REPUBLIQUE DU SENEGAL

----- oOo -----

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

ANSD
Agence Nationale de
la Statistique et de la Démographie

SERVICE REGIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE DE FATICK

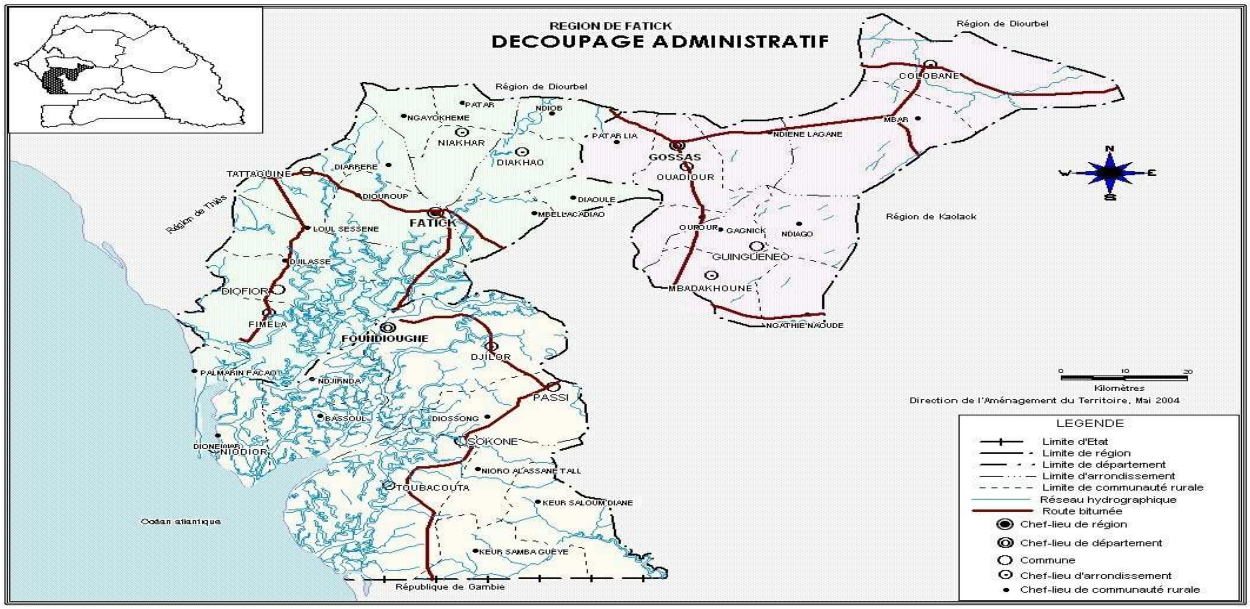

SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE DE LA REGION DE FATICK
Année 2006

OCTOBRE 2007

Directeur Général de l'ANSD:	Babakar FALL (DG)
Coordonnateur de l'Action Régionale :	Mamadou NDAO
Chef de service régional :	Mbouye TRAORE

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Rue de Diourbel X Rue de St-Louis - Point E

Dakar. B.P. 116 Dakar R.P. - Sénégal

Téléphone (221) **33** 869 21 39 / **33** 869 21 60 - Fax (221) **33** 824 36 15

Site web : www.ansd.sn

Email: statsenegal@ansd.gouv.sn

Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers

Service Régional de la Statistique et de la Démographie de *FATICK*

BP : - TEL 33 949 10 56

TABLE DES MATIERES

AVANT PROPOS 6
LISTE DES TABLEAUX 9
LISTE DES GRAPHIQUES 13
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS 14
PRESENTATION DE LA REGION 16
1. Aspects physiques 16
2. Organisation administrative 17
3. Aspects économiques 17
4. Aspects sociaux 18
METEOROLOGIE 21
INTRODUCTION 21
I.1 LES TEMPERATURES 21
I.2 LES VENTS 22
I.3 L'HUMIDITE 22
I.4 LA PLUVIOMETRIE 22
I.5 L'EVAPORATION ET L'INSOLATION 23
DEMOGRAPHIE 24
INTRODUCTION 24
II.1 CARACTERISTIQUES D'ENSEMBLE 24
II.1.1 Effectifs globaux 24
II.1.2 Répartition spatiale de la population 24
II.1.3. Densité de la population 25
II.2. STRUCTURE PAR AGE ET SEXE SELON LES RESULTATS DU RGPH DE 2002 25
CONCLUSION : 27
EDUCATION 28
INTRODUCTION 28
III.1 EDUCATION PRESCOLAIRE 28
III.2. ENSEIGNEMENT ELEMENTAIRE 28
III.3. ENSEIGNEMENT MOYEN 30
III.4. ENSEIGNEMENT SECONDAIRE 31
III.5. ALPHABETISATION 31
CONCLUSION 32
SANTE 33
INTRODUCTION 33
IV.1. INFRASTRUCTURES 33
IV.2. LE PERSONNEL DE SANTE 36
IV.3. LE FINANCEMENT DE LA SANTE. 38
IV.4. BILAN DES ACTIVITES DES FORMATIONS SANITAIRES EN 2006. 39
IV.4.1. Les cibles 39
IV.4.2. Les Consultations Primaires Curatives. 40
- La prise en charge globale 40
IV.4.3. La santé maternelle et infantile 43
IV.4.4. Bilan des activités du centre de santé mentale « Dalal Xel » 50
IV.4.5. Les activités du Centre de Médecine traditionnelle « Malango » 52
IV.4.6. PERSPECTIVES 53
CONCLUSION 53
HYGIENE 55
INTRODUCTION 55
V.1. PERSONNEL 55
V.2. BILAN DES ACTIVITES D'HYGIENE EN 2006 55
CONCLUSION 56
AGRICULTURE 57
INTRODUCTION 57
VI.1. MISE EN PLACE DES INTRANTS 57
VI.2. RESULTATS DEFINITIFS DE LA CAMPAGNE AGRICOLE 2006/2007 58
CONCLUSION 60

ELEVAGE 61
INTRODUCTION 61
VII.1. EFFECTIF ET REPARTITION DU CHEPTEL 61
VII.2. PRODUCTION ANIMALE 61
VII.2.1. Abattages contrôlés 62
VII.2.2. La production de Cuirs et peaux 62
VII.3. MOUVEMENT COMMERCIAL DU BETAIL 64
VII.4. SANTE ANIMALE 67
CONCLUSION 69
PECHE 70
INTRODUCTION 70
VIII.1. RESULTATS GENERAUX EN 2006 70
VIII.1.1. Armement 70
VIII.1.2. Mise à terre 70
VIII.1.3. Transformation artisanale 71
CONCLUSION 72
EAUX- FORETS- CHASSE 73
INTRODUCTION 73
IX.1. FORETS 73
IX.2. FEUX DE BROUSSE 74
IX.3. CHASSE 75
IX.4. REBOISEMENT 78
CONCLUSION 81
INTRODUCTION 82
X.1. LES TYPES DE TOURISME 82
X.2. LES CONTRAINTES TOURISTIQUES 85
X.3. LES PERSPECTIVES TOURISTIQUES 86
CONCLUSION 86
TRANSPORT 87
INTRODUCTION 87
XI.1. SITUATION DU TRANSPORT ROUTIER 87
XI.1.1. Permis de conduire 88
XI.1.2. Réseau routier 88
XI.2. TRANSPORT FLUVIO-MARITIME 89
XI.3. TRANSPORT FERROVIAIRE 89
CONCLUSION 89
HYDRAULIQUE 90
INTRODUCTION 90
XII.1. HYDRAULIQUE RURALE 90
XII.2. HYDRAULIQUE URBAINE 91
XII.3. APPROVISIONNEMENT EN EAU DES MENAGES DE LA REGION 92
CONCLUSION 93
INDUSTRIE - ARTISANAT 95
INTRODUCTION 95
XIII.1. INDUSTRIE 95
XIII.2. ARTISANNAT 95
CONCLUSION 97
URBANISME-HABITAT-CADRE DE VIE 98
INTRODUCTION 98
XIV.1. URBANISME 98
XIV.2. HABITAT ET CADRE DE VIE 99
XIV.2.1. Type de logement des ménages 100
XIV.2.2. Statut d'occupation du logement du ménage 100
XIV.2.3. Nombre moyen de personnes par pièce dans la région et selon le milieu de résidence 101
XIV.2.4. Mode d'éclairage dans la région et selon le milieu de résidence 101
XIV.2.5. Le Principal mode d'évacuation des ordures ménagères 102
XIV.2.6 Mode d'évacuation des eaux usées utilisées par les ménages : 102
XIV.2.7 Le principal combustible utilisé pour la cuisine par les ménages : 103
XIV.2.8 Principaux types d'aisance dans la région et selon le milieu de résidence 103

XIV.2.9 Biens d'équipement possédés par les ménages....104
CONCLUSION....
JUSTICE....106
INTRODUCTION....106
XV.1. DEFINITION DE CONCEPTS....106
XV.2. POPULATION ECROUEE AUX COMMISSARIATS DE POLICE EN 2006....106
XV.3. POPULATION ECROUEE DANS LES BRIGADES DE GENDARMERIE EN 2006....107
XV.4. AFFAIRES JUGEES AU NIVEAU DES TRIBUNAUX EN 2006....108
XV.5. POPULATION PENALE EN 2006....109
XV.6. LES PRISES EN CHARGE PAR L'EDUCATION SURVEILLEE EN 2006....112
CONCLUSION....112
JEUNESSE - SPORT....114
INTRODUCTION....114
XVI.1. INFRASTRUCTURES SPORTIVES ET DE JEUNESSE....114
XVI.2. LES DISCIPLINES SPORTIVES, DE JEUNESSE ET LES PRATIQUANTS....115
XVI.3. LES PERSPECTIVES....116
CONCLUSION....116
EMPLOI....117
XVII.1. LES RESULTATS DU RGPH3....117
XVII.1.1 Concepts....117
XVII.1.2 Activité économique de la population....117
XVII.1.3 Population au chômage....118
XVII.1.4. La situation dans l'activité....120
XVII.2. LES DONNEES DE L'INSPECTION REGIONALE DU TRAVAIL....122
CONCLUSION....122
COMMERCE....123
INTRODUCTION....123
SITUATION DU COMMERCE EN 2006....123
CONCLUSION....123
FINANCES....124
XIX.1. LES RECETTES....124
XIX.2. LES DEPENSES....124
CONCLUSION....126
DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE ET....127
ACTION SOCIALE....127
INTRODUCTION....127
XX.1 DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE....127
XX.2. ACTION SOCIALE....128
XX.2.1. Handicapés....128
XX.2.2. Personnes âgées....128
XX.2.3. Enfants en Situation difficile (Talibés)....129
CONCLUSION....129
ASSISTANCE....130
INTRODUCTION :....130
SITUATION DES ASSISTANCES EN 2006....130
CONCLUSION....131
CULTURE....132
INTRODUCTION....132
XXII.1. POTENTIALITES CULTURELLES....132
XXII.2. INFRASTRUCTURES SOCIO-CULTURELLES....132
XXII.3. LES CONTRAINTES....132
XXII.4. LES OPPORTUNITES....133
CONCLUSION....133
ANNEXES....134
I- DEMOGRAPHIE :....135
II- HYGIENE :....138
III- EAUX ET FORETS :....143

AVANT PROPOS

Le Service Régional de la Statistique et de la Démographie (SRSD) est une antenne régionale de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) qui est sous la tutelle du Ministère de l'Economie et des Finances. Sa mission s'inscrit dans le cadre global de celle dévolue à l'ANSD, à savoir : **(i)** collecter, centraliser, traiter, analyser et diffuser les informations statistiques nécessaires à l'élaboration de la politique économique et sociale ainsi qu'à l'appréciation des résultats de cette politique ; **(ii)** assurer la coordination technique de l'appareil statistique national ; **(iii)** mener des études et recherches sectorielles, macro-économiques et sociodémographiques utiles à la conduite de la politique économique, financière et sociale; **(iv)** assurer la coordination des travaux conduisant aux choix de politique économique et financière à court terme, en relation avec d'autres services de l'administration ; **(v)** préparer et suivre des programmes économiques et financiers de court terme en relation avec d'autres services et organisations sous-régionales.

Les Services Régionaux de la Statistique et de la Démographie tentent, année après année, de dresser un panorama de la situation économique et sociale des régions du Sénégal, en s'efforçant de dégager points forts et faibles.

Les présentes éditions 2006 s'y risquent en s'essayant au bilan des récentes évolutions qui ont marqué les régions.

Cet exercice d'analyse de la conjoncture n'a évidemment pas pour ambition l'exhaustivité, encore moins l'exactitude, mais se veut une présentation synthétique des modes de fonctionnement essentiels de l'économie régionale.

La mutation institutionnelle de l'ex Direction de la Prévision et de la Statistique a permis le renforcement des Services Régionaux de la Statistique et de la Démographie (SRSD) en moyens humains et matériels.

La mise en synergie de qualifications et expériences diverses, couplée avec le renforcement des moyens logistiques, devrait permettre d'améliorer la qualité et la régularité des publications de l'agence. Cela permet aussi d'assurer la pérennité de l'institution dans sa mission de mise à disposition de données de qualité.

C'est dans cette dynamique de création de « valeur ajoutée » que s'inscrivent les innovations apportées par les chefs des SRSD et qui se renforceront au fil des publications.

Ces innovations devront être complétées, sous peu, par l'analyse de la situation de la pauvreté dans les différentes régions du pays et, à l'avenir, par l'estimation du produit local brut (PLB) des régions, la collecte et l'analyse des statistiques d'Etat civil ainsi que l'analyse de l'évolution des régions au regard des mutations locales que nous vivons ensemble.

La présente édition, comme celles qui l'ont précédée, essaie d'embrasser la quasi-totalité des secteurs de l'activité économique et sociale de la région. Elle met surtout en relief l'information quantitative et tente, par des analyses sommaires, de décrire la situation de chaque secteur d'activité au niveau régional.

Que les responsables des services techniques de la région trouvent ici l'expression de nos vifs remerciements pour leur collaboration sans faille et la qualité de leurs informations. Tout le mérite de ce document leur revient et les imperfections sont à inscrire au passif des rédacteurs.

Les remarques et suggestions en vue d'améliorer le document sont les bienvenues.

Babakar FALL
Directeur Général
Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

LISTE DES TABLEAUX

AVANT PROPOS 6
Tableau 1.1 : Température moyenne annuelle de la région de Fatick 1997-2006 21
Tableau 1.2 : Température dans la région de Fatick en 2005 et 2006 21
Tableau 1.2 : Température dans la région de Fatick en 2005 et 2006 (suite) 22
Tableau 1.3 : pluviométrie dans la région de Fatick par poste en 2004/2005/2006 23
Tableau 2.1: Estimation de la population et densité par département en 2006 25
Graphique 2.1 : Pyramide des âges de la population de la région de Fatick 25
Tableau 2.2 : Répartition population résidente par groupe d'âge, sexe et milieu de résidence 26
Tableau 2.3: Répartition de la population résidente par département et densités en 2002 26
Tableau 3.1 : Répartition de l'offre d'enseignement préscolaire en 2004/2005/2006 28
Tableau 3.2: Répartition des effectifs par sexe et par année 28
Tableau 3.3: Répartition de l'offre d'enseignement élémentaire en 2004/2005/2006 29
Tableau 3.4: Répartition des effectifs par année et sexe 29
Tableau 3.5: Taux brut de scolarisation en 2004, 2005 et 2006 29
Graphique 3.1 : Taux Brut de scolarisation dans l'élémentaire de 2004 2006 29
Tableau 3.6 : Taux de réussite aux examens en 2004, 2005 et 2006 30
Tableau 3.7 : Répartition des effectifs et des classes de l'enseignement moyen en 2005/2006 30
Tableau 3.8 : Taux de réussite au BFEM en 2004, 2005 et 2006 30
Graphique 3.2 Taux de réussite au BFEM par département de 2004 à 2006 30
Tableau 3.9 : Répartition des effectifs et des classes de l'enseignement secondaire général en 2005/2006 . 31
Tableau 3.10 : Taux de réussite au BAC en 2004, 2005 et 2006 31
Graphique 3.3 Taux de réussite au BAC par département de 2004 à 2006 31
Tableau 3.11: Situation de l'alphabétisation et des écoles communautaires de base en 2005/2006 32
Tableau 4.1 : Répartition des Infrastructures de la région en fonction du type et par district. 34
Tableau 4.2 : Comparaison normes et réalités Région 34
Tableau 4.3 : Desserte en centres de santé au niveau des districts 34
Tableau 4.4 : Desserte en postes de santé au niveau des districts 35
Tableau 4.5 : Répartition du personnel de soins de la région en fonction des catégories et des districts. 37
Tableau 4.6 : Ratios, normes et besoins en personnels de la région médicale. 37
Tableau 4.7 : Ratios de différents personnels de santé par district et pour la région 37
Tableau 4.8 : Répartition des personnels communautaires par catégorie et par structures et niveaux d'intervention. 38
Tableau 4.9 : Répartition des populations cibles par district en 2006 39
Tableau 4.10 : Bilan des activités de Consultations Primaires Curatives. 40
Tableau 4.11.a : Causes de morbidité en 2005 et 2006. 40
Tableau 4.11.a : Causes de morbidité en 2005 et 2006 (suite). 41
Tableau 4.11.b : Données de la morbidité palustre en fonction des districts en 2004 2005 et 2006 41
Tableau 4.12.a : Dépistage des cas de VIH au niveau des districts. 41
Tableau 4.12.b : Répartition des tests selon le type de dépistage. 42
Tableau 4.13.a : Notification des cas de tuberculose au cours de l'année 2006. 42
Tableau 4.13.b : Taux de dépistage et de guérison des cas de tuberculose. 43
Tableau 4.14 : Notification des cas de lèpre selon les formes cliniques durant l'année 2006. 43
Tableau 4.15.a : Données sur les accouchements et les avortements au niveau des districts 44
Tableau 4.15.b : Les décès maternels et néonataux selon les districts. 45
Tableau 4.16 : Indicateurs de couverture vaccinale pour certains antigènes par district 45
Graphique 4.1 : Indicateurs de couverture vaccinale pour certains antigènes 45
Tableau 4.17 : Résultats des journées nationales de vaccination contre la Rougeole 46
Tableau 4.18 : Résultats de la surveillance épidémiologique intégrée des maladies à potentiel épidémique. 46
Tableau 4.19 : Situation des enfants pesés dans les districts et niveau de fréquentation des centres de pesée. 47
Tableau 4.20 : Situation nutritionnelle des enfants et niveau de malnutrition par district. 47
Tableau 4.21.a : Indicateurs de CPN et de VAT des districts sanitaires en 2006. 48
Tableau 4.21.b : Indicateurs de CPN et de VAT des districts sanitaires en 2005. 48
Tableau 4.22 : Données des districts sur le traitement préventif intermittent. 49

Tableau 4.23 : Indicateurs de dépistage et de référence des grossesses à risque. 49
Tableau 4.24 : Données et indicateurs des consultations post natales. 49
Tableau 4.25 : Femmes actives par méthode et taux de prévalence contraceptive par district. 50
Tableau 4.26 : Répartition des patients en fonction de l'age 51
Graphique 4.2 : Répartition des patients en fonction de l'âge en 2006 51
Tableau 4.27 : Niveaux de performance pour les indicateurs de couverture des programmes de santé de la Région en 2006. 54
Tableau 6.1 : Vente semence arachide 57
Tableau 6.2 : Vente Engrais 57
Tableau 6.3 : Vente du Matériel Agricole 57
Graphique 6.1 : Production céréalière en 2006/2007 58
Tableau 6.4.a : Superficie, Rendement et Production des différentes spéculations 59
Tableau 6.4.b: Superficie, Rendement et Production des différentes Spéculations (suite 1) 59
Tableau 6.4.c : Superficie, Rendement et Production des différentes spéculations (suite 2) 59
Tableau 7.1 : Répartition départementale de l'effectif estimé du cheptel en 2005 et 2006 (en milliers de têtes) 61
Tableau 7.2 : Situation des abattages contrôlés par département Nombre : Tête - Poids : kg 62
Tableau 7.3.a : Production contrôlée des cuirs et peaux par département en 2006 (unités) 63
Tableau 7.3.b : Production contrôlée des cuirs et peaux par mois en 2006 (unités) 63
Tableau 7.4.a : Production estimée des cuirs et peaux par département en 2006 (unités) 64
Tableau 7.4.b : Production estimée des cuirs et peaux par mois en 2006 (unités) 64
Tableau 7.5 : Solde (Entrées - Sorties) mensuelle de bétail selon l'espèce en 2006 65
Tableau 7.6 : Solde (entrées-sorties) de bétail selon l'espèce par département en 2006 65
Tableau 7.7 : Situation des exportations de bétail par département selon l'espèce en 2006 66
Tableau 7.8 : Exportations mensuelles vers la Gambie de bétail selon l'espèce en 2006 66
Tableau 7.9 : Situation des entrées de bétail selon l'espèce par département en 2006 67
Tableau 7.10 : Situation des sorties de bétail selon l'espèce par département en 2006 67
Tableau 7.11 : Affections animales selon le foyer en 2006 68
Tableau 7.12 : Distribution des Foyers, morbidité et mortalité selon le département en 2006 68
Tableau 7.13 : vaccinations effectuées par département en 2006 69
Graphique 8.1 : Ventilation des apports en 2006 70
Tableau 8.1 : Résultats généraux en 2006 71
Tableau 8.2 : Répartition des apports en Kg et valeur commerciale estimée en FCFA selon le département en 2006 71
Tableau 9.1 : Situation des forêts classées de la région de Fatick en 2006 74
Tableau 9.2: Répartition des feux de brousse selon le département en 2005 et 2006 75
Graphique 9.1 : Répartition du nombre de feux de brousse par département en 2006 75
Tableau 9.3: Situation des chasseurs enregistrés en 2006 76
Tableau 9.4 : Répartition du gibier abattu par zone amodiée 76
Graphique 9.2 : Répartition du gibier abattu par zone amodiées en 2006 77
Tableau 9. 5 : Situation taxes, licences d'exploitant cynégétique et superficies amodiées 77
recouvrés à Fatick en saison de chasse 2006 77
Tableau 9. 6: Permis de chasse délivrés et autres taxes en 2005 et 2006 78
Graphique 9.3 : Production de plants par espèce en 2006 (en millier) 79
Tableau 9.7 : Production de plants par espèces et par type de pépinières en 2006 79
Tableau 9.7 : Production de plants par espèces et par type de pépinières en 2006 (suite) 80
Tableau 10. 1: Répartition de l'accueil touristique selon le type d'établissement en 2005 83
Graphique 10.1: Etablissement d'hébergements en 2005 : Effectif, nombre de chambres et de lits 84
Tableau 10. 2: Etablissement d'hébergements en 2005 : Effectif, nombre de chambres et de lits 84
Tableau 10.3 : Evolution de la capacité d'accueil, durée de séjour et taux d'occupation de 2003 à 2005. 84
Tableau 10. 3: Arrivées des non résidents par région touristique et par pays de résidence en 2005 85
Tableau 11. 1: Parc automobile immatriculé en 2004/2005/2006 87
Tableau 11. 2: Véhicules nouvellement immatriculés selon le genre 2005/2006 87
Tableau 11. 3: Permis de conduire en 2004, 2005 et 2006 88
Tableau 11. 4: Duplicata et conversion brevet militaire 88
Tableau 11. 5: Répartition du réseau routier régional en 2006 89
Tableau 12. 1: Nombre de forages par département en 2005 et 2006 90
Tableau 12.2: Etat des forages par département en 2005 et 2006 90
Tableau 12.3: Etat des forages de la CARITAS par département en 2005 et 2006 91

Tableau 12. 4: Etat des forages du SRH par département en 2005 91
Tableau 12. 5 : Répartition du nombre d'abonnés selon le département en 2005 et 2006 91
Tableau 12.6 : Répartition des branchements sociaux selon le département 91
Tableau 12.7: Répartition de la production en m3 selon le département en 2004, 2005 et 2006 92
Tableau 12.8 : Répartition des volumes vendus en m3 selon le département en 2004, 2005 et 2006 92
Tableau 12.9 : Répartition des ménages selon le mode d'approvisionnement en eau 92
Graphique 12.1 : Répartition des ménages de la région selon le mode d'approvisionnement en eau 93
Graphique 13.1 : Nombre d'artisans inscrits par section de 2004 à 2006 95
Graphique 13. 2 : Proportion des artisans inscrits par section en 2006 96
Tableau 13. 1 : Evolution de l'effectif des inscrits à la Chambre de Métiers par département depuis 2004 96
Tableau 13. 2 : Evolution de l'effectif des inscrits à la Chambre de Métiers par section depuis 2004 96
Tableau 13. 3: Evolution des inscrits à la Chambre de Métiers par sexe depuis 2004 97
Tableau 14.1 : Nombre d'autorisations de construire délivrées en 2006 99
Tableau 14.2 : Nombre de parcelles loties et attribuées en 2006 99
Tableau 14. 3 : Répartition des ménages selon le type de logement (région de Fatick) 100
Graphique 14.1 : Répartition des ménages de la région selon le type de logement 100
Tableau 14. 4 : Répartition des ménages selon le statut d'occupation du logement dans la région de Fatick 100
Tableau 14. 5: Répartition des ménages selon le nombre de personnes par pièce et le milieu de résidence. 101
Tableau 14. 6: Répartition des ménages selon le mode d'éclairage 101
Tableau 14.7: Répartition des ménages selon le mode d'évacuation des ordures 102
Tableau 14. 8 : Répartition des ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées 102
Tableau 14. 9 : Répartition des ménages selon le principal combustible utilisé pour la cuisine 103
Tableau 14. 10 : Répartition des ménages selon le type d'aisance 103
Tableau 14. 11 : Répartition des ménages selon les biens d'équipement ménager possédés 105
Tableau 15. 1: Population écrouée dans les commissariats de police (Région de Fatick) en 2006 selon la nature de l'infraction 107
Tableau 15. 2: Répartition de la population écrouée dans les Brigades de Gendarmerie de la région de Fatick en 2006 selon la nature de l'infraction 107
Tableau 15. 2: Répartition de la population écrouée dans les Brigades de Gendarmerie de la région de Fatick en 2006 selon la nature de l'infraction (suite) 108
Tableau 15.3 : Affaires de simple police en 2006 108
Tableau 15. 4: Affaires autres que de simple police en 2006 109
Tableau 15. 5 : Jugements en 2006 109
Tableau 15. 6: Nombre de Maison d'arrêt et de correction de la région en 2006 110
Tableau 15. 7: Capacité d'accueil des MAC de la région en 2006 110
Tableau 15. 8 : Répartition géographique des détenus en 2006 110
Tableau 15. 9 : Répartition de détenus de la région par sexe en 2006 111
Tableau 15. 10 : Répartition de détenus de la région par sexe et selon l'âge en 2006 111
Tableau 15. 11 : Répartition de détenus de la région selon le groupe d'âge en 2006 111
Tableau 15. 12 : Répartition de détenus 111
Tableau 15. 13: Répartition des sorties suivant le motif en 2006 112
Tab 14: Répartition de la prise en charge par l'Education surveillée par sexe 112
Tableau 16. 1 : Répartition des infrastructures sportives par département 114
Tableau 16. 2 : Répartition des infrastructures de jeunesse par département 114
Tableau 16. 3: Répartition des équipes de sport par département 115
Tableau 16. 4: Répartition des pratiquants licenciés par discipline et par département dans la région en 2006 115
Tableau 16.5: Répartition des associations de jeunes par département dans la région en 2006 116
Tableau 17. 1: Répartition de la population (6 ans et plus) selon l'occupation (région de Fatick) 118
Graphique 17.1 : Poids des chômeurs par département 119
Tableau 17. 2: Répartition des chômeurs par âge et sexe (région de Fatick) 119
Graphique 17. 2:Répartition de chômeurs par âge et sexe 119
Graphique 17. 3 : Répartition population occupée selon la situation dans l'activité 120
Tableau 17. 3: Répartition de la population active (10 ans et plus) selon la situation dans l'activité 121
Tableau 17. 4 : Situation de l'offre et la demande d'emplois dans la région de Fatick en 2006 122
Tableau 17. 5 : Situation de l'inscription et placement des demandeurs d'emplois dans la région en 2006 122

Tableau 18. 1: Répartition des commerçants par département dans la région de Fatick en 2006..... 123
Tableau 18. 2 : Répartition des Infrastructures par département dans la région de Fatick en 2006..... 123
Tableau 19. 1: Répartition des Recettes par département dans la région de Fatick en 2006..... 125
Tableau 19. 2: Compte de gestion des communautés rurales par département dans la région en 2006 . 125
Tableau 19. 3: Compte de gestion des communes par département dans la région en 2006 125
Tableau 19 4: Compte de gestion du Conseil Régional et de l'A.R.D. en 2006 126
Tableau 20. 1 : Répartition des Organisations de femmes par département 127
Tableau 20. 2 : Répartition des autres handicapés recensés par département en 2006 128
Tableau 20. 3: Répartition des personnes âgées membres d'organisations recensés par département en 2006 129
Tableau 20. 4: Répartition des Talibés et Daaras recensés par département en 2006 129
Tableau 21.1: Répartition des sorties de secours selon la nature par département en 2006 130
Tableau 21. 2: Répartition des assistances aux malades selon la nature de la maladie par département en 2006..... 131
Tableau 21. 3 : Répartition des sorties pour causes de décès par département dans la région de Fatick en 2006..... 131
Tableau 22. 1: Répartition des infrastructures socioculturelles par département en 2006..... 132
Tableau A1: Répartition de la population, des concessions et ménages par circonscription administrative en 2002 et Estimation de la Population en 2003, 2004, 2005, 2006..... 135
Tableau A1: Répartition de la population, des concessions et ménages par circonscription administrative en 2002 et Estimation de la Population en 2003, 2004, 2005, 2006 (suite) 136
Tableau A1: Répartition de la population, des concessions et ménages par circonscription administrative en 2002 et Estimation de la Population en 2003, 2004, 2005, 2006 (suite) 137
Tableau A2 : Niveaux de performance pour les indicateurs de couverture des programmes de santé de la Région en 2006. 138
Tableau A3: Répartition des concessions visitées par structure en 2006..... 138
Tableau A4 : Répartition des infractions d'assainissement constatées par structure en 2006 139
Tableau A5 : Répartition des pénalités des infractions d'assainissement par structure en 2006..... 139
Tableau A6 : Lieux recevant du public inspectés par brigade en 2006..... 140
Tableau A7 : Infractions relevées sur les lieux recevant du public inspectés par structure en 2006..... 141
Tableau A8 : Pénalités découlant des infractions relevées sur les lieux recevant du public par structure en 2006..... 141
Tableau A9 : Répartition des activités techniques domiciliaires par structure en 2006..... 141
Tableau A10 : Répartition des activités d'IEC par structure en 2006 142
Tableau A11 : Travaux d'assainissement encadrés par le service régional d'hygiène dans la région de Fatick en 2006 142
Tableau A12 : Situation des dossiers d'autorisation de construire en 2006 142
Tableau A13: Production de plants par type de pépinières et par secteur, projets et autres en 2006 143
Tableau A14 : Plantation massive et distribution de plants en 2006 144
Tableau A 15: Plantation linéaire en 2006 145
Tableau A16 : Présentation du ratio reboisement/déboisement 2002/2006 145

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 2.1 : Pyramide des âges de la population de la région de Fatick 25
Graphique 3.1 : Taux Brut de scolarisation dans l'élémentaire de 2004 2006 29
Graphique 3.2 Taux de réussite au BFEM par département de 2004 à 2006 30
Graphique 3.3 Taux de réussite au BAC par département de 2004 à 2006 31
Graphique 4.1 : Indicateurs de couverture vaccinale pour certains antigènes 45
Graphique 4.2 : Répartition des patients en fonction de l'âge en 2006 51
Graphique 6.1 : Production céréalière en 2006/2007 58
Graphique 8.1 : Ventilation des apports en 2006 70
Graphique 9.1 : Répartition du nombre de feux de brousse par département en 2006 75
Graphique 9.2 : Répartition du gibier abattu par zone amodiées en 2006 77
Graphique 9.3 : Production de plants par espèce en 2006 (en millier) 79
Graphique 1: Etablissement d'hébergements en 2005 : Effectif, nombre de chambres et de lits 84
Graphique 12.1 : Répartition des ménages de la région selon le mode d'approvisionnement en eau 93
Graphique 13.1 : Nombre d'artisans inscrits par section de 2004 à 2006 95
Graphique 13. 2 : Proportion des artisans inscrits par section en 2006 96
Graphique 14.1 : Répartition des ménages de la région selon le type de logement 100
Graphique 17.1 : Poids des chômeurs par département 119
Graphique 17. 2:Répartition de chômeurs par âge et sexe 119
Graphique 17. 3 : Répartition population occupée selon la situation dans l'activité 120

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

ANSD	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
AS	Agent Sanitaire
ASC	Association Sportive et Culturelle
BCG	Bacille de Calmette et Guérin
BFEM	Brevet de Fin d'Etude Moyenne
CDVA	Centre de Dépistage Volontaire Anonyme
CEM	Collège d'Enseignement Moyen
CFEE	Certificat de Fin d'Etudes Elémentaires
CNLS	Conseil National de Lutte Contre le Sida
CPN	Consultation Prénatale
CPON	Consultation Post Natale
DIRFEL	Directoire des Femmes en Elevage
DIU	Dispositif intra utérin
ECB	Ecole Communautaire de Base
ECV	Enfants Complètement Vaccinés
FAFS	Fédération des Associations Féminines du Sénégal
FAR	Femme en Age de Reproduction
FNR	Fond National de Retraite
GAR	Grossesse à Risque
GIE	Groupement d'intérêt Economique
GPF	Groupement promotion féminine
HTA	Hypertension Artérielle
IB	Infirmier Breveté
IDE	Infirmier Diplômé d'Etat
IEC	Information Education Communication
IND	Indéterminé
IPRES	Institut de Prévoyance Sociale
IRAS	Infection Respiratoire Aigués des voies aériennes Supérieur
IRD	Institut de Recherche pour le Développement
ISL	Infirmier Spécialisé en Lèpre
IST	Infection Sexuellement Transmissible
JICA	Japan International Cooperation Agency
MAC	Maison d'Arrêt et de Correction
MCD	Médecin Chef de District
MPE	Malnutrition Protéino Energétique
ND	Non Déterminé
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PAGIR	Plan d'Action pour la Gestion Intégrée des Ressources en eau
PCT	Poly chimiothérapie
PDDS	Plan Départemental de Développement Sanitaire
PDEF	Programme Décennal de l'Enseignement et de la Formation
PDU	Plan Directeur d'Urbanisation
Penta	Pentavalent
PERA	Programme d'Entretien Routier Annuel
PNDS	Plan National de Développement Sanitaire
PNLP	Programme de lutte contre le Paludisme
PRDS	Plan Régional de Développement Sanitaire
PRN	Programme Renforcement Nutritionnel
PS	Poste de Santé
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RM	Rapport de Masculinité
RMF	Région Médicale Fatick

SDE	Société Des Eaux
SFE	Sage Femme d'Etat
SRH	Service Régional de l'hydraulique
SRSD	Service Régional de la Statistique et de la Démographie
TPC	Taux de prévalence contraceptive
TPI	Traitement Préventif Intermittent
TPM+	Tuberculose Pulmonaire à microscopie positive
TSO	Technicien Supérieur en Odontologie
UNICEF	Organisation des Nations Unies pour l'Enfance
USAID	United States Aid for International Development Agency
VAR	Vaccin Anti Rougeoleux
VAT	Vaccin Antitétanique
VCE	Valeur Commerciale Estimée

PRESENTATION DE LA REGION

1. Aspects physiques

La région beigne dans un environnement naturel caractérisé par un climat de type tropical soudanien marqué par une variante sahélo soudanienne et une variante soudano sahélienne. Mais elle subit également l'influence du climat maritime sur la partie côtière des départements de Foundiougne et Fatick.

Au cours des 10 dernières années (1997-2006), les températures minimales ont oscillé entre 21 degrés et un peu plus de 24 degrés alors que les maximales se situaient entre 35 degrés et un plus de 36 degrés.
L'ensoleillement (insolation) varie entre 7 et 11 heures par jour.

Les principaux vents qui balaient la région sont : L'Harmattan, chaud et sec, qui souffle sur toute la partie Nord et Nord–est ; l'Alizé maritime présent dans la zone côtière et la Mousson soufflant entre Avril et Octobre. La vitesse moyenne des vents est de 3 mètres par seconde. La direction constante des vents dominants est de Nord-Nord-ouest à Est-Nord-est pendant la saison sèche et pendant la saison des pluies du Sud-Sud-ouest à Sud-ouest à Ouest-Sud-ouest.
L'humidité minimale de l'ordre de 6 à 20% est observée entre Février et Avril alors que les maximales de l'ordre de 90 à 98% sont observées entre Juin et Octobre.

Les ressources pédologiques font état de 3 à 4 types de sol qui varient selon les zones écologiques : les sols ferrugineux tropicaux (Dior et Deck), les sols hydro morphes des vallées, les sols halo morphes (sols salins, « tanne ») et les sols des mangroves observés dans les îles et les estuaires.

Les ressources en eau de la région sont constituées des eaux de surfaces et des eaux souterraines. Les eaux de surface sont constituées des cours d'eau pérennes du Sine, du Saloum, du fleuve Gambie ainsi que de leurs affluents localisés dans le département de Foundiougne que sont le Bandiala, le Soundougou, le Nianing- Bolong et le Diomboss. Il existe également des cours d'eau temporaires constitués de marigots et de mares. Les eaux souterraines sont constituées de nappes Maestrichtienne, Paléocène, l'Eocène et du continental terminal.

Le couvert végétal est constitué de 4 grandes formations végétales et d'un domaine forestier riche de 15 forêts classées d'une superficie totale de 87 577 ha.

Le potentiel phonique est composé de faune terrestre (phacochère, céphalophes de Grimm, hyène tacheté, singe vert, aulacaude etc..) et de l'avifaune sédentaire (tourterelles, pigeon vert, pintade Francolin etc.) et migratrices (oie de Gambie, ibis sacré, flamants roses, canards etc.). C'est ainsi que 8 zones amodiées d'une superficie de 186000 ha ont été identifiées.

2. Organisation administrative

Créée en 1984 par la loi 84-22 du 22 Février 1984 divisant l'ancienne région du Sine Saloum en deux entités administratives distinctes, la région de Fatick couvre une superficie de 7535 Km². Elle est limitée au Nord et Nord Est par les régions de Diourbel et de Louga, au Nord Ouest par la région de Thiès, à l'Est par la région de Kaolack, au Sud par la Gambie et à l'Ouest par l'Océan Atlantique. La région compte trois départements (Fatick, Gossas, Foundiougne), 10 arrondissements (Diakhao, Fimela, Niakhar, Tattaguine, Djilor, Niodior, Toubacouta, Colobane, Mbadakhoune, Ouadiour), 33 communautés rurales, 7 communes, 890 villages officiels et 971 hameaux.

3. Aspects économiques

L'activité économique de la région reste dominée par l'agriculture, l'élevage et la pêche mais les autres secteurs d'activités notamment le tourisme, présentent un intérêt certain pour le développement économique de la région.

L'agriculture est axée sur les cultures de rente (arachide, coton, sésame, pastèque, cultures maraîchères et fruitières) et les cultures vivrières (mil, riz, maïs, niébé). On note cependant qu'une bonne partie de terres salées (Tannes) sont impropres à la culture et occupent 33,6% de la superficie régional ce qui constitue une contrainte majeure pour le développement du sous-secteur.

L'élevage se caractérise par l'existence de techniques traditionnelles que sont l'élevage pastoral fondé sur la transhumance et l'élevage sédentaire du terroir villageois. Mais la réduction de l'espace pastoral due à la progression des terres salées est un handicap majeur. Cependant avec la création de GIE et d'associations villageoises appuyées par les ONG, un élevage de type moderne se développe de plus en plus dans la région.

La pêche est essentiellement pratiquée dans la « Réserve de la Biosphère du Delta du Saloum » qui couvre le domaine continental, le domaine amphibie composé de trois grands groupes d'îles et le domaine maritime qui s'étale sur 65 km de côtes.

Le tourisme recèle d'énormes potentialités et occupe une place de choix dans le tissu économique de la région. En effet, il offre une gamme assez riche de sites touristiques constitués par les nombreux cours d'eaux et ''bolongs'', les îles du Saloum, le Parc National du Delta du Saloum et de plusieurs autres sites et monuments historiques. En 2005 la région comptait 99 établissements d'hébergements touristiques constitués d'hôtels, de campements et d'auberges d'une capacité totale de 1 797 chambres et de 3 450 lits.
Ils sont dans leur quasi-totalité localisés dans le département de Foundiougne et dans le sud – ouest du département de Fatick.

Le tissu industriel a été affaibli depuis que la zone industrielle de Kahone a été amputée de la région en 2001 et rattachée à celle de Kaolack. Ainsi la région n'abrite presque plus d'entreprises industrielles d'envergure. Les quelques unes qui y sont installées, s'occupent de la transformation des produits de la pêche, des produits agricoles et du traitement du sel.

L'activité artisanale présente de réelles potentialités de par sa diversité et tente de s'organiser autour de la chambre des métiers. En effet, le recensement artisanal de 1991 avait dénombré 11 047 artisans répartis dans 70 corps de métiers. En 2006, le nombre inscrit à la chambre des métiers s'élève à 3 966 artisans et ce nombre s'accroît depuis 3 ans. Les activités liées à la production du sel sont très importantes dans le secteur, ainsi, les producteurs tentent de s'organiser autour des groupements et ont pu bénéficier de l'appui de l'UNICEF, en équipements.

Le commerce occupe une place relativement importante, mais celui de gros est presque inexistant. On note cependant l'existence de marchés hebdomadaires (loumas) où sont écoulés l'essentiel des produits agricoles.

Le transport routier s'organise autour de gares routières qui existent dans presque chaque commune. Le transport urbain par taxi se développe timidement dans la commune de Fatick et celui des vélos taxis prend de l'envergure. Les routes reliant les départements au chef lieu de région sont défectueuses. Cet enclavement constitue un handicap pour le développement économique de la région. Cependant, avec le programme « Fatick 2005 », les travaux de bitumage de l'axe Fatick-Niakhar- Bambey et de Fatick-Diakhao-Gossas sont en cours. Dans le cadre du Programme d'Entretien Routier Annuel (PERA) de 2007, il est prévu l'entretien courant de routes revêtues et de routes non revêtues.

Quant au transport fluviomaritime, c'est le Bac de Foundiougne et le transport piroguier des personnes et des biens qui constituent le principal trafic dans la région. Ce transport s'effectue dans les bras de mer, les bolongs et en mer, entre les différentes îles et les localités de Kaolack, Mbour et certaines localités de la république de Gambie. Un programme d'acquisition d'un Bac de 60t pour Ndangane et d'un Ferry de 60t pour Djiffer a été élaboré.

4. Aspects sociaux

En ce qui concerne le domaine de la santé la région a encore beaucoup à faire. En effet, elle ne dispose pas encore d'un hôpital Régional, mais compte selon les statistiques de 2006, entre autres, 6 Centres de santé, 84 Postes de santé publics, 289 Cases de santé, un centre de médecine traditionnelle, un Centre de santé mentale, un village psychiatrique et une Brigade régionale d'hygiène.
Au plan des infrastructures, on note, au niveau régional, un déficit en centres de santé, postes de santé et cases de santé. La situation donne un centre pour 112951 habitants, un poste pour 8068 habitants et une case pour 2344 habitants contre les normes OMS d'un centre pour 50 000 habitants, un poste pour 5000 habitants et une case pour 1000 habitants (norme admise). Le personnel accuse également un déficit notamment en dentistes, TSO, médecins, et Sages-femmes. Les ratios sont d'un médecin pour 52 527 habitants, 1 dentiste pour 227 621 habitants, un IDE pour 12 645 habitants, une sage femme d'Etat pour 8 266 femmes en âge de reproduction (FAR) alors que les normes sont de un médecin (ou dentiste) pour 10 000 habitants, un IDE pour 5000 habitants et une sage femme pour 1500 FAR.

Par rapport à l'éducation, la région de Fatick compte 17 écoles maternelles, 35 cases des touts petits, 40 garderies, 583 écoles d'enseignement élémentaire, 56 Collèges d'Enseignement Moyen (CEM), 10 établissements d'enseignement secondaire général dont

8 lycées, 3 Centres d'Enseignement Technique Féminin et 2 Centres de formation professionnelle.
Le taux brut de scolarisation qui était de 75,3 % en 2005 est passé à 77,49% en 2006 et le taux des filles reste supérieur à celui des garçons 78,50% contre 75,48 %.
La région de Fatick a un taux d'analphabétisme de l'ordre de 43,4% selon le RGPH3. Il est plus élevé chez les femmes 50,3%, que chez les hommes (36,4%).

En ce qui concerne l'habitat et le cadre de vie, la situation des 62 903 ménages que compte la région n'est pas des meilleurs car 51% des ménages vivent dans des cases, l'approvisionnement en eaux de 53% des ménages se fait à partir des puits, 14% seulement des ménages ont accès à l'électricité et la majeur partie (72%) ont recours aux dépotoirs sauvages comme mode d'évacuation des ordures ménagères ; le bois de chauffe est le principal combustible utilisé par 86% des ménages et 48% des ménages utilisent la nature comme lieu d'aisance ; 31% des ménages ne disposent d'aucuns moyens de production.
L'approvisionnement en eau de la population continue de poser un problème. Non seulement l'eau est en quantité insuffisante, mais elle n'est pas de très bonne qualité (présence notoire du fluor).
Le taux actuel de consommation qui est de l'ordre de 22 l/personne/j est inférieur à la moyenne nationale qui est de 35 l/personne/j.
Les forages et puits sont en nombre insuffisants et mal répartis dans la région de Fatick. Un effort important devra encore être fait pour réduire la distance d'accès au point d'eau, car 46% des villages desservis se situent encore à plus de 2 km d'un puits hydraulique ou d'un forage.
La commune de Fatick, avec le programme spécial indépendance 2005, a pu bénéficier d'un réseau d'évacuation d'eaux fluviales en cours de réalisation. Pour les communes de Foundiougne, de Gossas et de Guinguinéo, ce réseau est insuffisant et parfois non fonctionnel pour faire face aux inondations.

Les activités sportives et de jeunesse sont assez bien représentées dans la région même s'il reste encore à faire dans ce domaine. En effet, presque toutes les disciplines sportives y sont pratiquées à travers les associations sportives et de jeunesse.

Par rapport à l'emploi, on note que dans la région de Fatick , sur une population totale de 609 853 habitants recensées en 2002 lors du RGPH , la population en activité (occupées plus chômeurs) s'élève à 226 955 personnes , soit un taux brut d'activité de 37,2%. Ce taux varie selon le département, c'est ainsi qu'il est de 35% à Fatick, 39% à Foundiougne et 38% à Gossas.

Les potentialités culturelles de la région sont importantes et ne demandent qu'à être valorisées. En effet la région de Fatick, berceau de la culture sérère, regorge de potentialités et d'activités culturelles. Cependant, ce secteur devrait bénéficier de plus d'attention notamment en matière d'infrastructures socioculturelles afin de lever les contraintes et saisir les opportunités qui s'offrent à lui.

Les organisations féminines diverses et parfois spécialisées sont bien représentées au niveau régional. Cela témoigne, s'il en était encore besoin, des nombreuses activités auxquelles les femmes s'adonnent dans le cadre du développement communautaire. En effet, selon les dernières statistiques, la région compte 1695 groupements de femmes

dont les plus représentatives sont le consortium fort de 1034 groupements, les GPF comptant 624 groupements et la FAFS avec 24 groupements.

L'incidence de la pauvreté dans la région est passée de 51,2 % en 1992 (Enquête sur les Priorités) à 46,3 % en 2002 (Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages II).

METEOROLOGIE

INTRODUCTION

La situation météorologique à travers ses composantes : températures, vents, humidité, pluviométrie, évaporation et insolation, a un impact direct sur les secteurs d'activités notamment du primaire (agriculture, élevage, pêche et forêts).
Dans la région de Fatick, la situation en 2006 n'est pas alarmante malgré le déficit pluviométrique enregistré au cours de cette année.

I.1 LES TEMPERATURES

En 2006, la température moyenne minimale s'élevait à 24,16 degrés (contre 22,56 en 2005) alors que la moyenne maximale se situait à 35,83 degrés (contre 36,32 en 2005) soit une amplitude thermique assez élevée de 11,67 degrés (contre 13,76 degrés en 2005). On notera qu'au cours des 10 dernières années (1997-2006), les températures minimales ont oscillé entre 21 degrés et un peu plus de 24 degrés alors que les températures maximales se situaient entre 35 degrés et un plus de 36 degrés.
Les périodes de forte canicule observées en 2005 et 2006 se situent entre les mois de Mars à Juin avec des maximales comprises entre 36 et 40 degrés et plus.

Tableau 1.1 : Température moyenne annuelle de la région de Fatick 1997-2006

	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Min	21.99	21.88	21.66	21.18	21.49	21.53	21.50	21.87	22.56	24.16
Max	35.86	36.16	35.04	35.72	36.25	36.30	35.85	35.96	36.32	35.83

NB : Les données ne sont observées que dans la commune de Fatick.

Tableau 1.2 : Température dans la région de Fatick en 2005 et 2006

Mois et niveaux		COMMUNE DE FATICK		COMMUNE DE FOUNDIOUGNE		COMMUNE DE GOSSAS	
		2005	2006	2005	2006	2005	2006
JANVIER	Min	20.19	16.96	-	-	-	-
	Max	39.93	33.35	-	-	-	-
FEVRIER	Min	18.49	17.89	-	-	-	-
	Max	34.00	35.73	-	-	-	-
MARS	Min	20.19	20.15	-	-	-	-
	Max	39.93	39.76	-	-	-	-
AVRIL	Min	21.30	20.62	-	-	-	-
	Max	40.47	38.86	-	-	-	-
MAI	Min	24.99	21.18	-	-	-	-
	Max	38.11	38.34	-	-	-	-
JUIN	Min	25.62	24.59	-	-	-	-
	Max	37.65	30.52	-	-	-	-
JUILLET	Min	25.06	25.26	-	-	-	-
	Max	33.42	34.44	-	-	-	-
AOUT	Min	25.05	24.70	-	-	-	-
	Max	32.89	32.89	-	-	-	-

Tableau 1.2 : Température dans la région de Fatick en 2005 et 2006 (suite)

Mois et niveaux		COMMUNE DE FATICK		COMMUNE DE FOUNDIOUGNE		COMMUNE DE GOSSAS	
		2005	2006	2005		2005	2006
SEPTEMBRE	Min	24.84	24.84	-	-	-	-
	Max	33.10	32.89	-	-	-	-
OCTOBRE	Min	24.87	24.26	-	-	-	-
	Max	34.46	34.83	-	-	-	-
NOVEMBRE	Min	20.63	20.07	-	-	-	-
	Max	35.90	37.67	-	-	-	-
DECEMBRE	Min	19.43	15.89	-	-	-	-
	Max	35.94	34.63	-	-	-	-
Moyennes	Min	22.56	24.16	-	-	-	-
	Max	36.32	35.83	-	-	-	-

Source : Station Météo Fatick

I.2 LES VENTS

Les principaux vents qui balaient la région sont : L'Harmattan, chaud et sec, qui souffle sur toute la partie Nord et Nord–Est ; l'Alizé maritime présent dans la zone côtière et la Mousson soufflant entre Avril et Octobre. La vitesse moyenne des vents est de 3 mètres par seconde. La direction constante des vents dominants sont du Nord, Nord - Nord Ouest à Est- Nord –Est pendant la saison sèche et pendant la saison des pluies du Sud , Sud - Ouest à Sud, Ouest à Ouest, Sud - Ouest . On notera que les paramètres des vents sont les même pour les trois départements.

I.3 L'HUMIDITE

C'est la quantité d'eau contenue dans une masse d'air. En 2006, la moyenne mensuelle minimale observée dans la région est de 36% (contre 40% en 2005) et de 83% pour la maximale.

I.4 LA PLUVIOMETRIE

En 2006 un déficit pluviométrique a été enregistré dans la région bien que dans la majeure partie, les postes pluviométriques restent excédentaires par apport à la normale comprise entre (61-90mm) à l'exception du poste de Niakhar.
Dans la région de Fatick le début de la saison des pluies se situe à un écart type de plus ou moins 13 jours du 2 juillet. Autrement dit si la pluie débute le 20 Juin on parlera de pluies précoces. S'il débute à partir du 15 Juillet les pluies sont dites tardives.
La région se situe dans l'isohyète des 400mm. On rappellera qu'un millimètre de pluie est égal à 1 litre d'eau répartie sur une surface de 1 m².
En 2006 les hauteurs d'eau enregistrées dans les principales postes pluviométriques varient entre 447 et 1103 mm (contre 487 et 1353 mm en 2005) pour un nombre de jours variant entre 29 et 52 jours (contre 36 et 56 jours en 2005).

Tableau 1.3 : pluviométrie dans la région de Fatick par poste en 2004/2005/2006

Stations	2004		2005		2006	
	Hauteur en mm	Nombre de Jours	Hauteur en mm	Nombre de Jours	Hauteur en mm	Nombre de Jours
Fatick	511.4	46	668.8	43	608.3	43
Niakhar	369.3	29	487.4	38	463.4	40
Diakhao	510.2	32	617.9	38	576.7	35
Tattaguine	417.2	24	576.0	38	595.7	35
Fimela	518.2	26	855.7	37	525.0	38
Foundiougne	584.5	37	866.8	56	773.6	50
Djilor	413.7	28	706.1	41	570.1	43
Sokone	590.6	41	1040.6	49	447.0	46
Toubacouta	516.4	37	860.1	46	761.4	52
Niodior	456.8	29	1128.7	46	522.6	38
K. S. Gueye	962.8	34	1353.6	27	1102.9	37
N. A. Tall	823.0	32	774.6	38	523.5	37
K. S. Diané	777.3	33	887.1	45	542.2	37
Passy	576.0	45	778.2	51	651.3	47
Gossas	654.7	37	599.5	39	637.4	42
Ouadiour	529.3	39	719.0	36	531.9	35
Colobane	465.6	33	601.0	36	522.3	38
Guinguinéo	536.4	35	723.2	42	572.4	29

Source : Station Météo Fatick

I.5 L'EVAPORATION ET L'INSOLATION

En 2006, l'évaporation moyenne mensuelle se situe à 217,3 mm (contre 198.3 en 2005). Cependant des pics sont observés en Mars, Avril et Mai avec respectivement 312, 327 et 321 mm consécutifs à la forte chaleur enregistrée durant ces périodes. Quant à l'évaporation journalière, elle s'élève à 7,1 mm (contre 6.5 mm en 2005) avec des pics journaliers en Mars, Avril et Mai respectivement de 10,1 ; 10,9 et 10,4 mm.

En ce qui concerne l'insolation (nombre d'heures de soleil par jour), la région a enregistré en 2006 une moyenne mensuelle de 234 heures (contre 194 heures en 2005) et une moyenne journalière de 7,7 heures (contre 6,4 heures en 2005).

CONCLUSION

On note en 2006 une réduction de l'amplitude thermique qui passe de 13,76 degrés en 2005 à 11,67 degrés. Les vents qui soufflent sur la région sont l'harmattan, l'alizé et la mousson avec une vitesse moyenne de 3 m/s. L'humidité qui était de 40% en 2005 s'est réduite à 36% en 2006. Quant à la pluviométrie, elle a enregistré un déficit en 2006 avec des hauteurs d'eau variant entre 447 et 1103 mm contre 487 et 1353 mm en 2005, il en est de même du nombre de jour de pluie qui a diminué dans la même période passant de l'intervalle 36-56 jours en 2005 à 29-52 jours en 2006. Par ailleurs, l'évaporation moyenne mensuelle a été plus forte en 2006 (213,3mm) qu'en 2005 (198,3mm) à l'image de l'insolation plus importante en 2006 avec une moyenne mensuelle de 234 heures contre 194 heures en 2005.

DEMOGRAPHIE

INTRODUCTION

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2002 (RGPH-2002) est la principale source de données démographiques au plan national et régional. Il permet de déterminer les principaux indicateurs démographiques et constitue une base de sondage fiable pour les études futures. L'évolution de la plupart des indicateurs n'étant pas très rapide, le RGPH de 2002 est encore d'actualité et permet de faire des estimations et des projections. Ainsi, selon les résultats du RGPH 2002, la population de la région de Fatick est relativement jeune (58% ont moins de 20 ans). Elle est composée en majorité de femmes comme l'atteste le rapport de masculinité qui est de 98 hommes pour 100 femmes. Elle est inégalement répartie selon les départements. On note au niveau régional une densité moyenne de 81habitants au km², Fatick étant le département le plus densément peuplé (96 habitants au km²) suivi de Gossas (78 habitants au km²) et Foundiougne (69 habitants au km²).

L'analyse du présent chapitre sera axée essentiellement sur les caractéristiques d'ensemble et la structure par âge et sexe de la population résidente de la région.

II.1 CARACTERISTIQUES D'ENSEMBLE

II.1.1 Effectifs globaux

La population résidente (ou population de droit) recensée en 2002 dans la région de Fatick s'élevait à 609853 personnes (6.2% de la population totale du pays). En 2006, elle est estimée à 663 867 habitants (6% de la population totale du pays). On notera que la région de Fatick a été amputée de deux Communautés rurales en 2002 (avant le recensement) que sont Sadio et Taïf rattachées présentement à la région de Diourbel.

II.1.2 Répartition spatiale de la population

La population résidente de la région est inégalement répartie à travers les trois départements que compte la région. En effet, pour une population totale régionale en 2002 de 609853 habitants, 42% résident dans le Département de Fatick, 33.6% dans celui de Foundiougne et 24. 5% à Gossas alors qu'en 1988 ces proportions étaient respectivement pour Fatick, Foundiougne et Gossas de 41%, 28% et 32%. La répartition de la population résidente selon le milieu de résidence indique qu'en 2002, 12,6% de la population régionale vivaient en milieu urbain et 87,4% en milieu rurale alors qu'en 1988 ces proportions s'élevaient à 10,6% et 89.4% pour les milieux urbain et rural respectivement.

En 2006, la population de la région est estimée à 663 867 habitants (6% de la population totale du pays) pour une superficie de 7535 km², soit une densité moyenne de 88 habitants au km². Le département de Fatick abrite 41% de la population régionale, ceux de Foundiougne et Gossas respectivement 35% et 24%.

II.1.3. Densité de la population

Avec une population régionale en 2002 de 609853 habitants pour une superficie de 7535 km² la densité moyenne s'élève à 81 habitants au Km² contre une moyenne nationale de 50 habitants au Km². La densité était plus forte dans le département de Fatick avec une moyenne de 96 habitants au km² suivi de celui de Gossas avec 77,5 habitants au km² et de Foundiougne 69,3 habitants au km².

En 2006, la population de la région est estimée à 663 867 habitants (6% de la population totale du pays) pour une superficie de 7535 km², soit une densité moyenne de 88 habitants au km². Le département de Fatick abrite 41% de la population régionale, celui de Foundiougne et Gossas respectivement 35% et 24%. Fatick est le département le plus densément peuplé (103 habitants au km²) suivi de Gossas (84habitants au km²) et de Foundiougne (78 habitants au km²).

Tableau 2.1: Estimation de la population et densité par département en 2006

	Effectifs	Superficie	Densité
Fatick	271139	2646	102.5
Foundiougne	229963	2959	77,7
Gossas	162765	1930	84,3
Ensemble	663867	7535	88,1

Source : ANDS /SRSD-FATICK

II.2. STRUCTURE PAR AGE ET SEXE SELON LES RESULTATS DU RGPH DE 2002

La Pyramide des âges de la population est caractérisée par une base très large qui contraste avec un sommet rétréci. Cette forme reflète la jeunesse de la population régionale qui peut être expliquée par une fécondité élevée et une baisse de la mortalité infantile. On note par ailleurs une prédominance du sexe masculin par rapport au sexe féminin dans les groupes d'âge 0-9 ans et 10-19 ans. Cette tendance va s'inverser en faveur du sexe féminin à partir du groupe d'âge 20-29 ans (exode des jeunes femmes dans les centres urbains des autres régions).

Graphique 2.1 : Pyramide des âges de la population de la région de Fatick

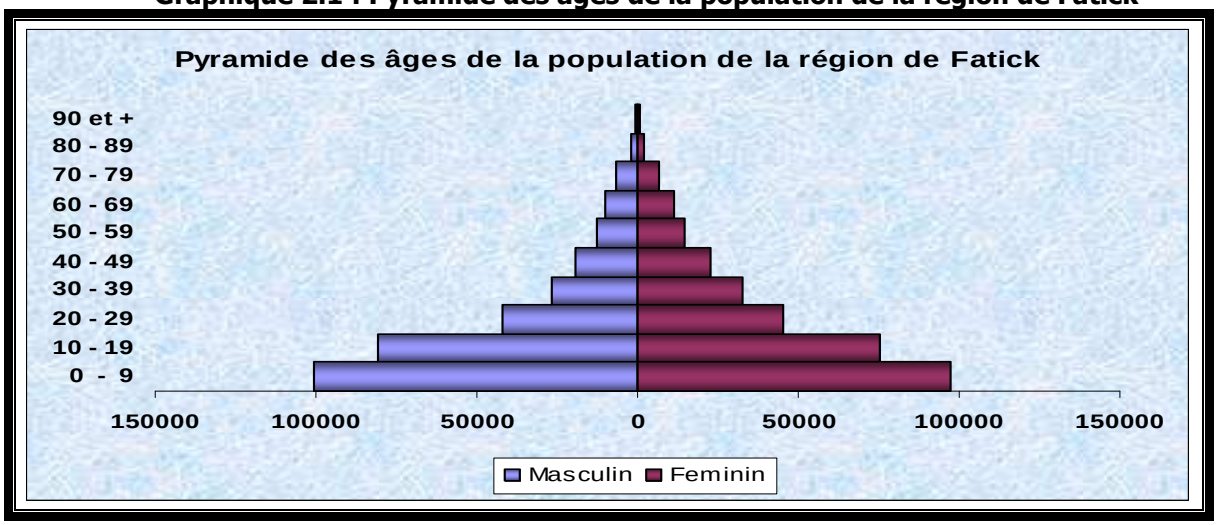

Source : RGPH2002

Dans la région de Fatick, 58% de la population à moins de 20 ans. Le rapport de masculinité
(Nombre d'homme pour 100 femmes) s'établit à 98% pour l'ensemble de la région contre une moyenne nationale de 96.7.
L'âge moyen de la population résidente est de 21,8 ans contre 22,03 ans au plan national.
La proportion des moins de 15 ans s'établit à 46,9% contre 43% au plan national alors que celle des jeunes de 15 à 34 ans est de 15,7 % contre 34,9% au plan national.
Les adultes âgés de 35 à 59 ans représentent 15,8% contre 16,8% au plan national. Quant aux personnes âgées de 60 ans et plus leur proportion est assez élevée (6,6%) par rapport à la moyenne nationale (5,4%). Le poids de la population scolarisable (7-12 ans) est de 19% contre une moyenne nationale de 17,3%.
Le taux de dépendance démographique (effectif des moins de 15 ans et des 65 ans et plus rapporté à l'effectif 15-64 ans) est de 106,7 contre 87,7 au plan national.

Tableau 2.2 : Répartition population résidente par groupe d'âge, sexe et milieu de résidence

Groupe d'âge	Milieu						Ensemble		
	Urbain			Rural					
	Sexe		Total	Sexe		Total	Sexe		Total
	Mas	Fém.		Masc.	Fém.		Masc.	Fém.	
0-9	9915	9873	19788	90711	87189	177900	100626	97062	197688
10--19	11451	11386	22837	68952	63826	132778	80403	75212	155615
20-29	5371	6720	12091	36825	38439	75264	42196	45159	87355
30-39	3329	4422	7751	23198	28367	51565	26527	32789	59316
40-49	2605	3279	5884	17003	19147	36150	19608	22426	42034
50-59	1647	2209	3856	11296	12706	24002	12943	14915	27858
60-69	1155	1517	2672	8826	9557	18383	9981	11074	21055
70-79	707	917	1624	5857	5874	11731	6564	6791	13355
80-89	227	243	470	1817	1878	3695	2044	2121	4165
90 et+	54	95	149	540	723	1263	594	818	1412
Total	36461	40661	77122	265025	267706	532731	301486	308367	609853

Source RGPH 2002

Tableau 2.3: Répartition de la population résidente par département et densités en 2002

Département	Effectifs	Superficie	Densité
Fatick	255122	2646	96,4
Foundiougne	205107	2959	69,3
Gossas	149624	1930	77,5
Ensemble	609853	7535	81

Source RGPH 2002

CONCLUSION :

De 609853 habitants dénombrés en 2002 lors du Recensement Générale de la Population et de l'Habitat, la population de la région est estimée en 2006 à 663867 habitants, soit un accroissement moyen annuel de 1.4%. Le poids de la région dans la population totale du pays est resté stable (soit 6% de la population totale du pays).
La densité moyenne régionale est de 88 habitants au km^2. Le taux d'urbanisation (12,6%) Le département de Fatick abrite 41% de la population régionale, celui de Foundiougne (35%) et Gossas (24%) avec des densités respectives de 103 habitants au km^2 pour Fatick, 78 habitants au km^2 pour Foundiougne et 84 habitants au km^2 pour Gossas.
La structure par âge (pyramide des âges) indique que 58% de la population a moins de 20 ans alors que les personnes âgées de 60 ans et plus représentent 6,6% de la population régionale. L'âge moyen de la population est de 21,8 ans. Le taux de dépendance démographique se chiffre à 106,7%.
La répartition par sexe laisse apparaître à travers le rapport de masculinité qu'il y a 98 hommes pour 100 femmes.

EDUCATION

INTRODUCTION

La région de Fatick, région de lancement de la scolarisation des filles est entrain de faire des pas de géant dans ce domaine. Le pari de la parité filles/garçons est entrain d'être gagné et dans tous les domaines des succès certains sont enregistrés comme le montrent les statistiques présentées dans ce chapitre.

III.1 EDUCATION PRESCOLAIRE

Le niveau du préscolaire compte 17 écoles pour 47 classes contre 16 écoles et 42 classes en 2004/2005, le nombre d'éducateurs est passé de 48 à 58 dont 30 parmi eux relèvent du public. Le même progrès est constaté au niveau des effectifs qui passent de 592 à 1058 apprenants en 2005/2006 dont plus de la moitié soit 538apprenants est constituée de filles.

Tableau 3.1 : Répartition de l'offre d'enseignement préscolaire en 2004/2005/2006

	Nombre d'écoles		Nombre de classes		Nombre d'éducateurs	
	2004/2005	2005/2006	2004/2005	2005/2006	2004/2005	2005/2006
Public	6	7	21	22	27	30
Privé	10	10	21	25	21	28
Total	16	17	42	47	48	58

Source : Inspection d'Académie de Fatick

Tableau 3.2: Répartition des effectifs par sexe et par année

Nombre d'élèves					
Masculin		Féminin		Total	
2004/05	2005/2006	2004/2005	2005/2006	2004/2005	2005/2006
232	348	236	364	468	712
67	172	57	174	124	346
299	520	293	538	592	1058

Source : Inspection d'Académie de Fatick

III.2. ENSEIGNEMENT ELEMENTAIRE

L'enseignement élémentaire dispose d'une capacité d'accueil de 2827 classes en 2005/2006 contre 2789 classes en 2004/2005. Pendant la même période, les effectifs sont passés de 113.677élèves à 118.655 dont seuls 3239 sont dans le privé.
Le taux brut de scolarisation qui était de 75,3 % en 2005 est passé à 77,49% en 2006 et le taux des filles reste supérieur à celui des garçons 78,50% contre 75,48 %.

Les taux de réussite au CFEE sont passés de 44,53% à 69,39%. Par contre, à l'entrée en 6ème on a observé qu'une légère amélioration car dans la même période le taux est passé de 46,55% à 47,44%.

Tableau 3.3: Répartition de l'offre d'enseignement élémentaire en 2004/2005/2006

	Nombre d'écoles		Nombre de classes		Nombre d'éducateurs	
	2004/2005	**2005/2006**	**2004/2005**	**2005/2006**	**2004/2005**	**2005/2006**
Public	529	582	2679	2721	2502	2647
Privé	18	25	110	106	110	106
Total	547	607	2789	2827	2612	2753

Source : Inspection d'Académie de Fatick

Tableau 3.4: Répartition des effectifs par année et sexe

Nombre d'élèves					
Masculin		**Féminin**		**Total**	
2004/05	**2005/2006**	**2004/2005**	**2005/2006**	**2004/2005**	**2005/2006**
56672	59032	53639	56384	110311	115416
1876	1726	1490	1513	3366	3239
58548	60758	55129	57897	113677	118655

Source : Inspection d'Académie de Fatick

Tableau 3.5: Taux brut de scolarisation en 2004, 2005 et 2006

	2004	**2005**	**2006**
Garçons	70,10	74,6	75,48
Filles	70,10	76,0	78,50
Total	70,10	75,30	77,49

Source : Inspection d'Académie de Fatick

Graphique 3.1 : Taux Brut de scolarisation dans l'élémentaire de 2004 2006

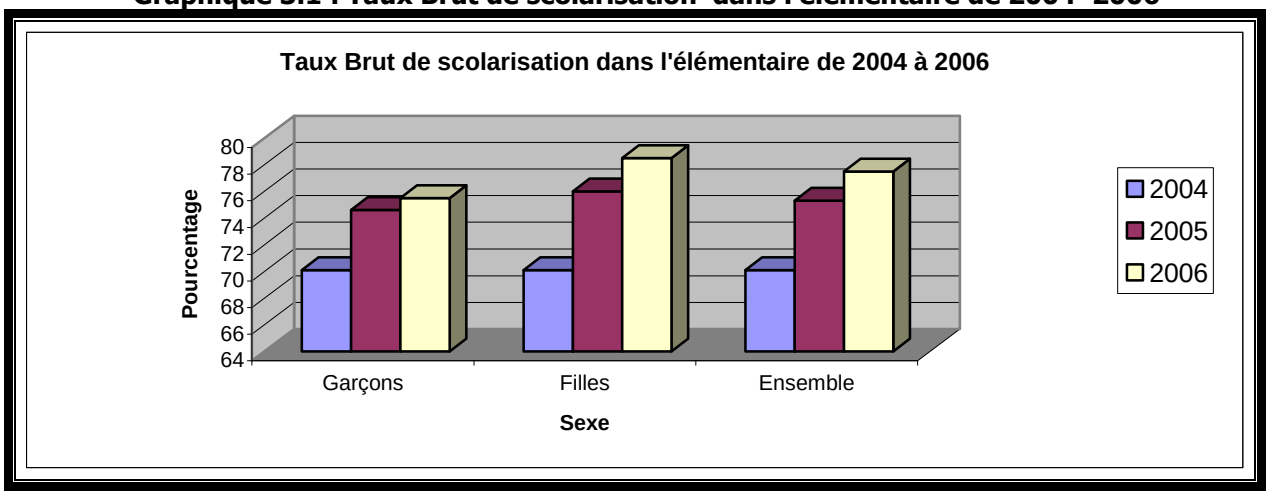

Tableau 3.6 : Taux de réussite aux examens en 2004, 2005 et 2006

	CFEE			ENTREE EN 6ème		
Départements	2004	2005	2006	2004	2005	2006
Fatick	48,71	42,17	72,90	49,23	44,33	49,82
Foundiougne	39,95	50,40	67,53	43,24	51,77	47,24
Gossas	38,94	43,56	62,45	42,15	43,56	41,36
Total	44,31	44,53	69,39	46,24	46,55	47,44

Source : Inspection d'Académie de Fatick

III.3. ENSEIGNEMENT MOYEN

L'enseignement moyen compte un effectif de 22909 élèves et 419 classes en 2005/2006 contre 15587 élèves et 365 classes pour l'année 2004/2005.
Le public est fréquenté par 21080 élèves, soit plus 90 %. Si les résultats aux examens du BFEM en 2005 ont été de loin inférieurs à ceux de 2004 (22,7 % contre 46,9 %), un léger progrès a quand même était noté en 2005/2006 avec 35,32% de réussite, le département de Gossas sort du lot en faisant mieux qu'en 2004 avec 50,15%

Tableau 3.7 : Répartition des effectifs et des classes de l'enseignement moyen en 2005/2006

	Classes	Effectifs
Public	372	21080
Privé	47	1829
Total	419	22909

Source : Inspection d'Académie de Fatick

Tableau 3.8 : Taux de réussite au BFEM en 2004, 2005 et 2006

Départements	2004	2005	2006
Fatick	48,0	21,2	31,35
Foundiougne	44,7	23,2	37,20
Gossas	45,7	28,5	50,15
Total	46,9	22,7	35,32

Source : Inspection d'Académie de Fatick

Graphique 3.2 Taux de réussite au BFEM par département de 2004 à 2006

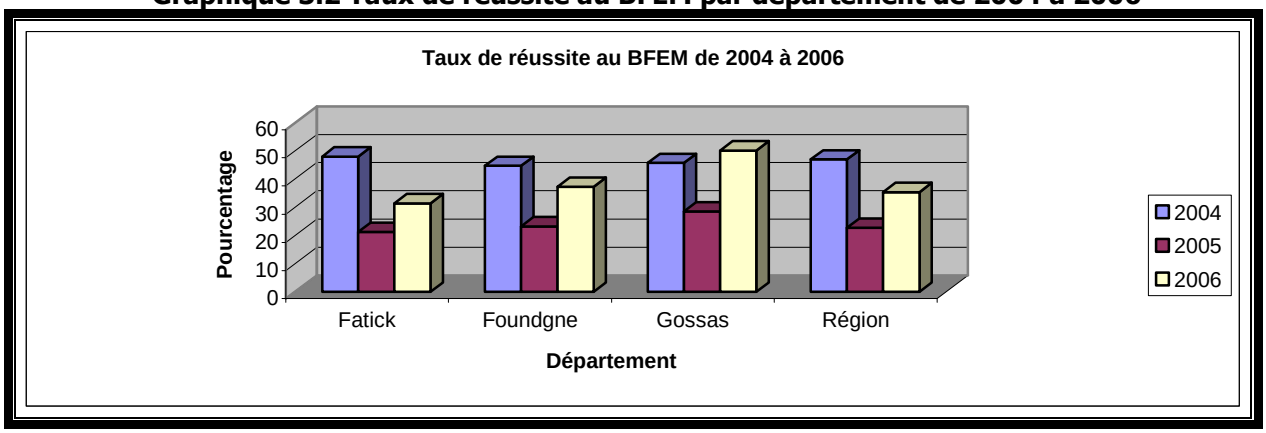

III.4. ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Si le nombre de classes de l'enseignement secondaire (95) n'a pas varié par rapport à 2004/2005, les effectifs ont cependant accusé une légère hausse passant de 3307 à 3880. Il importe de noter que l'enseignement secondaire est presque totalement public.
Le taux de réussite au Bac poursuit sa pente ascendante passant de 61,9% en 2004 à 62% en 2005, il a atteint 64,43% en 2006.
Le département de Foundiougne, comme à l'accoutumée, présente les meilleurs résultats au Bac avec respectivement 87,4 % en 2004, 78,2 % en 2005 et 78,64% en 2006.

Tableau 3.9 : Répartition des effectifs et des classes de l'enseignement secondaire général en 2005/2006

	Classes		Effectifs	
	2004/2005	2005/2006	2004/2005	2005/2006
Public	92	92	3272	3830
Privé	3	3	35	50
Total	95	95	3307	3880

Source : Inspection d'Académie de Fatick

Tableau 3.10 : Taux de réussite au BAC en 2004, 2005 et 2006

Départements	2004	2005	2006
Fatick	52,0	59,2	59,22
Foundiougne	87,4	78,2	78,64
Gossas	78,8	60,0	64,87
Total	61,9	62,0	64,43

Source : Inspection d'Académie de Fatick

Graphique 3.3 Taux de réussite au BAC par département de 2004 à 2006

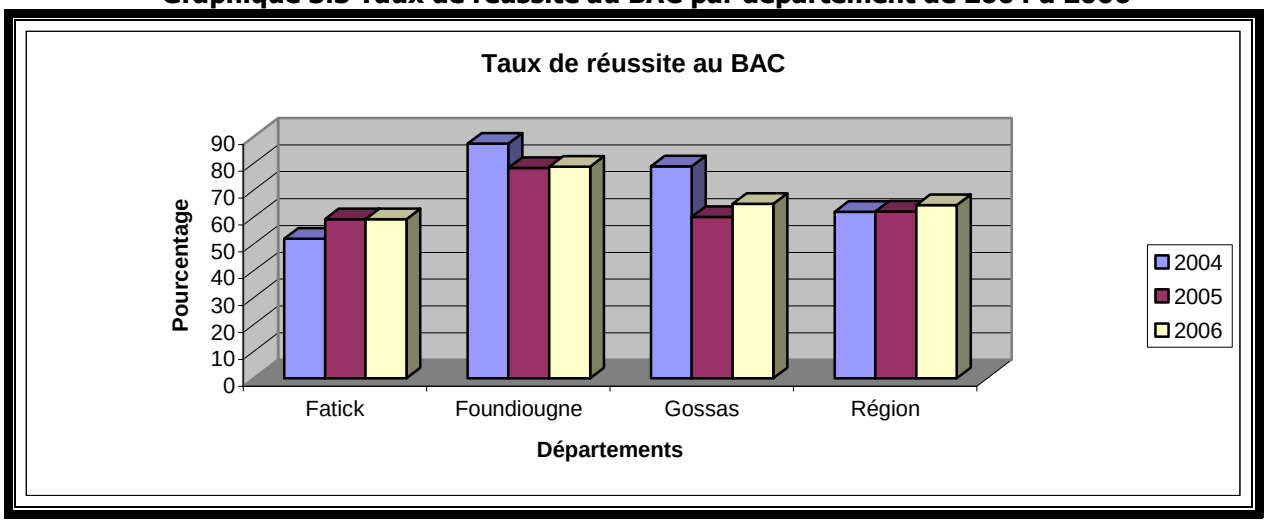

III.5. ALPHABETISATION

Avec la fin ou la mise en veilleuse de certains projets, l'alphabétisation a connu une chute vertigineuse dans la région. En effet, de 279 classes (240 CAL et 39 ECB) en 2004/2005, l'effectif est tombé à 33 classes (28CAL et 5 ECB) en 2005/2006 et les opérateurs dans la

même période passent de 62 à 39. Les femmes continuent d'être la cible principale des programmes d'alphabétisation avec 102 femmes sur un effectif de 151 apprenants.

Tableau 3.11: Situation de l'alphabétisation et des écoles communautaires de base en 2005/2006

	Nombre de CAL	Effectifs		Nombre de ECB	Effectifs		Opérateurs	
		Total	Femmes		Total	Femmes	Total	Femmes
Fatick	26	780	700	00	00	00	27	IND
Foundiougne	02	50	27	5	151	102	7	IND
Gossas	00	00	00	00	00	00	5	IND
Région	28	830	727	5	151	102	39	IND

Source : Inspection d'Académie de Fatick

CONCLUSION

Avec le PDEF, les efforts devront être poursuivis tant au niveau de l'accès que de la qualité. La scolarisation des filles et leur maintien à l'école restent une bataille pour laquelle toutes les forces vives de la région doivent s'impliquer, si on sait que le travail domestique, le mariage précoce et/ou forcé sont des contraintes majeures dans la région.

SANTE

INTRODUCTION

Malgré des contraintes réelles dues au déficit en infrastructures de référence fonctionnelles, en personnels qualifiés et en financements, les services de la région médicale de Fatick ont encore enregistré des performances en 2006. Les meilleures réalisations ont été notées dans les domaines de la survie de l'enfant : la vaccination en particulier (où les niveaux de couverture dépassent déjà les objectifs du Ministère et augmentent régulièrement depuis 2003) et la lutte contre la maladie (en particulier pour la lèpre). Malheureusement, les indicateurs de santé maternelle restent toujours bas et la mise en œuvre de l'initiative de gratuité des accouchements et des césariennes (dont l'objectif est de contribuer à la réduction de la mortalité maternelle) n'a pas eu les effets attendus, qui étaient d'augmenter le niveau de fréquentation des structures de santé par les femmes en grossesse et le niveau d'assistance par un personnel qualifié de ces femmes lors de l'accouchement. Cette année, la région n'a pas enregistré de cas de choléra et sur les 619 cas de maladies à potentiel épidémique, seuls 04 (2 cas de méningites, un de rougeole et un de tétanos néonatal) ont été confirmés et 07 décès ont été enregistrés soit 1,2% de mortalité globale.

Le présent chapitre tentera de faire l'état des lieux sur les infrastructures, le personnel et le financement de la santé avant d'aborder le bilan des activités des formations sanitaires et les perspectives.

IV.1. INFRASTRUCTURES

La région de Fatick compte un centre hospitalier régional (en chantier depuis 1.999) et 06 centres de santé (dont les 03 sont des centres SOU de référence, dotés de bloc opératoire). La région totalise aussi 84 postes de santé publics et 289 cases de santé plus ou moins fonctionnelles.
La région abrite en plus les infrastructures suivantes :
01 CDVA
01 Pharmacie régionale d'approvisionnement
01 Centre régional de référence PF
03 Centres SOU
1 Centre de santé mentale « Dalal Xel »
11 Dispensaires privées catholiques
01 Dispensaire militaire (à Toubacouta)
01 infirmerie de Maison d'Arrêt et de Correction (MAC) à Fatick
11 Cabinets et infirmeries privés de soins
01 Village psychiatrique (Niakhar)
02 Centres de recherche (IRD à Niakhar et IP à Dielmo/Ndiob)
01 Centre de Médecine traditionnelle (Malango)
11 Officines de pharmacie privées

Tableau 4.1 : Répartition des Infrastructures de la région en fonction du type et par district.

Districts sanitaires	Hôpital régional	Centre de santé	Postes de santé	Cases de santé
Fatick	01	01	31	69
Dioffior	00	01	09	28
Foundiougne	00	01	10	50
Sokone	00	01	13	48
Gossas	00	01	12	43
Guinguinéo	00	01	09	51
Total	01	06	84	289

Source : Région Médicale

Tableau 4.2 : Comparaison normes et réalités Région

Ratio	Normes OMS (habitants)	Niveau région (habitants)
Hôpital	150.000	677.704
Centres de santé	50.000	112.951
Postes de santé	5 à 10.000	8.068
Cases de santé	Pas de normes définies, en moyenne 1.000 habitants/case	2.344

Source : Région Médicale

Avec un centre de santé par district, la moyenne de couverture est d'un centre pour 112.951 habitants (au lieu de un pour 50.000 habitants), ce qui représente un déficit important. Cette moyenne cache cependant des disparités : le déficit est plus grave pour le district de Fatick qui a un centre pour 216.210 habitants, alors que ceux de Guinguinéo et de Dioffior sont près de la norme avec respectivement des ratios d'un centre pour 56.686 habitants et 61.248 habitants.

Tableau 4.3 : Desserte en centres de santé au niveau des districts

Districts	Indice de couverture centre de santé/population	
	Début 2004	Fin 2006
Fatick	205.914	216.210
Dioffior	58.331	61.248
Gossas	101.566	106.644
Guinguinéo	53.987	56.648
Foundiougne	110.750	116.288
Sokone	111.743	120.628
Total Région	1 centre / 107.050	1centre /112.951

Source : Région Médicale

Dans la plupart des districts, le niveau de couverture en centre de santé n'a pas changé ou s'est dégradé du fait surtout de la croissance démographique et de la stagnation du nombre de ces structures. Les « petits » districts de Guinguinéo et de Dioffior ont les ratios plus proches de la norme OMS.

Tableau 4.4 : Desserte en postes de santé au niveau des districts

Districts	Indice de couverture Postes de santé / population	
	Début 2004	Fin 2006
Fatick	9.359	6.975
Dioffior	6.481	6.805
Gossas	9.233	8.887
Guinguinéo	13.321	6.294
Foundiougne	11.075	11.629
Sokone	7.981	9.279
Total Région	1 Poste / 9.175	1 poste / 8.068

Source : Région Médicale

En ce qui concerne les postes de santé, la région en comptait 84 en fin 2006 (contre 70 en début 2004, soit une augmentation de 14 postes de santé en 03 ans), ce qui donne un ratio de couverture d'un poste pour 8.068 habitants ; ratio qui est dans les normes de l'OMS/PNDS qui préconisent un PS pour 5.000 habitants en zone rurale à un PS pour 10.000 habitants en zone urbaine. La région de Fatick étant très peu urbanisée, il est plus pertinent de considérer le ratio 1 (un) PS /5.000 habitants pour garantir une bonne accessibilité aux services.

Pour corriger le déficit de centres de santé à Fatick, il est prévu, dans le cadre du BCI de 2006 et 2007, la construction d'un centre de santé à Niakhar (et l'érection de cet arrondissement en district sanitaire) et un autre centre de santé à Passy. Mais pour être dans les normes de la carte sanitaire, il faudra mettre dans la région un total de 14 centres de santé. Pour le moment, les localités éligibles (en plus de ceux déjà identifiés) sont Diakhao et Colobane. Enfin, des partenaires du Conseil Régional dans le cadre de la coopération décentralisée, ont identifié la localité de Ndangane (dans le district de Dioffior) pour un projet de centre de santé.
Pour améliorer la couverture en postes (et si on considère que pour la région de Fatick, la norme est 1 PS/5.000 habitants du fait de sa forte ruralité), Il faudra un total de 135 postes de santé (soit 51 postes de plus) pour satisfaire la carte sanitaire.

Pour le moment, les villages éligibles identifiés par les MCD pour abriter un poste de santé, sont au nombre de 18.
Enfin, le nombre de cases et de maternités rurales est très élevé (289), soit un ratio d'une case pour 2.344 habitants (contre 258 en 2005; soit 31 nouvelles cases construites). Il n y a pas de norme standard (préconisée par l'OMS ou le PNDS) de population couverte par case, il est souvent admis qu'une case de santé doit couvrir 1.000 habitants. De ce point de vue, le nombre de cases est insuffisant. Mais en réalité, l'implantation des cases de santé n'a pas répondu aux attentes et malgré les efforts d'équipement et de formation des ASC et matrones faits par les ONG dans le cadre de la mise en œuvre de programmes de santé communautaire (interventions de DISC à Guinguinéo et d'autres ONG et partenaires dans les autres districts), les cases de santé ne sont pas judicieusement utilisées.

Et pour cause, la construction des cases n'obéit en général à aucun critère objectif et une fois construites, elles restent peu ou pas fréquentées par les bénéficiaires et leurs activités ne sont pas supervisées par les agents des postes de santé. Aussi, 41% seulement des 289 cases de santé sont-elles fonctionnelles (soit 118 des cases). Le district de Fatick compte le plus grand nombre de cases de santé non fonctionnelles (46 sur 80, soit 57,5 %).

IV.2. LE PERSONNEL DE SANTE

Le personnel de santé étatique de la région se présente en 2006 comme suit :
13 Médecins
01 Pharmacien
03 Dentistes et 03 TS en Odontologie
03 TS de Santé (administration)
02 techniciennes de laboratoire
02 TS ophtalmologie
03 TS Anesthésie et Réanimation
03 Techniciens de maintenance
01 Ingénieur du génie Sanitaire
03TSGS
06 SOH
12 Agents d'hygiène
08 auxiliaires d'hygiène
54 Infirmiers d'état
19 Sages Femmes d'état
01 Technicien médical (ISL)
22 Agents sanitaires
39 Infirmiers brevetés
07 Aides infirmières et 04 Matrones décisionnaires
25 agents prestataires du privé

Globalement, la région de Fatick accuse un déficit dans toutes les catégories de personnel, en particulier pour les dentistes et /ou TSO, les Médecins et les Sages femmes. Les couvertures passives pour tous les types de personnel sont loin des normes de l'OMS et du PNDS. Il y a une bonne couverture de la région en personnel de soins infirmiers (1/5.803 habitants), couverture à relativiser parce que dans cette catégorie, nous avons comptabilisé en plus des infirmiers d'état, les agents sanitaires et les infirmiers brevetés (alors que la norme OMS se définit par rapport aux IDE).
Le district de Fatick (du fait de son poids démographique) a le plus grand déficit en médecins et Infirmiers d'Etat et agents de soins en général, alors que le district de Sokone accuse le plus fort déficit en sages femmes.
Le district de Guinguinéo (qui à l'inverse de Fatick, a une petite population), a les meilleurs ratios en Médecin et en agents de soins, alors que Foundiougne est toujours en tête pour le ratio de couverture en sage femme.
Les ratios de couverture en personnel de soins se sont améliorés avec l'affectation de nombreux infirmiers brevetés et contractuels.
La région compte en outre un seul pharmacien (le pharmacien régional, responsable des activités des Laboratoires et de la Surveillance sentinelle). Le nombre de chirurgien

dentiste est passé de 1 à 3 avec l'affectation de dentistes au niveau des centres SOU de Foundiougne et de Sokone.
La région de Fatick comptait par rapport à l'ensemble du pays, seulement 6% de disponibilité en personnel (contre 35% pour Dakar) : Etude – IPGP-MSP Mai 2001). En 2006, Cette situation reste presque identique. Il y a donc une iniquité dans l'allocation des ressources humaines, situation qui défavorise davantage la région de Fatick et contribue à une plus grande exclusion de ses populations déjà durement touchées par la pauvreté.

Tableau 4.5 : Répartition du personnel de soins de la région en fonction des catégories et des districts.

Districts Sanitaires	Infirmiers Diplômés d'Etat	Agents sanitaires	Infirmiers brevetés	Total agents de soins	Sages femmes d'état
Fatick	12	04	16	32	05
Dioffior	06	04	04	14	02
Foundiougne	09	03	03	15	05
Sokone	12	05	05	22	02
Gossas	10	02	05	17	03
Guinguinéo	05	04	06	15	02
Total	54	22	39	115	19

Source : Région Médicale

Tableau 4.6 : Ratios, normes et besoins en personnels de la région médicale.

Catégories Personnels	Normes	Ratios actuels	Besoins
Médecins	1/10.000 habitants	1/52.527 habitants	4 Médecins pour les DS de Fatick, Foundiougne, Sokone et Gossas
Pharmacien	Pas de norme définie	1 pour toute la RMF	Un autre Pharm. à la RM (? Pharm. PRA)
Dentiste	1/10.000 habitants	3 pour la RMF Soit 1/227.621habitants	2 autres dentistes pour les DS de Guinguinéo et Dioffior.
IDE	1/5.000 habitants	1/ 12.645 habitants	Augmenter les IDE des centres de santé
Infirmiers et agents sanitaires	Pas de norme définie	1/5.937 habitants	Doubler les grands postes de santé
SFE	1/ 1.500 FAR	1/8.266 FAR	Augmenter les SFE des centres de santé

Source : Région Médicale

Tableau 4.7 : Ratios de différents personnels de santé par district et pour la région

Ratios District	Ratio Médecin par Population	Ratio SFE par FAR	Ratio IDE par population	Ratio IDE, AS et IB par Population
Fatick	108.105	9.946	18.017	6.756
Dioffior	30.624	7.044	10.208	4.375
Foundiougne	58.144	5.349	12.920	7.752
Sokone	60.314	13.722	10.052	5.483
Gossas	53.322	8.176	10.664	6.277
Guinguinéo	28.324	6.514	11.330	3.778
Région	52.527	8.266	12.645	5.803

Source : Région Médicale

Tableau 4.8 : Répartition des personnels communautaires par catégorie et par structures et niveaux d'intervention.

Districts	ASC		Matrones		Relais	
	Centres et Postes de santé	Cases de santé	Centres et Postes de santé	Cases de santé	Quartiers des communes	Villages
Fatick	114	20	58	36	45	286
Dioffior	19	14	26	14	15	157
Foundiougne	14	32	34	64	50	73
Sokone	20	39	36	42	23	207
Gossas	11	34	18	34	22	51
Guinguinéo	14	13	17	44	25	115
Région	192	152	189	234	180	889

Source : Région Médicale

IV.3. LE FINANCEMENT DE LA SANTE.

Les partenaires financiers sont représentés par l'État, les Comités de santé, les Collectivités locales, les Bailleurs de fonds, les ONG et les agences d'exécution, les autres organismes comme le CNLS, le PRN et les organisations de coopération décentralisée.

L'État assure la construction de certaines infrastructures, la dotation en équipements logistiques et la rémunération du personnel. Ces apports se font à travers les fonds de dotation gérés par les responsables des collectivités locales (Conseils ruraux, Municipalités et Région), et les fonds non décentralisés (crédits Etat pour les régions médicales et les districts, co-gérés avec les autorités administratives). En 2006, l'Etat a voté un budget total (Fonds de dotation et budget non décentralisé) de 325 559 505 FCFA pour les services de santé, soit 226 540 666 et 99 018 840 F respectivement). Pour un budget total d'un peu plus de 325 millions de francs, l'Etat a investi en 2006 en moyenne 480,4 F pour la santé de chaque habitant de la région de Fatick, à travers les fonds de dotation et les crédits étatiques non décentralisés. Ce ratio n'a pas évolué depuis 2004 (il était à 480,2 F). Les autres financements de l'état, sont constitués par les salaires (y compris ceux des contractuelles) et les motivations semestrielles.
Ces fonds sont de loin plus importants que les budgets alloués directement au niveau des régions et districts. En 2006, ils se sont élevés à 595.063.224 Fcfa. Le montant total des contributions de l'état (en plus des fonds de fonctionnement des districts) s'élève donc à 920 622 729 FCFA, ce qui correspond à 1.358,5 F de financement de l'état par tête d'habitant tous apports confondus, contre une moyenne nationale de 2 200 F (en 2003/Evaluation des PDDS/PRDS) ;

Les Comités de santé supportent les charges récurrentes de fonctionnement des structures de santé (avec les fonds issus de la contribution des populations à l'effort de santé). Les populations (les ménages) contribuent à l'effort de santé en payant les soins et les médicaments. Ces fonds sont gérés par les comités de santé qui les utilisent en retour pour garantir le fonctionnement continu des structures de santé, en particulier la disponibilité permanente en médicaments et produits de base. Les recettes totales des comités s'élèvent à 420 410 526 F, dont près de 90% sont réinvestis pour le fonctionnement des services.

Le cumul des apports de l'Etat et des comités de santé s'élèvent à 1 341 033 255 F CFA en 2006 , soit 1 978 F CFA par tête d'habitant, ce qui est encore très faible.

Les Collectivités locales se sont vu transférer la gestion du secteur de la santé par la loi sur la décentralisation.

Les Bailleurs de fonds sont représentés par la Banque Mondiale, la Banque Africaine de Développement, l'UNICEF, l'USAID, la JICA, la Coopération Technique Belge.

Les ONG et agences d'exécution financent souvent des activités de santé et de nutrition communautaire, construisent et équipent des cases de santé.

Les autres organismes comme le CNLS, le PRN, les Organisations de coopération décentralisée, etc.

La plupart des partenaires appuient le système de santé pour l'atteinte des objectifs d'accès aux services, de couverture sanitaire et de lutte contre la mortalité infantile et maternelle avec l'appui des financements du Fonds mondial.

IV.4. BILAN DES ACTIVITES DES FORMATIONS SANITAIRES EN 2006.

IV.4.1. Les cibles

Les enfants de 0 à 11 mois et de 0 à 5 ans sont les cibles des programmes de survie de l'enfant, alors que les FAR sont les bénéficiaires des programmes de santé de la reproduction et de santé maternelle.

Tableau 4.9 : Répartition des populations cibles par district en 2006

Districts	Population totale	Enfants 0 à 11 mois	Enfants 0 à 5 ans	FAR
Fatick	216.210	7.632	41.080	49.728
Dioffior	61.248	2.136	11.634	14.087
Foundiougne	116.288	4.092	22.095	26.746
Sokone	120.628	4.236	22.293	27.744
Gossas	106.644	3.468	20.263	24.528
Guinguinéo	56.648	1.956	10.771	13.029
Région	677.704	23.520	128.136	155.872

Source : Région Médicale

IV.4.2. Les Consultations Primaires Curatives.

- La prise en charge globale

Sur les 252 847 cas vus en consultation, seuls 1 904 cas ont été hospitalisés (soit 0,75% des cas) et 177 cas sont décédés (soit 9,3% des admissions). Les données sur les hospitalisations et la mortalité dans les structures de santé ne traduisent pas la réalité : Elles ne sont pas systématiquement collectées (souvent il n'y a pas de registres pour enregistrer les décès), ensuite les cas graves sont référés vers les hôpitaux où souvent ils décèdent sans que la structure d'origine n'ait le feed-back. Pire encore, les nombreuses admissions pour paludisme ne sont pas mentionnées dans les rapports globaux de zones, alors qu'elles sont collectées dans la base de données RBM qui est transmise tous les trimestres directement au PNLP, sans copie pour la région.

Tableau 4.10 : Bilan des activités de Consultations Primaires Curatives.

Districts	Consultants	Consultations	NC vus et orientés*	Hospitalisés	Décès
Fatick	50 249	54 269	126	489	109
Dioffior	29 706	32 082	ND	69	12
Foundiougne	49 725	53 704	15	147	27
Sokone	60 552	65 395	20	147	09
Gossas	27 345	29 672	189	137	07
Guinguinéo	35 270	38 092	291	915	13
Région	252 847	273 214	641	1904	177

Source : Région Médicale

- La morbidité

Le paludisme occupe toujours la 1ère place parmi les consultants avec 42,17% des cas enregistrés, et sa morbidité proportionnelle varie en fonction des districts, de 34 à plus de 48 % ces cas. Les districts de Foundiougne, Fatick et Sokone (de faciès plutôt tropical) sont plus touchés que ceux des districts continentaux de Gossas et de Guinguinéo.

Tableau 4.11.a : Causes de morbidité en 2005 et 2006.

Districts	Année	1ère	2ème	3ème	4ème	5ème
Fatick	2005	Paludisme	Maladies. Diarrhéiques	IRAS	IST	Dermatoses
	2006	Paludisme	Traumatisme	IRAS	Dermatoses	Maladies. Diarrhéiques
Dioffior	2005	Paludisme	IRAS	Maladies. Diarrhéiques	IST	Dermatoses
	2006	Paludisme	IRAS	Autres	Dermatoses	IRAS
Foundiougne	2005	Paludisme	Dermatoses	IST	Maladies. Diarrhéiques	IRAS
	2006	Paludisme	Maladies. Diarrhéiques	IRAS	HTA	Dermatoses

Tableau 4.11.a : Causes de morbidité en 2005 et 2006 (suite).

Districts	Année	1ère	2ème	3ème	4ème	5ème
Sokone	2005	Paludisme	Dermatoses	IRAS	Parasitoses intestinales	Rhumatismes
	2006	Paludisme	IRAS	Autres	Dermatoses	Maladies. Diarrhéiques
Gossas	2005	Paludisme	IRAS	Dermatoses	Maladies. Diarrhéiques	HTA
	2006	Paludisme	IRAS	HTA	Maladies. Diarrhéiques	Dermatoses
Guinguinéo	2005	Paludisme	IRAS	Maladies. Diarrhéiques	Maladies. Diarrhéiques	HTA
	2006	Paludisme	Dermatoses	Autres	IRAS	HTA

Source : Région Médicale

Tableau 4.11.b : Données de la morbidité palustre en fonction des districts en 2004 2005 et 2006

Districts	Consultants	Cas de paludisme	Morbidité en 2006 (%)	Morbidité en 2005 (%)	Morbidité en 2004 (%)
Fatick	50 249	23 631	47 %	46,9	49,6
Dioffior	29 706	12 390	41,7 %	39,1	53,0
Foundiougne	49 725	24 067	48,4 %	30,0	41,0
Sokone	60 552	21 798	35,9 %	48,4	32,3
Gossas	27 345	12 598	35,7 %	34,1	59,4
Guinguinéo	35 270	12 169	34,5 %	50,6	47,8
Total	252 847	106 644	42,17 %	41,6	47,7

Source : Région Médicale

- Le dépistage des cas du VIH

Cette année, le test de dépistage a été fait sur 2.689 personnes, soit dans le cadre du dépistage obligatoire (malades suspects), soit en dépistage volontaire anonyme. Parmi eux, 160 (soit 6%) sont positifs. 86,25% des VIH positifs sont de type 1. Le nombre de tests a triplé par rapport à 2005 et plus que quintuplé par rapport à 2004. Mais nous sommes encore loin de l'objectif de 9.208 tests attendus de la région de Fatick pour fin 2006. Avec le maintien de ce rythme de progression (232%), la région va combler son gap en moins de 2 ans.

Tableau 4.12.a : Dépistage des cas de VIH au niveau des districts.

Districts	Testés	VIH1	VIH2	VIH1+2	Total
Fatick	1148	39	02	01	42
Dioffior	167	14	00	00	14
Foundiougne	550	41	11	05	57
Sokone	343	27	02	01	30
Gossas	217	02	00	00	02
Guinguinéo	264	15	00	00	15
Région 2006	2689	138	15	07	160
Région 2005	809	75	07	01	83
Région 2004	456	63	02	01	65

Source : Région Médicale

La répartition des cas de tests de dépistage du VIH selon le type de dépistage montre que la moitié des dépistages ont été faits à la faveur de l'offre des services de PTME chez les femmes enceintes.

Tableau 4.12.b : Répartition des tests selon le type de dépistage.

Types.	Nombre de tests	VIH1	VIH2	VIH1+2	Total +
Patients	437	95	11	04	110
TB/VIH	20	11	01	00	12
PTME	1401	16	00	00	16
Volontaire	831	16	03	03	22
Total 2006	2689	138	15	07	160
Total 2005	809	75	07	01	83
Total 2004	456	63	02	01	65

Source : Région Médicale

- La tuberculose

Les nouveaux cas frottis positifs représentent 78,45 % de l'ensemble des cas. Les frottis négatifs et les tuberculoses extra pulmonaires représentent respectivement 6,9% et 6,09% des cas. Pour ces deux dernières formes (frottis négatifs), ce sont les districts de Guinguinéo et de Fatick qui ont les prévalences les plus élevées avec 26,9% et 16 ,3%. Cette même situation était observée en 2005, recommandant donc aux MCD de ces districts de faire des investigations pour connaître les causes.

Les taux actuels de dépistage et de guérison sont encore loin des normes recommandées. Ils varient de 30,76% à Guinguinéo à 69,13% au niveau de Foundiougne, alors que les taux de guérison varient de 50 % à Dioffior à 80 % et 84,37 % à Guinguinéo et Gossas, seuls districts à avoir atteint l'objectif souhaité.

Par rapport à 2005, aussi bien le taux de dépistage que celui de guérison a stagné. Par rapport aux autres indicateurs d'évaluation du traitement, le taux de succès thérapeutique (guérison avec ou sans contrôle bactériologique) est lui aussi stagnant avec 75,34% (contre 74,82 % en 2005), les abandons ont légèrement augmenté (13 %, contre 11% l'année passée).

Tableau 4.13.a : Notification des cas de tuberculose au cours de l'année 2006.

Districts	TPM+	Rechutes	Echecs	Reprises	Frottis négatifs	Tub.extra Pulm	Total
Fatick	57	04	01	02	01	06	71
Dioffior	20	00	01	00	02	01	24
Gossas	21	02	01	00	01	00	25
Guinguinéo	12	00	01	00	03	06	22
Foundiougne	56	02	02	00	02	01	63
Sokone	27	04	00	01	08	01	41
Région	193	12	06	03	17	15	246

Source : Région Médicale

Tableau 4.13.b : Taux de dépistage et de guérison des cas de tuberculose.

District	Cas Attendus	Taux de Dépistage	Taux de Guérison	Taux de succès	Taux des abandons
Fatick	151	37,74	67,44	79,06	18,60
Dioffior	42	46,61	50	58,33	16,66
Foundiougne	81	69,13	64,38	72,60	15,06
Sokone	84	32,14	78,78	78,78	12,12
Gossas	74	28,37	84,37	84,37	3,12
Guinguinéo	39	30,76	80	80	0
Total Région	471	40,97	69,30	75,34	13,02
2005		49,45 %	69,56 %		
2004		22,8 %	61,5 %		

Source : Région Médicale

- La lèpre

Neuf (09) nouveaux cas de lèpre ont été dépistés pendant l'année 2006. Tous sont des multi bacillaires, ce qui signifie que la région est en phase d'élimination de la Lèpre.
L'autre élément qui milite en faveur de l'élimination de la lèpre est le faible taux de détection qui est 0,13/10.000 habitants et qui, depuis plus de 10 ans est en deçà de la norme d'un cas pour 10.000 habitants.
Le taux de mutilation (grade 2) est élevé (11,1 % alors qu'il doit être nul), et témoigne d'un dépistage toujours tardif, pour des raisons surtout sociales (méconnaissance de la maladie ou honte à se faire consulter). Des stratégies de dépistage actif, notamment par l'organisation des consultations foraines devraient permettre d'éviter ces situations.

Tableau 4.14 : Notification des cas de lèpre selon les formes cliniques durant l'année 2006.

Cas de Lèpre	Malades enregistrés au début de l'année	Nouveaux cas		Autres cas admis	IST/PCT repris en traitement	Total malades en fin d'année
		Dépistés pendant l'année	Avec infirmité de grade 2			
PB	01	00	00	00	00	00
MB	17	09	01	03	00	14
Total	18	09	01	03	00	14

Source : Région Médicale

IV.4.3. La santé maternelle et infantile

- Les activités de maternité

De seulement 35,15% des accouchements enregistrés au niveau des maternités des districts et 15,6% effectivement assistés par du personnel qualifié en 2005, ces pourcentages sont passés en 2006 à 66% des accouchements dans les structures (+ 34,5 points de progrès) et 38,7% d'accouchements assistés (+ 23,07 points), soit une amélioration nette de ces indicateurs cette année.

Les avortements vus dans les structures de santé représentent 3,8% des grossesses attendues (contre 2,08% en 2005). Les taux varient de 1,7% au District de Guinguinéo 6,3% à Sokone (Sokone qui avait l'année dernière le plus grand taux d'avortement avec à 4,27% des accouchements attendus).

Sur les 15.524 accouchements vus dans les maternités, 14.949 ont donné des naissances vivantes, soit 96,2 % des cas, ce qui constitue un pourcentage appréciable. Les morts nés représentent 2,8 % des accouchements vus et parmi ces derniers, 60% sont frais. Ce pourcentage très élevé des morts nés frais pose le problème de la qualité de l'accouchement dont la plupart est effectué par des matrones qui n'ont pas de compétences pour gérer les complications qui peuvent survenir pendant ce moment critique.

Seize (16) cas annuels de décès maternels ont été enregistrés dans les formations sanitaires de la région. Rapportés aux 14.949 naissances vivantes, cela donne le rapport de 107 décès pour 100.000 naissantes vivantes. En réalité, la grande majorité des femmes meurent soit dans les formations hospitalières des régions limitrophes où elles sont référées soit à domicile.

En ce qui concerne les décès néonataux, 49 ont été enregistrés et la plupart des cas surviennent plutôt pendant la période néonatale précoce avec 40 cas (soit 81,6%), contre 09 pendant la période néonatale tardive. La mortalité néonatale rapportée aux naissances vivantes donne le ratio de 49/14.949, soit 3,27 pour 1.000 naissances vivantes. Là aussi, les données sont biaisées car la plupart des décès surviennent ailleurs que dans les centres de santé des districts.

Tableau 4.15.a : Données sur les accouchements et les avortements au niveau des districts

District	Grossesses attendues	Accouchements enregistrés			Accouchements assistés	Avortements
		Nombre	Enfants vivant %	Mort nés %		
Fatick	7.636	3.825	94	5,8	2.544 (33,3%)	340 (4,45%)
Dioffior	2.132	1.361	98	1,8	1.150 (53,9%)	72 (3,4%)
Foundiougne	4.088	3.696	97,5	2,5	2.039 (49,8%)	120 (2,9%)
Sokone	4.240	3.089	96,2	3,8	2.106 (49,6%)	269 (6,3%)
Gossas	3.464	2.073	96	4	756 (21,8%)	72 (2%)
Guinguinéo	1.956	1.473	98,2	1,8	509 (25,9%)	35 (1,7%)
Total Région	23.504	15.524	96,2	2,8	9.104 (38,7%)	908 (3,8%)
Région 2005		3.825			15,63%	2,08%

Source : Région Médicale

Tableau 4.15.b : Les décès maternels et néonataux selon les districts.

Districts	Naissances vivantes	Décès maternels	Décès néonataux
Fatick	3.601	03	01
Dioffior	1.337	01	00
Foundiougne	3.602	00	01
Sokone	2.972	08	38
Gossas	1.990	02	03
Guinguinéo	1.447	02	06
Total Région	14.949 (96,2%)	16	49

Source : Région Médicale

- Les activités de vaccination

Pour ce qui est de la vaccination, 85 % des enfants de moins d'un an de la région sont complètement vaccinés, contre 81,25% en 2005 et 70,4% en 2004, soit une progression constante de la couverture en 3 ans. Cette couverture cache cependant des disparités mais seul le district de Fatick, avec 72% d'ECV, n'a pas atteint l'objectif de 80%.

Tableau 4.16 : Indicateurs de couverture vaccinale pour certains antigènes par district

Districts	BCG %	Penta 3%	VAR %	ECV %
Fatick	93 %	84 %	81 %	72 %
Dioffior	94 %	98 %	92 %	88 %
Foundiougne	100 %	98 %	91 %	93 %
Sokone	116 %	112 %	95 %	96 %
Gossas	107 %	105 %	84 %	80 %
Guinguinéo	105 %	107 %	104 %	102 %
Région 2006	102 %	98 %	89 %	85 %
Région 2005	104,24 %	ND*	82,57 %	81,25 %
Région 2004	96,7 %	ND	70,5%	70,4%

Source : Région Médicale

Graphique 4.1 : Indicateurs de couverture vaccinale pour certains antigènes

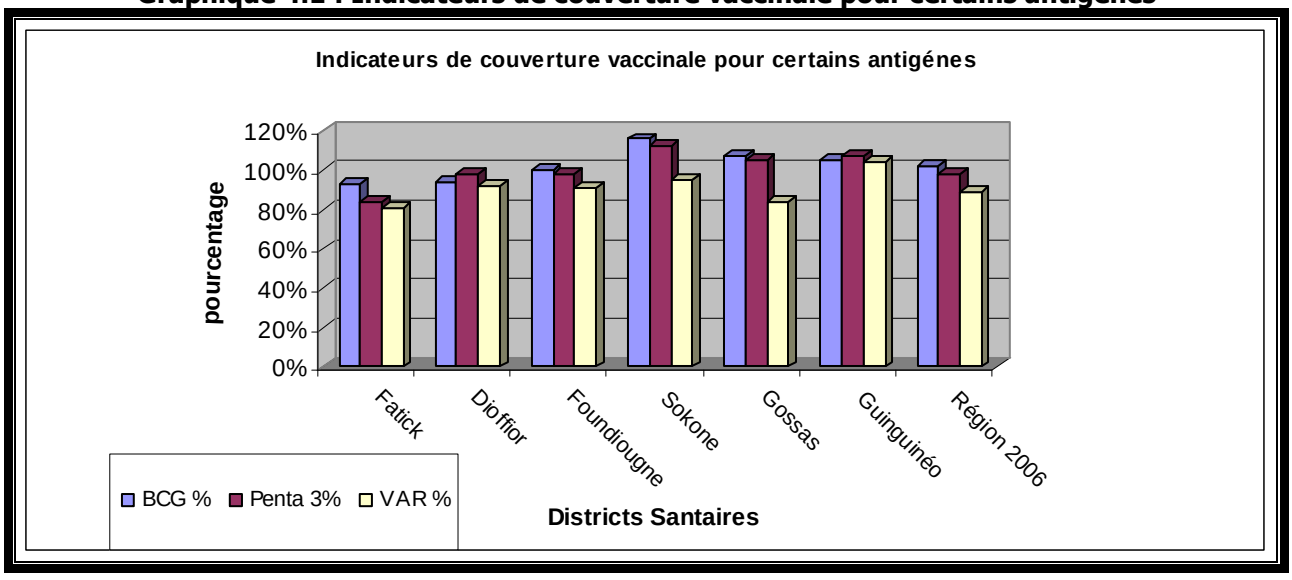

Tableau 4.17 : Résultats des journées nationales de vaccination contre la Rougeole

Districts	Population Cible	VAR administrés	Couverture vaccinale
Fatick	38.518	36.087	102 %
Dioffior	9.355	9.650	98 %
Foundiougne	17.937	18.616	98%
Sokone	18.605	21.486	109%
Gossas	15.199	18.352	114%
Guinguinéo	8.590	10.836	119%
Total Région	109.083	115.017	105%

Source : Région Médicale

- La surveillance épidémiologique

Concernant la surveillance épidémiologique intégrée des maladies à potentiel épidémique, c'est pour la Shigellose qu'il y a eu le plus de cas suspects. Avec 471 cas, elle représente 76 % des cas suspects.

Le prélèvement des cas n'est pas encore un geste systématique et les taux varient entre 100% pour les PFA et la Fièvre jaune à 9,7% pour le Shigellose. Globalement, 29,5 % des suspects ont font l'objet de prélévement.

Les cas confirmés représentent 0,6% des suspects et 2,2% des prélèvements.

La mortalité globale est de 1,2% des cas suspects ; la mortalité spécifique est élevée pour le TNN et la méningite.

Tableau 4.18 : Résultats de la surveillance épidémiologique intégrée des maladies à potentiel épidémique.

Maladies	Cas suspects	Cas prélevés	Cas confirmés	Décès
Rougeole	94	89	01	00
Fièvre Jaune	23	23	00	00
PFA	15	15	00	00
Méningite	15	10	02	06
Shigellose	471	46	00	00
Tétanos néonatal	01	NA	01	01
Total	619	183	04	07

Source : Région Médicale

- la surveillance nutritionnelle

Il y a beaucoup moins d'enfants de 0 à 36 mois pesés cette année, avec un niveau de fréquentation de centres de pesée 21,19% des enfants, contre 57% en 2005. Cette baisse s'explique par l'arrêt temporaire des activités de pesée des sites des AEC du PRN (2006 étant une année de transition).

Les taux de malnutrition varient de 8% des enfants du district de Sokone à 13% dans les districts de Guinguinéo et Dioffior, avec une moyenne régionale de 10,3%. La malnutrition sévère est rare parmi les enfants pesés et le pourcentage de MPE sévère est de 1 %.

Tableau 4.19 : Situation des enfants pesés dans les districts et niveau de fréquentation des centres de pesée.

Districts/Région	Populations cibles	Enfants 0-36 mois pesés	Taux de couverture SNP
Fatick	33942	3358	10%
Dioffior	9473	2449	26%
Foundiougne	18164	4425	24%
Sokone	18841	4784	25%
Gossas	15391	3402	22%
Guinguinéo	8699	3734	43%
Région 2006	104.510 enfants	22.152	21,19%
Région 2005		13.854	57%
Région 2004			43,2%

Source : Région Médicale

Tableau 4.20 : Situation nutritionnelle des enfants et niveau de malnutrition par district.

Districts/ Région	Populations cibles	Enfants 0-36 mois pesés	Taux de malnutrition sévère et modérée
Fatick	33942	3358	12%
Dioffior	9473	2448	13%
Foundiougne	18164	4425	11%
Sokone	18841	4784	8%
Gossas	15391	3402	5%
Guinguinéo	8699	3734	13%
Région	104.510	22.152	

Source : Région Médicale

- La surveillance de la grossesse et du post-natal

Il y a une différence significative entre le niveau d'utilisation de la CPN1 (76,9%) et de la VAT1 (37,55 %), tout comme entre la couverture en CPN3 et le VAT2 et cela laisse penser que les femmes vues lors des consultations prénatales ne reçoivent pas systématiquement la VAT. Avec cette faible couverture en VAT, l'existence de cas de tétanos néonatal (rapportée par les données de la surveillance épidémiologique) se justifie.
Mais les niveaux de couverture aussi bien pour les CPN que pour les VAT, bien que toujours faibles, ont augmenté dans tous les districts.

Les indicateurs de couverture en TPI se sont très nettement améliorés cette année, passant de 8,5% à 62,2%. Le district de Dioffior est le seul district qui traîne toujours un niveau très bas de TPI. Les données sur le TPI n'étaient pas disponibles pour les districts

de Dioffior et Sokone en 2005, alors qu'ils étaient paradoxalement des districts pilotes de mise en œuvre des IBC. Cette année Sokone s'est distingué avec une couverture de 86%. Il faut aussi saluer le fait que tous les districts de la région mettent en œuvre les plans IBC, et cela a eu comme conséquence l'amélioration des indicateurs de lutte contre le paludisme.

La meilleure illustration porte sur les niveaux de distribution de moustiquaires imprégnées chez les femmes enceintes et les enfants de moins de 5 ans qui ont été plus que doublés par rapport à 2005, avec au moins 36.700 unités vendues (compte non tenue des ventes de Dioffior et des ventes aux enfants dans certains districts).

Seul le district de Guinguinéo a été performant en ce qui concerne le dépistage des GAR, avec 22,8 % de taux de dépistage. Tous les autres districts ont eu des taux très faibles variant entre 0,8% et 7,2% (le taux attendu est de 15%). Pire encore, les grossesses à risque dépistées ne sont pas systématiquement référées, puisque seulement 39,7% de l'ensemble des GAR de la région ont fait l'objet de référence contre 13,7% en 2005, soit quand même un triplement du taux.

Les niveaux d'utilisation des CPON sont faibles partout, variant de 29% à Gossas et Foundiougne à 5% dans le district de Dioffior accusant encore une baisse par rapport à 2005. Les niveaux de couverture en CPON2 sont encore plus faibles, entre 35 % à Foundiougne à 3% à Dioffior. Les taux régionaux de couverture en CPON ont régressé par rapport à l'année dernière

Tableau 4.21.a : Indicateurs de CPN et de VAT des districts sanitaires en 2006.

Districts	CPN1 %	CPN3 %	VAT 1 %	VAT2 %
Fatick	54,6%	36%	33,5%	29,5%
Dioffior	72,6%	45,6%	40,3%	38,2%
Foundiougne	94,5%	51,3%	28,8%	26,1%
Sokone	85%	41%	40,7%	29,5%
Gossas	79,3%	41,1%	48,15%	32,4%
Guinguinéo	109,6%	51,8%	42,8%	32,4%
Total Région 2006	76,9%	42,6%	37,55%	30,32%

Source : Région Médicale

Tableau 4.21.b : Indicateurs de CPN et de VAT des districts sanitaires en 2005.

Districts	CPN1 %	CPN3 %	VAT1 %	VAT2 %
Fatick	52,88 %	31,26 %	29,29 %	26,33 %
Dioffior	47,64 %	19,79 %	42,18 %	25,58 %
Foundiougne	75,79 %	28,64 %	24,84 %	23,36 %
Sokone	82,31 %	37,29 %	12,29 %	00 %
Gossas	61,67 %	26,08 %	35,65 %	23,82 %
Guinguinéo	72,67 %	29,41 %	23,01 %	16,83 %
Total Région 2005	64,52 %	29,84 %	27,22 %	19,80 %

Source : Région Médicale

Tableau 4.22 : Données des districts sur le traitement préventif intermittent.

Districts	Grossesses attendues	TDO1	TDO2	Couverture TPI	Taux d'Achèvement
Fatick	7636	4075	3306	98%	81%
Dioffior	2132	83	157	5%	189% ?
Foundiougne	4088	1458	1162	38%	80%
Sokone	4240	3120	2107	86%	67%
Gossas	3464	1878	1257	68%	66%
Guinguinéo	1956	1665	1194	78%	72%
Total Région 2006	23.504	12.279	9.183	62,2%	74,7%
Région 2005	23.504	5.756	1.983	8,5 %	34,45 %

Source : Région Médicale

Tableau 4.23 : Indicateurs de dépistage et de référence des grossesses à risque.

Districts	Grossesses attendues	GAR dépistées	Taux de détection	GAR référées	Taux de référence
Fatick	7636	949	12,4 %	696	73,3 %
Dioffior	2132	80	3,75 %	20	25 %
Foundiougne	4088	430	10,5 %	88	20,5 %
Sokone	4240	196	4,6 %	104	53,06 %
Gossas	3464	431	12,4 %	59	13,7 %
Guinguinéo	1956	447	22,8 %	40	8,9 %
Total Région	23.504	2.533	10,8%	1007	39,7 %
Total 2005	23123	1459	6,3 %	200	13,7%

Source : Région Médicale

Tableau 4.24 : Données et indicateurs des consultations post natales.

Districts	CPON1	%	CPON2	%
Fatick	1.633	21%	1.277	7 %
Dioffior	105	5%	66	3%
Foundiougne	1.177	29%	1.415	35%
Sokone	945	22%	497	12%
Gossas	991	29%	589	17%
Guinguinéo	522	27%	442	23%
Total Région 2006	5.373	22,8%	4.286	18,23%
Total Région 2005	2.062	28,67 %	1.657	23,03 %

Source : Région Médicale

- La contraception

La prévalence contraceptive est passée de 2,90 en 2005 à 4% cette année, avec des TPC variant entre 15% à Dioffior à 2% à Gossas. Les injectables et la pilule avec respectivement 65,7% et 26,12% des méthodes utilisées, sont les contraceptifs les plus fréquemment choisis par les femmes. Le nombre d'acceptantes pour le DIU et le Norplant a tout de même doublé par rapport à l'année passée.

Tableau 4.25 : Femmes actives par méthode et taux de prévalence contraceptive par district.

Districts	Pilule	Injectable	Norplant	DIU	Total	TPC
Fatick	16421	1351	26	137	1937	4 %
Dioffior	550	1483	05	06	2044	15 %
Foundiougne	280	319	45	16	660	3 %
Sokone	575	1513	150	201	2439	9 %
Gossas	19	358	21	02	400	2 %
Guinguinéo	136	216	13	00	365	3 %
Total 2006	1632	4102	244	248	6246	4 %
Utilisation/ Méthode	26,12%	65,7%	3,9%	3,9%		
Total 2005	1.013	3.017	140	116	4.286	2,90 %

Source : Région Médicale

IV.4.4. Bilan des activités du centre de santé mentale « Dalal Xel »

Le centre de santé mentale « Dalal Xel » de Fatick est une antenne de celui de Thiès, installé sur avis technique de la Chaire de Psychiatrie du CHU de FANN, et fonctionnel depuis Novembre 2003. Il offre des services de consultations externes, d'hospitalisations et de réinsertions sociales. Ce sont des psychiatres stagiaires ou internes des hôpitaux qui y assurent des vacations.

Les services de consultations externes du centre de santé mentale de Fatick, ont enregistré 703 cas et réalisé 1150 consultations (contre 412 nouveaux cas et 564 consultations en 2005). 69,4 % d'eux (488 cas) sont des hommes.

Du point de vue nosologique, les cinq premières affections sont :
La schizophrénie : 150cas, soit 20,80% ;
La psychose toxique : 97 cas, soit 13,5 %
La bouffée délirante polymorphe : 87cas, soit 12,10% ;
L'épilepsie généralisée : 83 cas, soit 11,5% ;
La dépression avec 48 cas et 6,70 % des diagnostics et
La démence : 46 cas, soit 6,4%

Ces affections représentent près de 70 % de la nosologie psychiatrique.

Enfin, par rapport à l'année 2004 où le nombre de consultants s'élevait à 167 patients, le centre a vu sa fréquentation quadrupler en 2006.

Comme pour les consultations, les services d'hospitalisations ont vu 12 fois plus de malades, puisque le nombre d'internés est passé de 18 en 2004 à 230 en 2006.
Sur les 230 hospitalisés, les 182 cas (soit 80 %) sont des hommes.

Les sujets adultes (tranches d'age de 20 à 49 ans) représentent 77,4% des admis.
Du point de vue nosologique, les principales causes d'hospitalisations sont, la schizophrénie, la psychose toxique, la bouffée délirante polymorphe, la Psychose maniacodépressive et la dépression.

Tableau 4.26 : Répartition des patients en fonction de l'age

Tranches d'age	Nombre	Fréquence	Observations
Moins de 10 ans	5	2,17%	
10 à 19 ans	33	14,34%	
20 à 29 ans	78	34%	77,4% des cas sont des adultes
30 à 39 ans	63	27,39%	
40 à 49 ans	37	16%	
Plus de 50 ans	10	4,34%	
ND	04	1,74%	
Total	201	100 %	

Source : Région Médicale

Graphique 4.2 : Répartition des patients en fonction de l'âge en 2006

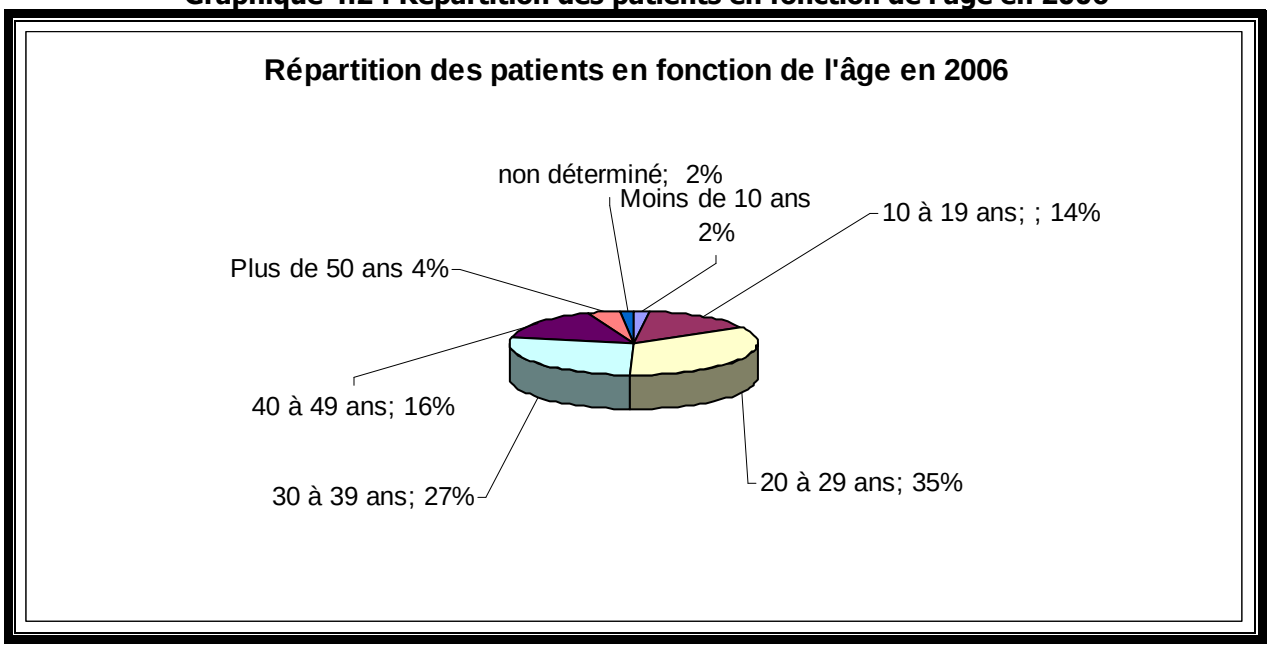

IV.4.5. Les activités du Centre de Médecine traditionnelle « Malango »

Le centre Malango est une structure d'expérimentation de schémas de traitement par la Médecine traditionnelle, construit et géré par l'ONG « PROMETRA ». L'ONG « PR0METRA » est une organisation internationale ayant pour objectif de promouvoir les médecines traditionnelles. Au cours de l'année 2006, les activités du CEMETRA sont composées de :
Nombre total de consultants = 4.715, dont 2.566 hommes (soit 54,4%) et 2.149 femmes.
En 2005, le nombre de consultants était de 4.299 patients, avec aussi 54% des consultants qui étaient des hommes.

Répartition nosologique

Les cinq principaux motifs de consultations)
- Affections digestives : 1.017 cas (22,2%)
- Affections socio culturelles : 676 cas (14,3%)
- Dermatoses : 649 cas (13,7%)
- Affections endocriniennes /diabète : 534 cas (11,3%)
- Affections neurovégétatives : 409 cas (8,67%)

Ces 5 affections représentent 70,2% de la morbidité.
Les maladies urogénitales (8,4%) et IST (5,2%) sont des motifs fréquents de consultations. 90% des consultants viennent de la région de Dakar (29%), Fatick (28%), Kaolack (17%) et Thiès (16%).
Le profil de la nosologie reste le même qu'en 2005.

Le CEMETRA mène aussi des activités de recherche sur le VIH/SIDA, les Dermatoses, et l'hépatite. Les malades souffrant de ces affections subissent un traitement à base de plantes, avec suivi clinique et biologique par le dosage de la Glycémie, du taux des CD4.
NB/ Le Conseil National sur la Recherche n'a pas encore donné son quitus pour ces activités, pour des problèmes de formulations et de validation des protocoles.

Les autres activités du centre « Malango » sont :
-Les formations,
-Les échanges culturels,
-Les relations avec les autorités médicales,
-La réinsertion sociale des PVVIH,
-Les activités culturelles et cultuelles,
Les tournées de supervision des cases.

IV.4.6. PERSPECTIVES

L'année 2007 marque le début de la mise en œuvre du Projet Belgo Sénégalais d'appui aux régions médicales de Kaolack et de Fatick, projet qui été officiellement lancé à Fatick en Juillet 2006. Ce projet, tout comme celui du FAD, compte contribuer à l'atteinte des objectifs du PNDS.

Pour améliorer l'accès géographique et financier aux services de santé, il est attendu cette année de l'Etat et des partenaires (en particulier la CTB) la construction et ou la réhabilitation des centres de santé secondaires de Niakhar et de Passy et d'une dizaine de postes de santé. 2007 sera aussi l'année de la mise en œuvre de l'approche multisectorielle de « promotion de la santé », du développement de la mutualité et de la micro assurance, du renforcement des acquis du Plan SESAME et de l'initiative de gratuité des accouchements.

La région médicale ambitionne de mettre en place et ou de renforcer les stratégies de développement de la mutualité et de la micro assurance, de mise en œuvre d'activités d'hygiène hospitalière et de maintenance des équipements, et en général de promotion d'un environnement favorable à la santé à tous les niveaux.

CONCLUSION

Au plan des infrastructures on note au niveau régional un déficit en centres de santé, postes de santé et cases de santé. La situation donne un centre pour 112951 habitants, un poste pour 8068 habitants et une case pour 2344 habitants contre les normes OMS d'un centre pour 50 000 habitants, un poste pour 5000 habitants et une case pour 1000 habitants (norme admise).

Le personnel accuse également un déficit notamment en dentiste, TSO, médecin et sage-femme.

En ce qui concerne le financement de la santé on note qu'en 2006 l'intervention de l'Etat au niveau régional se chiffre à 1358 F par habitant contre une moyenne nationale de 2200 F, à côté des comités de santé dont l'apport s'élève à 620F par habitants, soit un cumul (état et comité de santé) de 1978 F par habitant. Les collectivités locales interviennent dans la maintenance des infrastructures et le renforcement du personnel d'appoints.

Quant aux partenaires au développement, ils votent un budget relativement important dont les niveaux d'exécutions sont variables (projets, programmes) alors que les ONG et autres organismes financent des activités de santé et de nutrition communautaires, construisent et équipent des cases de santé.

Les activités des formations sanitaires montrent que le paludisme occupe toujours la première place pour les consultations avec 42% de cas.

Le test de dépistage du VIH a porté cette année sur 2689 individus soit le triple de 2005 avec 160 cas positifs, soit 6%. Les nouveaux cas de Frottis positifs sont présents avec 78%.

Les cas de lèpre dépistés se chiffrent à 9 cas. Le faible taux de détection de cette maladie qui est de 0,13 sur 10 000 habitants milite en faveur de l'élimination de la lèpre.

En 2006, on a enregistré 66% des accouchements au niveau des maternités des districts (contre 31% en 2005), les accouchements assistés sont passés de 15,6% en 2005 à 38,7% en 2006.

On note une couverture progressive de la vaccination car 81% des enfants de moins d'un an sont vaccinés en 2006 contre 81% en 2005. La région a été épargnée d'épisode de choléra. Le taux moyen régional de malnutrition s'élève à 10%. La prévalence contraceptive est passée de 2,9% en 2005 à 4% en 2006.

Tableau 4.27 : Niveaux de performance pour les indicateurs de couverture des programmes de santé de la Région en 2006.

Indicateurs	Performance attendue	Résultats atteints	Observations
Couverture vaccinale au Penta 3	> À 90% des Enfants de 0 à 11 mois	98 % de couverture	Objectif atteint
Couverture vaccinale au VAR	> 80 % des enfants de 0 à 11 mois.	89% de couverture	Objectif atteint
Couverture en trois Consultations prénatales	Au moins 60 % des femmes enceintes couvertes.	55,9% de couverture	A vérifier
Taux d'accouchement assisté	Au moins 50 % des femmes enceintes.	44,45% de couverture	
Taux de césarienne	= 3 % des grossesses attendues.	0,55% (Quelques césariennes à Sokone)	Centres SOU pas encore fonctionnels.
PVVIH prises en charge	301 PVVIH (en fin 2007)	63 PVVIH sous traitement en 2006 avec une file active de 112 PVVIH	# 50 PVVIH de Fatick suivies au CHRK
Dépistage volontaire	9.208 personnes	2.689	29% de l'objectif
Couverture PTME	60 % des CPN1	10,45%	
Taux de dépistage TB	Au moins 70% des cas attendus	40,97% des cas.	
Taux de guérison TB	Au moins 85% des cas dépistés	75,34% de taux de succès.	
Couverture en MII des Femmes enceintes	Au moins 60% des FE	60,4%	Objectif atteint

Source : Région Médicale

HYGIENE

INTRODUCTION

Les mesures d'hygiène du milieu et des denrées alimentaires contribuent grandement à améliorer l'état de santé des populations. Les activités de la Brigade Régionale d'hygiène portent sur le constat des infractions à l'hygiène, l'organisation de séance d'IEC, à l'assainissement (toilettage), la désinfection, désinsectisation et délarvation, le saupoudrage et la nébulisation. NB : les tableaux sont en annexe.

V.1. PERSONNEL

Le personnel du service d'hygiène accuse aussi un déficit important. Avec un total de 30 agents (toutes les catégories confondues), chaque brigade compte en moyenne 4 agents qui doivent, en plus de leurs propres activités techniques, faire d'autres activités comme la vaccination (en tant que membres des équipes mobiles), ou l'éducation et l'information pour la santé (en tant que superviseurs de districts de ce programme).

V.2. BILAN DES ACTIVITES D'HYGIENE EN 2006

Au niveau régional, 5130 concessions ont été visitées en 2006 soit 11, 24% des concessions de la région. Les vérifications suivantes ont été faites : 2904 pour les branchements particuliers en eau (BP), 2736 pour les puits, 2104 pour les fosses septique (FS), 1297 pour les fosses étanches, 1067 pour les latrines traditionnelles, 580 pour les latrines améliorées, 488 pour les sans système d'assainissement, 716 pour les puisards et 1079 pour les poubelles.

Pour les 5130 concessions visitées, 6417 infractions ont été relevées, nous constatons que le défaut de poubelle et le défaut de puisard constituent presque la moitié des infractions. En 2006 la somme de 1 045 000 francs d'amande a été collectée pour 1073 contrevenants. Dans la même période, 2424 lieux recevant du public ont été inspectés. La structure de Gossas a effectué plus d'inspection (772) que les autres. Pour l'ensemble des inspections de la région, les boutiques ont été les plus visitées (719). On note également que 1936 infractions ont été relevées sur les lieux recevant du public et parmi ces infractions le défaut de certificat médical (650), et défaut de poubelle (333) sont les plus fréquents. L'inexistence d'une bonne gestion des ordures dans les communes rurales encourage la prolifération des dépôts sauvages, la brigade centrale basée dans la commune de Fatick a relevé le plus grand nombre d'infractions (956).

La somme de 880500 francs en amende a été collectée pour les infractions relevées sur les lieux recevant du public. En 2006, la brigade centrale a collecté la somme la plus importante qui s'élève à 288000 francs.
Seul 149 des 201 demandes n'ont pu être satisfaites en 2006. Cependant, de grandes opérations de désinsectisation ont été effectuées.

Par rapport aux séances d'IEC, on note que 3368 entretiens et 76 causeries ont été effectuées. Ces activités portent souvent sur le paludisme ou sur les épidémies comme le choléra.
La structure de Guinguinéo se distingue dans les activités d'assainissement avec 74 activités dont les 42 ont été consacrées à la construction de latrines, activité qui d'ailleurs est la plus effectuée dans l'ensemble avec 90 sur un total régional de 208 activités.

Seuls 10 dossiers ont été provisoirement rejetés sur 77 présentés pour les activités de prévention concernant la construction de lieux d'habitation ou recevant du public.

CONCLUSION

On note un déficit en personnel par rapport à l'ampleur des tâches à mener. En 2006, 11% des concessions de la région ont été visitées et 6417 infractions ont été relevées dont la plupart concernent le défaut de poubelle et de puisards. Le nombre de lieux recevant du public qui ont été inspectés s'élève à 2424 et 1936 infractions y ont été relevées, dont les plus fréquentes sont le défaut de certificat médical et le défaut de poubelle. Par ailleurs, de grandes opérations de désinsectisation ont été menées ainsi que des entretiens et causeries sur les épidémies et le paludisme en particulier.

AGRICULTURE

INTRODUCTION

Globalement, la campagne agricole 2006-2007 a enregistré des résultats assez significatifs. Cependant il faut noter un déficit et une mauvaise répartition des pluies ainsi que la présence de parasites (sautériaux, pucerons, oiseaux granivores).

VI.1. MISE EN PLACE DES INTRANTS

Durant la campagne 2006-2007, des semences, de l'engrais et du matériel agricole ont été mis à la disposition des paysans de la région. En effet pour une prévision de 4976 tonnes, les ventes de semences d'arachides s'élèvent à 4425,25 tonnes, soit 89%. Quant à l'engrais, les 178,5 tonnes (formule 16-16-16) reçues ont été entièrement vendues alors que pour l'urée les ventes s'élèvent à 83% sur un stock reçu de 70 tonnes.
En ce qui concerne le matériel agricole, les paysans de la région ont eu à s'équiper de la houe sine au tracteur en passant par les semoirs et les charrettes

Tableau 6.1 : Vente semence arachide

Prévisions (Tonne)	Mise en place (Tonne)	Ventes (Tonne)		Total ventes (Tonne)
		COQUES	GRAINES	
4976	4425,250	4212,900	212 ,350	4425,250

Source : DRDR Fatick

Tableau 6.2 : Vente Engrais

FORMULE (T)	Maïs	
	Reçu	Vendu
16-16-16	178,500	178,500
Urée	70,00	58,4

Source : DRDR Fatick

Tableau 6.3 : Vente du Matériel Agricole

Matériel	Reçu	Vendu	%	Reste
Houe Sine 3-3 dents	984	902	91,66	82
Equipement sou leveuse Sine	299	242	80,93	57
Equipement adaptateur Sine	299	64	27,23	235
Houe occidentale 3 dents	950	421	55,68	529
Charrue UCF	86	52	60,46	34
Semoir super éco	800	587	73,37	213
Jeu distributeur semoir	800	587	73,37	213
Charrette Asine	255	228	89,41	27
Charrette Equine	250	232	92,8	18
Tracteurs Indiens		12		

Source : DRDR Fatick

VI.2. RESULTATS DEFINITIFS DE LA CAMPAGNE AGRICOLE 2006/2007

Superficies (cf. tab 4)
Pour les cultures céréalières (mil, sorgho, maïs, Riz) on enregistre une hausse de 12% par rapport à l'année précédente.
Prises séparément, les spéculations ont connus des hausses : 12% pour le mil, 35% pour le sorgho, 160% pour le riz, 25% pour le sésame et des baisses : le maïs (-13%), l'arachide d'huilerie (-19%), le niébé (-23%).

Rendements (cf. tab 4)
Toutes les céréales ont vu leur rendement diminuer, le maïs ayant enregistré la plus forte baisse (-38%). Seul le rendement du riz a connu une augmentation de 31%. Au niveau des cultures industrielles, l'arachide d'huilerie et le Bissap ont amélioré leur rendement avec respectivement 22% et 183% par contre le niébé et la pastèque ont vu leur rendement baisser de 29% et 25% respectivement.

Productions (cf. tab 4)
La légère baisse de la production céréalière (1%) observée peut s'expliquer par la forte chute de la production de maïs (-46%). le mil et le Sorgho ont respectivement progressé de 4% et 6% tandis que le riz a fait un bond de 241%.
Quant aux cultures industrielles et autres cultures, elles ont également enregistré des baisses de production notamment l'arachide d'huilerie (-2%), le Niébé (-46%), la pastèque (-40%).
Par contre le Sésame et le Bissap ont connu des hausses respectives de 265% et 113%.

Graphique 6.1 : Production céréalière en 2006/2007

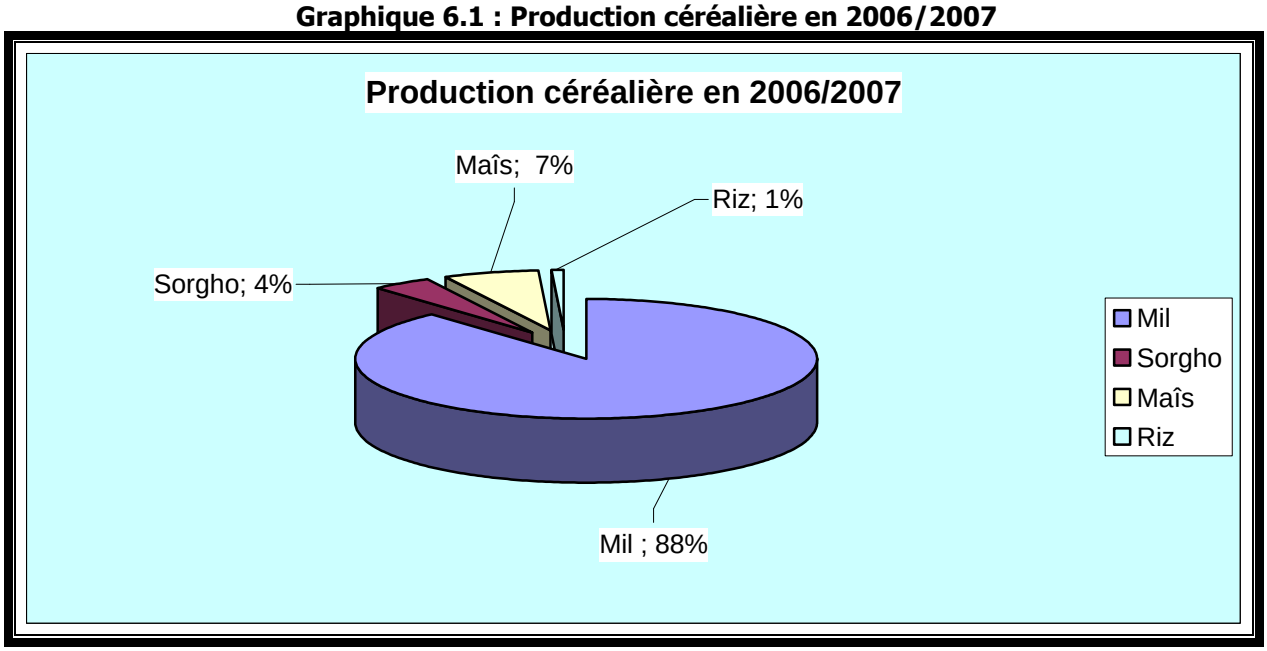

Tableau 6.4.a : Superficie, Rendement et Production des différentes spéculations

LOCALITES	MIL			SORGHO			MAIS			RIZ			TOTAL CEREALES	
	SUP (Ha)	RDT (Kg/Ha)	PROD (T)	SUP (Ha)	RDT (Kg/Ha)	PROD (T)	SUP (Ha)	RDT (Kg/Ha)	PROD (T)	SUP (Ha)	RDT (Kg/Ha)	PROD (T)	SUP (Ha)	PROD (T)
FATICK	64944	616	40006	3292	382	1258				33	1200	40	68269	41303
FOUNDIOUGNE	36379	1050	38198	2116	950	2010	2232	2500	5580	499	1500	749	41226	46537
GOSSAS	38500	480	18480	1615	800	1292	2410	800	1928				42525	21700
REGION (1)	139823	691	96683	7023	649	4560	4642	1617	7508	532	1481	788	152020	109539
RES-2005/2006 (2)	125239	741	92781	5194	828	4300	5325	2594	13915	205	1127	231	136003	111197
ECART (1) & (2) EN %	12	-7	4	35	-22	6	-13	-38	-46	160	31	241	12	-1

Tableau 6.4.b: Superficie, Rendement et Production des différentes Spéculations (suite 1)

LOCALITES	ARACHIDE HUILERIE			NIEBE			PASTEQUE			BISSAP		
	SUP (Ha)	RDT (Kg/Ha)	PROD (T)	SUP (Ha)	RDT (Kg/Ha)	PROD (T)	SUP (Ha)	RDT (Kg/Ha)	PROD (T)	SUP (Ha)	RDT (Kg/Ha)	PROD (T)
FATICK	21442	909	19491	5734	600	3440	1632	5000	8160			
FOUNDIOUGNE	28246	1528	43481	28	500	14	639	15000	9585	83	300	25
GOSSAS	18291	592	10828	5529	141	780	1240	16000	19840	408	500	204
REGION (1)	68189	1082	73800	11291	375	4234	3511	10705	37585	491	466	229
RES-2005/2006 (2)	84549	888	75064	14750	531	7825	4400	14257	62730	650	165	107
ECART (1) & (2) EN %	-19	22	-2	-23	-29	-46	-20	-25	-40	-24	183	113

Tableau 6.4.c : Superficie, Rendement et Production des différentes spéculations (suite 2)

LOCALITES	SESAME			MANIOC			AUBERGINE		
	SUP (Ha)	RDT (Kg/Ha)	PROD (T)	SUP (Ha)	RDT (Kg/Ha)	PROD (T)	SUP (Ha)	RDT (Kg/Ha)	PROD (T)
FATICK				198	4000	792			
FOUNDIOUGNE	1854	600	112						
GOSSAS	900	450	405	917	3000	2751	118	8000	944
REGION (1)	2754	551	1517	1115	3178	3543	118	8000	944
RES 2005/2006 (2)	768	542	416						
ECART (1) & (2) EN %	259	2	265						

Source : DRDR Fatick/DSA/DAPS

CONCLUSION

La mise à disposition du matériel agricole et des intrants a été effective au niveau de la région.
La campagne agricole 2006/2007 par rapport à l'année précédente a enregistré au niveau régional une baisse de 1% de la production céréalière malgré l'accroissement de 12% des superficies emblavées. A part le maïs qui a subi un revers important, les autres spéculations ont vu leurs productions augmenter avec une mention spéciale pour le riz. Par contre les rendements par spéculation ont chuté à part celui du riz.
Les cultures industrielles et autres cultures ont aussi subi une baisse de leur production et de leur rendement à part le sésame et le Bissap. Cependant l'arachide d'huilerie a enregistré un rendement de 22kg/ha et une réduction de 19% des superficies emblavées.

ELEVAGE

INTRODUCTION

En 2006 le cheptel n'a pas beaucoup souffert au plan alimentaire malgré le déficit pluviométrique enregistré. En effet, d'abondants pâturages et d'importantes retenues d'eaux superficielles ont été constitués suite à la bonne pluviométrie de 2005. Le présent chapitre passera en revu l'effectif du cheptel, sa répartition spatiale, sa production, ses mouvements et sa situation sanitaire.

VII.1. EFFECTIF ET REPARTITION DU CHEPTEL

Selon les estimations les plus récentes de L'IRSV qui datent de 2004, l'effectif du cheptel au niveau régional se présente comme suit :
Bovins (196 512 têtes), ovins/caprins (486 890 têtes), Equins (46 611têtes), Asins (49248 têtes), Camelin (22 têtes), Porcins (86 262 têtes) et volaille (1 691 866 têtes).
De manière générale on constate que la plupart de l'effectif total des bovins, ovins/caprins, volaille et surtout porcins sont localisés dans le département de Fatick alors que plus de la moitié de l'effectif des Asins sont localisé à Foundiougne tandis que Gossas abrite l'effectif total des camelins. Les équins sont uniformément répartis dans les trois départements.

Tableau 7.1 : Répartition départementale de l'effectif estimé du cheptel en 2005 et 2006 (en milliers de têtes)

Départ	Année	Bovins	Ovins/Caprins	Porcins	Equins	Asins	Volailles	Camelin
Fatick	2005	87,9	194,2	78,1	16,5	9,1	719,9	0
	2006	87,9	194,2	78,1	16,5	9,1	719,9	0
Foundiougne	2005	55,8	164,2	8,1	12,2	26,6	477,5	0
	2006	55,8	164,2	8,1	12,2	26,6	477,5	0
Gossas	2005	52,8	128,5	0,0	17,9	13,6	494,4	22
	2006	52,8	128,5	0,0	17,9	13,6	494,4	22
Total	2005	196,5	486,9	86,2	46,6	46,6	1691,9	22
	2006	196,5	486,9	86,2	46,6	46,6	1691,9	22

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Fatick
Nb : les estimations de 2004 ont été reconduites dans le rapport annuel de 2005 et 2006

VII.2. PRODUCTION ANIMALE

Elle concerne la production de viande, des peaux et cuirs. En ce qui concerne la viande, la production en 2006 est estimée à 2133 tonnes dont 1599 tonnes issues d'abattages non contrôlés et 533 tonnes d'abattages contrôlés. Cette production rapportée à la population de 2006 qui est de 663867 habitants donne un ratio de 3,2kg par habitant contre 4,6kg /habitants en 2005.

Quant à la production de peaux et cuirs, elle est estimée en 2006 à 7260 unités dont 48% d'unités contrôlées et 52% d'unités non contrôlées.

VII.2.1. Abattages contrôlés

En 2006, la production contrôlée de viande s'élève à 533 tonnes contre 708 tonnes en 2005, soit une baisse de 25%. La répartition de cette production par espèce s'établit ainsi qu'il suit :

- 157 tonnes de viande de Taureaux (1108 têtes) contre 142 tonnes (1227 têtes) en 2005
- 19 tonnes de viande de Bœufs (176 têtes) contre 11 tonnes (71 têtes) en 2005
- 201 tonnes de viande de Vaches (1930 têtes) contre 404 tonnes (2653 têtes) en 2005
- 15 tonnes de viande de Veaux (225 têtes) contre 21 tonnes (330 têtes) en 2005
- 34 tonnes de viande d'Ovins (2772 têtes) contre 66 tonnes (4169 têtes) en 2005
- 108 tonnes de viande de Caprins (12 232 têtes) contre 211 tonnes (17750 têtes) en 2005

La répartition par département des abattages contrôlés (tab 2) montre que 51% de la production de viande provient de Foundiougne du fait de la présence du poste de Karang et de plusieurs grands marchés hebdomadaires comme Passy, Sokone et Touba Mouride, les deux premières localités étant en plus de grandes agglomérations avec un statut de commune.

Le département de Fatick est crédité de 31% de cette production totale de viande et celui de Gossas de 18% seulement malgré sa vocation agricole et pastorale.

Tableau 7.2 : Situation des abattages contrôlés par département Nombre : Tête - Poids : kg

Dpart	Taureaux Nombre	Taureaux Poids	Bœufs Nombre	Bœufs Poids	Vaches Nombre	Vaches Poids	Veau Nombre	Veau Poids	Ovins Nombre	Ovins Poids	Cap Nombre	Cap Poids
Fatick	413	65307	33	5063	470	51013	63	3913	847	10417	3325	27780,5
Fougne	622	82342	118	10703	1108	112366	39	2572	770	9916	6210	56956
Gossas	73	9080	25	3250	352	37260	123	8770	1155	13311	2697	23134
Total	1108	156729	176	19016	1930	200639	225	15255	2772	33644	12232	107870,5

Source : IRSV de Fatick

VII.2.2. La production de Cuirs et peaux

En 2006, la production contrôlée de cuirs et peaux s'élève respectivement à 3473 unités et 16054 unités alors que la production estimée se chiffre à 6285 unités pour les cuirs et 39409 unités pour les peaux.

- **Production contrôlée**

La région de Fatick a produit au courant de l'année 2006 :
3473 unités de cuirs contre 5644 unités en 2005, soit une baisse de 38,5%
5660 unités de peaux ovines contre 5416 unités en 2005, soit une augmentation de 4,5%
10394 unités de peaux caprines contre 14117 unités en 2005, soit une diminution de 26.4%

Tableau 7.3.a : Production contrôlée des cuirs et peaux par département en 2006 (unités)

Département	Cuir Bovin sec	Cuir Bovin frais	Peau Ovin sec	Peau Ovin frais	Peau cap Sec	Peau cap frais
Fatick	0	1205	895	0	3956	0
Foudiougne	0	1679	783	0	6438	0
Gossas	0	589	3982	0	0	0
Total	0	3473	5660	0	10394	0

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Fatick

Tableau 7.3.b : Production contrôlée des cuirs et peaux par mois en 2006 (unités)

Espèces	Cuirs		Peaux ovines		Peaux caprines	
Mois	Sec	Frais	Sec	Frais	Sec	Frais
Janvier	0	329	518	0	1099	0
Février	0	0	0	0	0	0
Mars	0	88	557	0	0	0
Avril	0	343	589	0	1313	0
Mai	0	320	1086	0	647	0
Juin	0	356	210	0	1217	0
Juillet	0	319	763	0	1123	0
Août	0	355	770	0	1128	0
Septembre	0	521	785	0	1249	0
Octobre	0	175	80	0	438	0
Novembre	0	374	146	0	1144	0
Décembre	0	293	156	0	1036	0
Total	0	3473	5660	0	10394	0

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Fatick

- **Production estimée**

Elle s'élève en 2006 à :

- 6285 unités de cuirs (dont les 60% sont frais) contre 12542 unités en 2005, soit une baisse de 49,9%
- 15633 unités de peaux ovines (dont 34% sont fraîches) contre 17296 unités en 2005, soit une baisse de 9,6%
- 23776 unités de peaux caprines (dont 35% sont fraîches) contre 29604 unités en 2005, soit une baisse de 19,7%.

Tableau 7.4.a : Production estimée des cuirs et peaux par département en 2006 (unités)

Département	Cuir Bovin sec	Cuir Bovin frais	Peau Ovins sec	Peau Ovins frais	Peau cap Sec	Peau cap frais
Fatick	248	537	4843	320	2385	491
Foundiougne	1950	3050	3700	2450	13100	7800
Gossas	300	200	1800	2520	0	0
Total	2498	3787	10343	5290	15485	8291

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Fatick

Tableau 7.4.b : Production estimée des cuirs et peaux par mois en 2006 (unités)

Espèces / Mois	Cuirs		Peaux ovines		Peaux caprines	
	Sec	Frais	Sec	Frais	Sec	Frais
Janvier	375	450	3144	1323	2008	744
Février	0	0	0	0	0	0
Mars	0	100	900	0	0	0
Avril	220	452	577	240	1162	775
Mai	293	321	1484	441	1357	895
Juin	258	506	537	324	2223	1326
Juillet	215	543	568	1072	1602	825
Août	217	289	315	263	1608	1027
Septembre	437	443	319	1038	2568	1022
Octobre	12	43	59	10	77	25
Novembre	267	352	365	176	1607	1030
Décembre	204	288	2075	403	1273	622
Total	2498	3787	10343	5290	15485	8291

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Fatick

VII.3. MOUVEMENT COMMERCIAL DU BETAIL

Les mouvements de bétail ont concerné toutes les espèces. Ils se caractérisent par des entrées dues essentiellement aux événements religieux comme la Tabaski et la Korité et les sorties qui traduisent par endroit le dynamisme de l'élevage pour certaines espèces.

En 2006, les soldes (entrée- sorties) au niveau régional par espèce se présentent ainsi qu'il suit :

- bovines : +89 têtes contre -2127 têtes en 2005
- ovines : +27974 têtes contre +73149 têtes en 2005
- caprines : +4836 têtes contre +16007 tête en 2005
- équines : -291têtes contre +1425 têtes en 2005
- Asines : -27 têtes contre +1042 têtes en 2005
- Volaille : -19827 têtes contre -19040 têtes en 2005

Au niveau départemental, la situation est la suivante (cf. tableau 7.6) :

Tableau 7.5 : Solde (Entrées - Sorties) mensuelle de bétail selon l'espèce en 2006

Espèces Mois	Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Asins	Volaille	Porcins
Janvier	-218	+16393	+10902	+33	+55	-2106	-197
Février	0	0	0	0	0	0	0
Mars	0	0	0	0	0	0	0
Avril	-92	-363	-1455	-51	-36	-1606	-449
Mai	+6	-1350	-800	+305	-200	-2102	-252
Juin	-274	-505	-683	-84	-74	-1907	-369
Juillet	+42	-457	-1019	+36	-9	-1823	0
Août	-193	-185	-265	-827	+28	-1491	-91
Septembre	+374	+289	-589	+51	+82	-2912	-355
Octobre	+129	+661	-111	+19	-21	-2227	-43
Novembre	-259	+1	-898	+6	+45	-1087	-375
Décembre	+574	+13490	-246	+221	+103	-2566	0
Total	+89	+27974	+4836	-291	-27	-19827	-2131

Tableau 7.6 : Solde (entrées-sorties) de bétail selon l'espèce par département en 2006

Espèces Département	Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Asins	Volaille	Porcins
Fatick	-732	-2631	-3912	-614	-245	-20127	-1962
Foundiougne	+1301	+7413	+652	+507	+456	+300	-169
Gossas	-49	+23192	+8096	-184	-238	0	0
TOTAL	+89	+27974	+4836	-291	-27	-19827	-2131

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Fatick

Les soldes de mouvement de bétail différent d'un département à un autre dans la région. De façon générale on constate que les sorties de bétail (toutes espèces confondues) sont de loin plus importantes que les entrées dans le département de Fatick. Par contre, dans celui de Foundiougne c'est la situation contraire (toutes espèces confondues excepté les porcins) qui se présente. Quant au département de Gossas c'est l'entrée des petits ruminants (ovins et caprins) qui prédomine par rapport aux sorties alors que pour les espèces bovines, équines et asines, les sorties sont plus importantes.

En ce qui concerne les exportations de bétail, elles ont pour principale destination la République de Gambie. La situation en 2006 indique que les exportations en direction de ce pays s'élèvent à 3942 têtes de bovins (contre 58 têtes en 2005) ; 27614 têtes de d'ovins (contre 31466 têtes en 2005) ; 4946 têtes de caprins (contre 1332 têtes en 2005), 1257 têtes d'équin s (contre 0 têtes en 2005) et 951 têtes d'Asins (contre 9 têtes en 2005). Pour les équins, volaille et porcins (87 têtes en 2005) aucune exportation n'a été enregistrée en 2006.

Tableau 7.7 : Situation des exportations de bétail par département selon l'espèce en 2006

Espèces Département	Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Asins
Fatick	3942	3634	4476	1252	921
Foundiougne	0	23980	470	0	30
Gossas	0	0	0	0	0
TOTAL	3942	27614	4946	1257	951

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Fatick

Tableau 7.8 : Exportations mensuelles vers la Gambie de bétail selon l'espèce en 2006

Espèces Mois	Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Asins
Janvier	0	23950	0	55	17
Février	0	0	0	0	0
Mars	0	0	0	0	0
Avril	1142	431	433	113	29
Mai	336	187	209	163	113
Juin	298	383	460	118	150
Juillet	518	264	428	144	86
Août	345	521	783	90	122
Septembre	460	370	365	95	91
Octobre	242	535	746	103	110
Novembre	429	358	623	310	121
Décembre	172	615	899	66	109
Total	3942	27614	4946	1257	951

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Fatick
NB : La Gambie est l'unique destination des exportations

Quant au bilan de la Tabaski 2006, on note que dans l'ensemble, la région a été bien approvisionnée en petits ruminants malgré l'absence de foirail fonctionnel dans la commune de Fatick. Les effectifs recensés se chiffrent à 112714 petits ruminants (dont 9770 caprins) contre 74145 têtes en 2005, soit un accroissement de 52%. La consommation régionale s'élève à 80721 têtes dont 8798 caprins. Les sorties non contrôlées et celles en destination de l'intérieur du pays et de la Gambie s'élèvent à 30928 têtes (dont 952 caprins). En définitive le reliquat invendu en 2006 s'élève à 1065 têtes de petits ruminants (dont 20 caprins), soit 0,94% de l'effectif recensé.

Tableau 7.9 : Situation des entrées de bétail selon l'espèce par département en 2006

Espèces Département	Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Asins	Volaille	Porcins
Fatick	5507	12952	9051	1548	934	3624	0
Foundiougne	1440	31802	1313	690	498	300	0
Gossas	210	40667	13296	0	0	0	0
TOTAL	7157	85421	23660	2238	1432	3924	0

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Fatick

Tableau 7.10 : Situation des sorties de bétail selon l'espèce par département en 2006

Espèces Département	Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Asins	Volaille	Porcins
Fatick	6239	15583	12963	2162	1179	23751	1962
Foundiougne	139	24389	661	183	42	0	169
Gossas	690	17475	5200	184	238	0	0
TOTAL	7068	57447	18824	2529	1459	23751	2131

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Fatick

VII.4. SANTE ANIMALE

En 2006, les maladies les plus fréquentes ont été la dermatologie bovine, la fièvre aphteuse et les pasteurelloses bovines et ovines. Les effectifs touchés par ces maladies entre autres s'élevaient à 1935 sujets causant ainsi 511 cas de morbidité (contre 601cas en 2005) et 39 cas de mortalité (contre 312 cas en 2005) dans les 28 foyers déclarés. Les cas de mortalité les plus élevés ont été causés par les pasteurelloses ovines (38,5%) et la Fièvre aphteuse (28%). Pour les cas de morbidité, 72,8% sont imputables à la fièvre aphteuse 11,4% à la dermathophyllose, 10,6% à la pasteurellose bovine et 4,3% à la pasteurellose ovine. La situation selon le département indique que 59% des effectifs régionaux touchés se trouvent à Fatick et 41% à Foundiougne (cf. tableau 7.12).

En ce qui concerne la campagne de vaccination du bétail, les maladies ciblées ont été : la peste des petits ruminants (ovine et caprine), la peste équine et la maladie de Newcastle. Les taux de réalisation sont les suivants :

- Peste des petits ruminants = 42,75 en 2005/2006 (contre 12,6% en 2004/2005) par rapport à l'objectif fixé et de 21,3% en 2005/2006 (contre 6,27% en 2004/2005) par rapport à l'effectif estimé ;
- Peste équine = 37,4% en 2005/2006 (contre 28,5 en 2004/2005) par rapport l'objectif fixé et 7,6% en 2005/2006 (contre 3,5% en 2004/2005) par rapport à l'effectif estimé ;
- Maladie de New Castel = 43,1% par rapport à l'objectif fixé et 4,3% par rapport à l'effectif estimé en 2005/2006

Les situations par département de la campagne de vaccination sont consignées dans le tableau 7.13.

Tableau 7.11 : Affections animales selon le foyer en 2006

Affections	Foyers	Morbidité	Mortalité	Effectifs touchés
Botulisme équin	1	2	2	20
Charbon symptomatique	1	1	1	0
Dermatophyllose	2	58	1	600
Fièvre aphteuse	14	372	11	784
Gourme	0	0	0	0
Newcastle	0	0	0	0
Pasteurellose bovine	6	54	9	444
Pasteurellose 0vine	3	22	15	68
Peste aviaire	0	0	0	0
Pasteurellose caprine	1	2	0	19
Peste équine	0	0	0	0
Peste des petits ruminants (PPR)	0	0	0	0
Streptococcies	0	0	0	0
Variole aviaire	0	0	0	0
Total	28	511	39	1935

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Fatick

Tableau 7.12 : Distribution des Foyers, morbidité et mortalité selon le département en 2006

Départements	Foyers	Morbidité	Mortalité	Effectifs touchés
Fatick	22	322	35	1147
Foundiougne	6	89	4	788
Gossas	0	100	0	0
Total	28	511	39	1935

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Fatick

Tableau 7.13 : vaccinations effectuées par département en 2006

Vaccins Mois	Charbon Symtomatique bovine	Fièvre aphteuse bovine	Botulisme bovine	Botulisme équine	Pasteurellose bovine	Pasteurellose ovine	Pasteurellose caprine	Tétanos bovins, Ovins, Caprins	Tétanos équins	Tétanos Asins	Peste Equine	Rage	PPR ovins	PPR caprins	New castle
Fatick	10296	0	0	27	9154	825	854	43	95	2	79	1	11575	11543	10334
Foudiougne	773	0	0	0	523	130	157	0	20	0	60	1	2973	173	4752
Gossas	686	0	136	82	1425	1703	371	0	12	0	0	0	0	0	1718
Total	11755	0	136	109	11102	2658	1382	43	127	2	139	2	14548	11716	16804

Source : Inspection Régionale des Services Vétérinaires de Fatick

CONCLUSION

L'effectif régional du cheptel (toutes espèces confondues) est essentiellement concentré dans le département de Fatick à l'exception de l'espèce asine qui est plus présente dans le département de Foundiougne et l'espèce cameline qu'on trouve exclusivement dans le département de Gossas.

La production animale concerne la viande et les peaux et cuirs. Pour la viande, le ratio production/population en 2006 est estimé à 3,2kg par habitant. On notera que la production non contrôlée est 3 fois plus importante que la production contrôlée. Quant à la production de peaux et cuirs, elle a sensiblement baissé en 2006.

En ce qui concerne le mouvement commercial du bétail, il est axé essentiellement sur les entrées et sorties. On note qu'en 2006 les entrées sont plus importantes que les sorties pour les espèces bovines, ovines et caprines alors que pour les équines, asines et volaille, les sorties prédominent.

Quant à la santé animale en 2006, on note surtout la présence des maladies comme la dermatologie bovine, la fièvre Aphteuse et les Pasteurelloses bovines et ovines qui ont causé 511 cas de morbidité, 39 cas de mortalité dans les 28 foyers déclarés.

PECHE

INTRODUCTION

La région de Fatick a une vocation de pêche et dispose d'un potentiel très important en la matière grâce à ses façades maritimes et fluviales riches en poissons. Ce secteur se caractérise par son dynamisme.

VIII.1. RESULTATS GENERAUX EN 2006

VIII.1.1. Armement

L'armement est composé en 2006 en moyenne de 849 pirogues (10194/12).Ces pirogues sont réparties dans les départements de Fatick et Foundiougne. Elles sont composées de pirogues locales et saisonnières.

VIII.1.2. Mise à terre

En 2006 cet armement a permis aux pêcheurs de la région de Fatick de débarquer 11160 tonnes de produits de la mer pour une valeur commerciale estimée à 937 millions de F CFA (contre 4138 millions pour 10 837 tonnes en 2005) dont 8601 tonnes de poisson, 242 tonnes de crustacé et 2317 tonnes de mollusques. La consommation locale s'établit à 1 128 tonnes (contre 1174 tonnes en 2005).

Le mareyage en frais porte sur 5 656 tonnes, soit 51% du poids total débarqué. Les proportions réservées à la transformation artisanales et industrielles s'élèvent respectivement à 39% et 0,04% du total débarqué (cf. Graphique 8.1).

Graphique 8.1 : Ventilation des apports en 2006

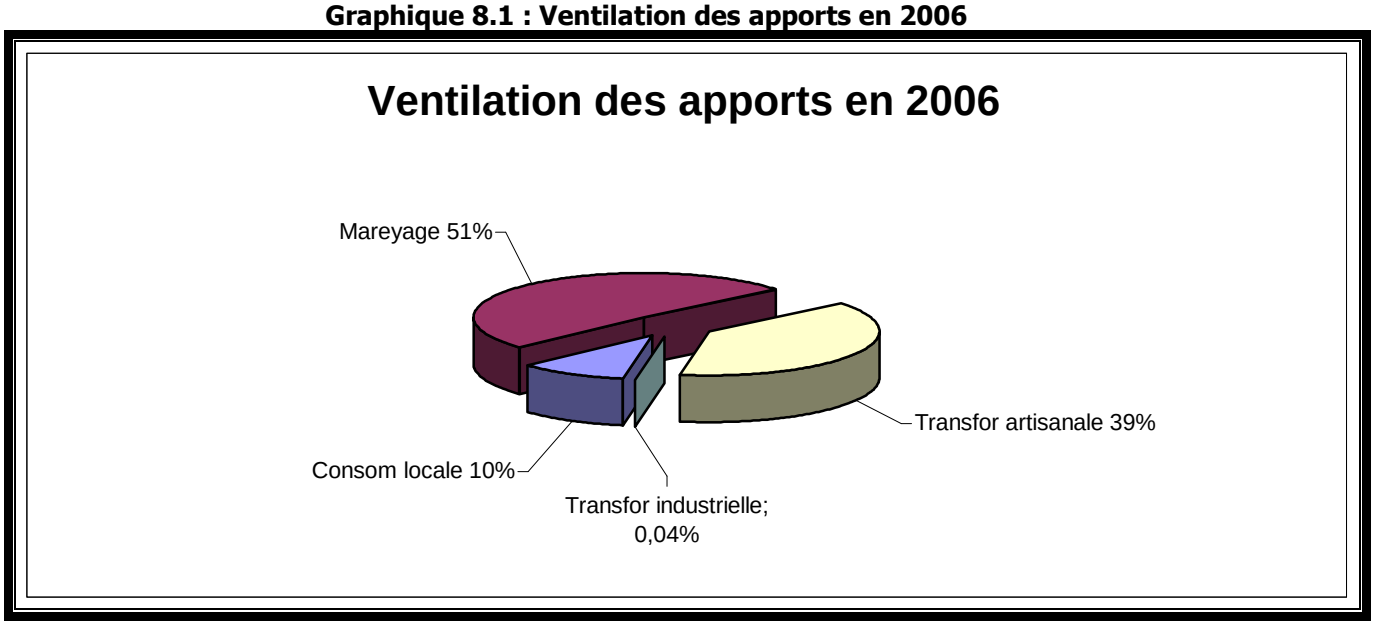

VIII.1.3. Transformation artisanale

La production effective issue de la transformation artisanale se chiffre à 1379 tonnes représentant une valeur commerciale estimée à 278 millions de Fcfa (contre 793 millions en 2005). Cette production est essentiellement distribuée dans les marchés régionaux (58%). Une partie assez importante est exportée (37%) alors qu'une partie marginale (6,3%) est réservée à la consommation locale.

Tableau 8.1 : Résultats généraux en 2006

Nature	Pirogues						Total		
	Moteurs			A voile					
	Fatick	Foudiougne.	Région	Fatick	Foudiougne.	Région	Fatick	Foudiougne.	Région
I. Armement									
Pirogues locales	1503	3140	4643	165	2091	2256	1668	5231	6899
Pirogues saisonnières	2954	340	3294	0	0	0	2954	340	3294
Total	4457	3480	7937	165	2091	2256	4622	5571	10193
II. Mises à terre									
Poids débarqué (en Kg)							7435820	3724824	11160644
Valeur commerciale estimée (CFA)							0	937255800	937255800
Consommation locale (en Kg)							402180	725760	1127940
Mareyage (en Kg)							4417955	1238965	5656920
Réservée à la transformation artisanale (en Kg)							2522445	1755797	4278242
Réservée à la transformation industrielle (en Kg))							0	4300	4300
III. Transformation artisanale									
Production (en Kg)							800875	578388	1379263
Valeur commerciale estimée (CFA)							0	277570000	277570000
Consommation locale (en Kg)							13205	73148	86353
Distribution dans les marchés régionaux (en Kg)							602032	193115	795147
Exportations sous région et autres (en Kg)							192035	312125	504160

Source : Inspection Régionale des Pêches de Fatick

NB : En ce qui concerne l'armement, le décompte des pirogues se fait se fait mensuellement ce faisant la plupart des pirogues sont comptées +sieurs fois dans l'année.

Tableau 8.2 : Répartition des apports en Kg et valeur commerciale estimée en FCFA selon le département en 2006

Espèces	Fatick	Foundiougne	Total	VCE
Poissons	5292070	3309852	8601922	ND
Crustacés	51000	191189	242189	ND
Mollusques	2092750	223783	2316533	ND
Total	7435820	3724824	11160644	ND

Source : Inspection Régionale des Pêches de Fatick

Tableau 8.3 : Ventilation des apports en kg en 2006

	Poissons			Crustacés			Mollusques			Total		
	Fatick	Foudiou-gne	Total	Fatick	Foudiou-gne	Total	Fatick	Foudiou-gne	Total	Fatick	Foudiou-gne	Total
Consommation locale	392360	711900	1104260	7070	6835	13915	2750	7025	9775	402180	725760	1127940
Mareyage	2834910	1032443	3867353	34830	150569	185399	1548215	55953	1604168	4417955	1238965	5656920
Transformation artisanale	2064800	1565647	3630447	9100	29485	38585	448545	160665	609210	2522445	1755797	4278242
Transformation industrielle	0	0	0	0	4300	4300	0	0	0	0	4300	4300
Total	5292070	3309990	8602060	51000	191189	242189	1999510	223643	2223153	7342580	3724822	11067402

Source : Inspection Régionale des Pêches de Fatick

CONCLUSION

L'armement en 2006 avoisine en moyenne 849 pirogues permettant une mise à terre de 11161 tonnes de produit de la mer représentant une valeur commerciale estimée à 937 millions de Fcfa. La production issue de la transformation artisanale se chiffre à 1379 tonnes pour une valeur commerciale de 278 millions contre 793 millions en 2005.
L'absence d'unités de traitement industriel et de conditionnement des produits de la mer constitue un handicap majeur pour la région.
L'enclavement des principaux points de débarquement et l'insuffisance des crédits pour les femmes transformatrices de poissons et autres produits de la mer sont de véritables contraintes pour un développement durable de la filière pêche dans la région de Fatick.

EAUX- FORETS- CHASSE

INTRODUCTION

La situation écologique de la Région est marquée par une tendance générale de dégradation des ressources végétales du fait de l'effet combiné de plusieurs facteurs dont : les défrichements, les coupes de bois pour divers usages, les feux de brousse et l'avancée des terres salées ou « tannes ». Ces facteurs, exacerbés par de longues et récurrentes périodes de sécheresse, ont fini par modeler certains paysages où la pauvreté spécifique est frappante par endroits.
Sur les sols ferrugineux de la partie nord, Nord-est de la région, on trouve Acacia albida (kad) sous forme de parcs vieillissant dans les paysages agraires. En progressant vers le Sud dans la partie continentale de la zone estuarienne et de polyculture, le couvert s'enrichit progressivement avec des espèces soudano guinéennes telles que Anogeisus leiocarpus (guédiane), Cordila pinnata (Dimb), Ptérocarpus erinaceus (vène) et Detarium senegalenses.
Le rônier (Borassus aethiopum) est présent dans l'Arrondissement de Fimela où se trouve la rôneraie de Samba Dia érigée en Réserve de Biosphère et dans l'arrondissement de Tattaguine, où se trouve la rôneraie de Doudaev.
La mangrove avec Avicenia nitida, Rhizophora racemosa et Laguncularia occupe les rives des bras de mer. Elle constitue un réservoir biologique et un potentiel écologique et économique important dans la région.
La situation du domaine forestier, des feux de brousse, de la chasse et des actions de reboisement sera examinée dans le présent chapitre.

IX.1. FORETS

Le domaine forestier classé comprend 15 forêts classées couvrant une superficie de 88177 ha soit un taux de classement de 11,11%. Il est très réduit et reste localisé dans le département de Foundiougne avec 11 forêts classées, le département de Gossas ne compte que deux forêts classées, ainsi que le département de Fatick. La forêt classée de Samba Dia qui couvre une superficie de 752 ha, est une rôneraie remarquable associée à plus d'une vingtaine d'espèces diverses.

Tableau 9.1 : Situation des forêts classées de la région de Fatick en 2006

Forêts classées	Arrêté de classement	Superficie (ha)	Type de formation
Département de Fatick			
Samba Dia	1536 du 30/06/1950	752	Rôneraie (réserve de biosphère depuis 1981
Mahecor	3225 du 19/09/1950	1150	Savane arbustive, tanne enherbée
Département de Gossas			
Malka	2373 du 20/03/1937	775	Savane arbustive
Iles de Kouyong	2050 du 04/09/1933	600	Savane arbustive
Département de Foundiougne			
Sangako	1601 du 10/05/1934	2140	Savane arborée
Fayako Est	243 du 08/02/1934	1600	Savane arborée
Fayako Sud	248 du 08/05/1933	3980	Savane arborée
Baria	1052 du 08/05/1937	7200	Savane arborée
Vélor	572 du 03/03/1937	6800	Forêt sèche
Fayako	1688 du 22/05/1936	11800	Savane arborée
Sokone	1124 du 22/05/1936	280	Savane arborée
Djilor	1830 du 30/08/1936	900	Mangrove
Iles de Bententi	238 du 22/01/1946	20000	Mangrove
Iles du Saloum	97 du 07/01/1946	30000	Savane arborée
Keur Sambel	7012 du 18/12/1950	200	Savane arborée
Total	15 forêts classées	88177	

Source : inspection Régionale des Eaux et Forêts

IX.2. FEUX DE BROUSSE

Au cours de la campagne de lutte contre les feux de brousse 2005/2006, un total de 113,7 km de Pare-feu a été ouvert, mais il faut signaler que la région ne compte aucune unité d'intervention.
Au cours de cette saison dix sept (17) P.V ont été dressés.
Les causes enregistrées sont les suivantes :
- Nettoiement des zones de cultures en jachère à l'aide du feu sans un dispositif préalable de pare-feux
- Grillade arachide

Les dégâts enregistrés ont porté sur :
Quatre (04) vergers de manguiers et d'anacardiers pour une superficie de 32,5 ha.
1/4 ha de manioc.
Neuf cent trente sept (937) arbres fruitiers brûlés.
Quarante un (41) Eucalyptus brûlés.
Tapis herbacé calciné.

L'inexistence de camions citernes et d'UNIMOG équipés a rendu difficile la maîtrise à temps des foyers déclenchés.
A cela il faut déplorer l'insuffisance de l'équipement en petits matériels de certains comités de lutte et populations dans la campagne de lutte contre les feux.

Tableau 9.2: Répartition des feux de brousse selon le département en 2005 et 2006

Département	Année	Nombre de cas	Superficies (ha)
Fatick	2005	0	0
	2006	01	01
Foundiougne	2005	6	1125
	2006	20	3528,90
Gossas	2005	0	0
	2006	0	0
Total	2005	6	1125
	2006	21	3529,90

Source : inspection Régionale des Eaux et Forêts

Graphique 9.1 : Répartition du nombre de feux de brousse par département en 2006

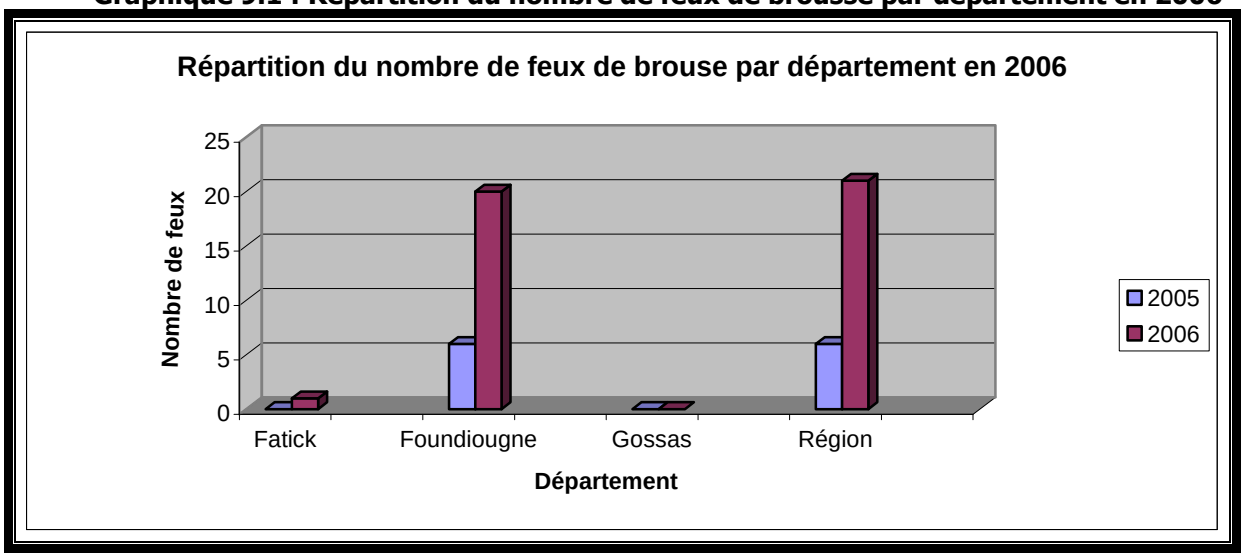

IX.3. CHASSE

La région de Fatick est caractérisée, du point de vue habitat sauvage, par des mangroves du littoral, des tapis herbacés le long des cours d'eau, des steppes arborées, des savanes arbustives, des vallées mortes occupées par des herbacées halophytes, des savanes arborées et des Forêts claires (Foudiougne). Ces conditions favorables sur le plan cynégétique couplées à la proximité de Dakar expliquent la convoitise dont fait l'objet la région par les amodiataires.

Avec la présence d'un habitat favorable, pouvant encore supporter la chasse malgré les dégradations qu'il subit par endroits (feux de brousse, coupes abusives etc.…), le gibier chassé est relativement riche et varié.

Les espèces souvent observées sont, entre autres :

Les gibiers à plumes : Phasianidae (genre francolin) ; Numididae (genre pintade) ; Pteroclidae (genre gangas) ; Colombidae (genre tourterelle) ; Anatidae (genre canard).

Les gibiers à poils : Phacochères ; Lièvres

La totalité de la chasse amodiée est limitée dans le département de Foundiougne. Cette partie de la région demeure la plus boisée. Elle compte 11 massifs forestiers classés couvrant une superficie totale de 84 900 ha. Du point de vue biomasse faunique, le département de Foundiougne comprend entre autres écosystèmes, des zones humides,

lieu de prédilection pour les activités de chasse. La présence de nombreux massifs forestiers dont le parc du Delta du Saloum et une importante mangrove offrent un habitat sécurisant à la faune.
Les aires de chasse sont essentiellement localisées au niveau des zones amodiées qui sont au nombre de huit (08) et couvrent une superficie de 186 000 ha.

Tableau 9.3: Situation des chasseurs enregistrés en 2006

Zones amodiées	Nombre de chasseurs	Observations
Relais Saloum Les Palétuviers Le Caïman Goliath Barracudas Keur Saloum Niombato II	12 15 55 39 07 24 15	En dehors de Caïman qui a enregistré trois (3) invités résidents, (55 chasseurs dont trois résidents) tous les autres chasseurs sont des touristes
Total	167	

Source : inspection Régionale des Eaux et Forêts

Tableau 9.4 : Répartition du gibier abattu par zone amodiée

Espèces	Caïman	Niombato II	Barracudas	Keur Saloum	Goliath	Palétuviers	Relais Saloum	Total
Lièvres	2	0	0	-	-	-	-	2
Gangas	58	48	5	43	60	2	11	227
Caille	5	5	1	-	5	-	18	34
Pigeon rônier	96	247	11	-	132	-	-	486
Tourterelle à col	950	0	-	346	1228	-	952	3476
Tourterelle du cap	505	0	196	-	-	194	-	895
Tourterelle maillée	452	0	-	-	439	-	-	891
Pintade	17	11	9	-	67	-	3	107
Francolin	314	132	36	61	69	13	79	704
Poule de roche	13	5	0	-	-	-	16	34
Pigeon noir	55	0	-	-	-	-	-	55
Pigeon vert	153	90	22	77	-	3	40	385
Pigeon de guinée	80	0	-	-	-	-	-	80
Tourterelle locale	-	463	-	-	-	-	-	463
Tourterelle des bois	-	155	-	-	-	-	-	155
Pigeon à épaulette verte	-	-	-	-	50	-	-	50
Total	2703	1160	280	531	2050	219	1123	8066

Source : inspection Régionale des Eaux et Forêts

Graphique 9.2 : Répartition du gibier abattu par zone amodiées en 2006

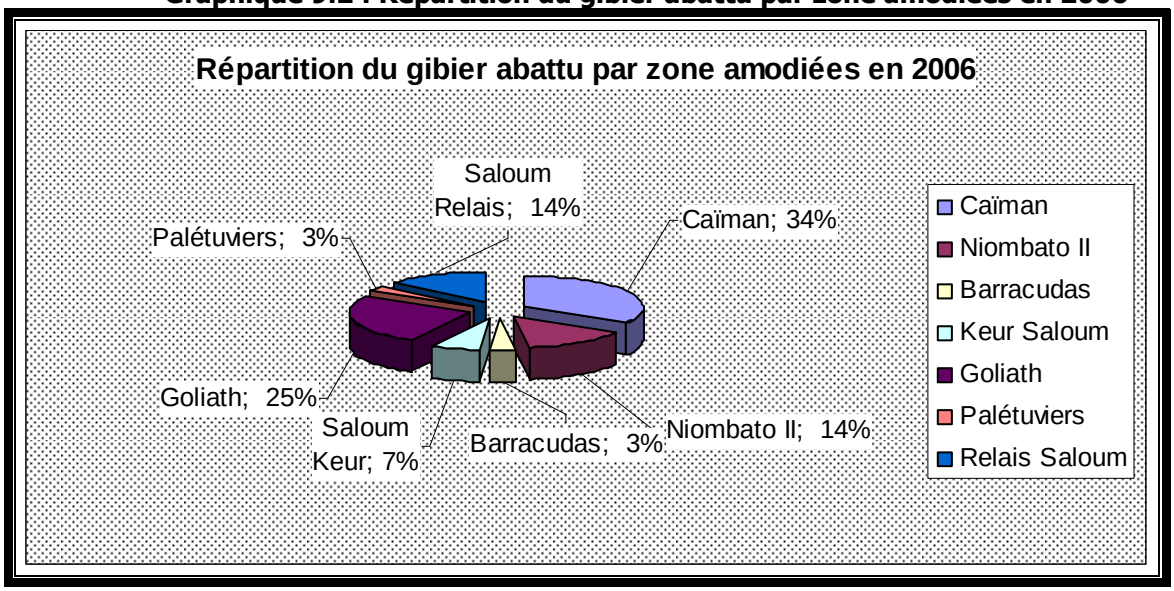

Tableau 9. 5 : Situation taxes, licences d'exploitant cynégétique et superficies amodiées recouvrés à Fatick en saison de chasse 2006

Zone de chasse	Licences		Recouvrement taxes d'amodiation				
	Nombre	montant	Coût annuel amodiation			Montant recouvré	Montant non recouvré
			Superficie (ha)	Prix unitaire	Prix Total		
Barracudas	1	300 000	24 000	35	840 000	840 000	-
Relais Saloum	1	300 000	35 000	35	1 225 000	1 225 000	-
Palétuviers	1	300 000	20 000	35	700 000	700 000	-
			60 000	35	2 100 000	2 100 000	-
Caïman	1	300 000	10 000	35	350 000	350 000	-
Keur Saloum	1	300 000	3 000	35	105 000	105 000	-
Goliath	1	300 000	15 000	35	525 000	525 000	-
Niombato II	1	300 000	19 000	35	665 000	665 000	-
Ensemble	7	2 100 000	186 000	35	6 510 000	6 510 000	-

Source : inspection Régionale des Eaux et Forêts

Tableau 9. 6: Permis de chasse délivrés et autres taxes en 2005 et 2006

Nature des permis	Année	P.U	Nombre	Montant (F.CFA)
Permis de petite chasse Touriste 1 semaine	2005	15000	7	105000
	2006	155	15000	2325000
Permis de petite chasse résident 1 semaine	2005	30000	11	330000
	2006	15000	21	315000
Permis coutumier résident	2005	0	0	0
	2006	1	30000	30000
Permis petite chasse touriste 2 semaines	2005	25000	15	375000
	2006	25000	8	200000
Permis petite chasse touriste 1 mois	2005	30000	2	60000
	2006	1	45000	45000
Permis chasse coutumier	2005	3000	10	30000
	2006	12	3000	36000
Sous total	2005			900000
	2006			2951000
Autres taxes				
Taxes abattage ph.	2005	15000	31	465000
	2006	15000	23	345000
Taxes amodiation zone	2005	35F/ha	196000	6860000
	2006	35F/ha	186000	6510000
Licence exploitant cynégétique	2005	300000	7	2100000
	2006	300000	7	2100000
Licence pisteur	2005	10000	22	220000
	2006	10000	23	230000
Procès verbaux	2005	0	0	0
	2006	600000	1	600000
Sous total	2005			9295000
	2006			9785000
Total chasse	2005			10195000
	2006			12736000

Source : inspection Régionale des Eaux et Forêts

IX.4. REBOISEMENT

La production de plants a été réalisée au niveau de 360 pépinières dont 10 pépinières en régie (05 à Fatick, 02 à Gossas et 03 à Foundiougne) et 350 pépinières pour les différents partenaires (dont 05 nouvelles pépinières créées par le PROGERT). Malgré la vétusté des infrastructures de certaines pépinières en régie (affaissement de puits etc.…) et le niveau très sommaire de l'aménagement des pépinières des partenaires, la production de plants a été dans l'ensemble satisfaisante et se situe à 2.269.905 Plants toutes espèces confondues (voir Annexes). Cette production a entièrement couvert les besoins en plants des différents planteurs de la région.

Le nombre de plants produits par des techniques forestières (collecte de propagules, de boutures de salane, entretien de jeunes plants agro forestiers comme le kad, etc. …et par régénération naturelle au niveau des mises en défens) s'élève à 751.226 plants (dont 361570 plants pour la mise en défens, 120766 propagules collectées pour la plantation de la mangrove, 65200 plants agro forestiers et 203690 boutures de salane).

En 2005, le reboisement avait été impulsé par une bonne pluviométrie qui a permis d'importantes réalisations en plantations massives y comprises les forêts régionales, en plantations linéaires y compris les axes routiers et au niveau de la mangrove.

L'annonce également du retour du Programme d'Appui du PAM a influé positivement sur les résultats.
On note de plus en plus une augmentation des superficies reboisées. Cela peut être expliqué d'une part, par la production suffisante de plants par les populations, le Service Forestier et certains projets comme le PROGERT, ONG, etc., et d'autre part, par l'appui des vivres PAM.

Graphique 9.3 : Production de plants par espèce en 2006 (en millier)

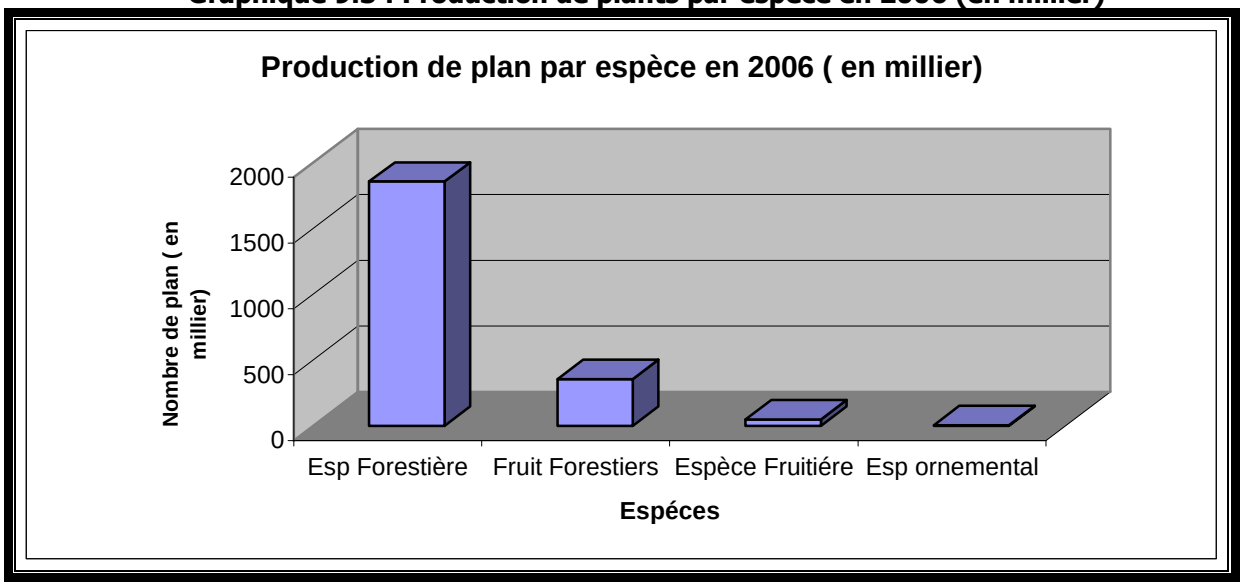

Tableau 9.7 : Production de plants par espèces et par type de pépinières en 2006

Espèce	Nombre de plants						
	Régie	Villageoise	Communautaires	Individuelle	Scolaires	Privée	Total
Espèces forestières							
Acacia nilotica	3658	3348	512	0	0	0	7518
Acacia albida	5750	4421	0	1000	150	0	11321
Acacia tortilis	0	0	25450	0	0	0	25450
Acacia melifera	1600	8954	0	1150	0	0	11704
Acacia holocericea	4925	15063	0	1012	0	0	21000
Azadirachta indica	4608	1245	500	0	0	0	6353
Casuarina equis	11816	6051	0	3000	0	0	20867
Ceiba pentadra	10065	13750	0	0	60	0	23875
Cordia sp	23935	21298	100	1000	100	0	46433
Delonix regia	16000	10769	200	0	0	500	27469
Eucalyptus camal.	451682	222522	13941	70300	2880	0	761325
Gmelina arborea	24280	4050	0	1000	150	0	29480
Hura crepitens	1500	0	0	0	0	0	1500
Khaya senegalensis	1500	0	0	0	0	0	1500

Tableau 9.7 : Production de plants par espèces et par type de pépinières en 2006 (suite)

Espèce	Nombre de plants						
	Régie	Villageoise	Communautaires	Individuelle	Scolaires	Privée	Total
Melaleuca	22000	30000	0	1000	0	0	53000
Moringa oleifera	102678	201237	1500	9501	60	4200	319176
Parkinsonia acu.	60178	10697	0	1000	128	0	72003
Prosopis sp	117996	118500	600	0	2000	0	239096
Peltophorum d	4000	47300	0	1000	50	0	52350
Terminalia mantaly	40000	36950	0	3000	50	0	80000
Terminalia catapa	2000	0	0	0	0	0	2000
Tamarix aphyla	7525	1300	0	2000	50	0	10875
Sous total forestier	926648	778489	42803	95963	5878	4700	1854481
Fruitiers forestiers							
Anacardium oc.	43836	210242	0	50527	500	10777	315882
Aphania sen	100	150	0	0	0	0	250
Adansonia digitata	0	962	0	0	0	0	962
Cocoloba uw	60	0	0	0	0	0	60
Detarium micrathum	1114	912	0	0	0	0	2026
Detarium sen.	250	9543	100	3225	0	223	13341
Tamarindus indica	11625	2675	0	5600	150	0	20050
Parkia biglobosa	100	12	0	3000	0	0	3112
Jojoba	0	457	0	0	0	0	457
Anacardium oc.	43836	210242	0	50527	500	10777	315882
Sous total Fruitiers forestiers	57085	224953	100	62352	650	11000	356140
Espèces fruitières							
Manguiers	7513	4745	0	4541	650	1000	18449
Orangers	300	2070	0	1500	0	0	3870
Citronniers	2800	2195	0	1500	50	0	6545
Papayers	3593	3086	0	2000	100	400	9179
Goyaviers	1054	295	0	3000	50	600	4999
Sapotier	1400	0	0	0	0	0	1400
Cerisier	3751	1200	0	450	0	0	5401
Sous total fruitiers	20411	13591	0	12991	850	2000	49843
Espèces ornementales							
Bougainvillier	1319	0	0	0	0	0	1319
Troènes	2872	0	0	0	0	0	2872
Divers	1350			150	0	0	1500
Sous total	5541	0	0	150	0	0	5691
Espèces testées pour le biocarburant (Jatropha curcas)	0	3750	0	0	0	0	3750
TOTAL	1009685	1.020.783	42903	171456	7378	17700	2.269.905

Source : inspection Régionale des Eaux et Forêts

CONCLUSION

Les principaux facteurs de dégradation des ressources végétales sont le défrichement, les coupes de bois, les feux de brousse et l'avancée des « tannes ».
Le domaine forestier régional est riche de 15 forêts classées de 88177 ha dont les 11 sont localisées dans le département de Foundiougne.

En 2006 on a enregistré 21 cas de feux de brousse qui ont touchés 3530 ha contre 6 cas en 2005 sur 1125 ha, soit 3 fois plus. Cependant la campagne de lutte contre les feux de brousse de 2005/2006 a permis d'ouvrir 114 km de pare-feux.

En ce qui concerne la chasse, en 2006, les gibiers abattus dans les zones amodiées sont au nombre de 8066 dont 34% proviennent de la zone Caïman.

Quant au reboisement de l'année 2006, les plants produits sont au nombre de 2 269905 unités. Les plantations en linéaire s'élèvent à 93182 plants sur une longueur de 174 km et en massive de 1884875 plants sur une superficie de 2342 ha.

TOURISME

INTRODUCTION

Avec son riche potentiel, la région de Fatick occupe le 5éme rang dans le domaine du tourisme. De par le Delta du Saloum qui offre plus de 73 000 ha où se mêlent terres, eaux du fleuve Saloum et de l'Atlantique, le tourisme occupe une place de choix dans le tissu économique de la région. En effet, la région recèle des potentialités touristiques certaines de par les conditions climatiques favorables de sa zone côtière, la présence de nombreux cours d'eau (Fleuve Sine et Saloum) et des plages de sable clair et fin.
Les îles du Saloum qui offrent un charme impressionnant à travers la faune et la flore variées ainsi que la population cosmopolite et le parc national du Delta du Saloum qui se caractérise par sa diversité et la richesse de son écosystème ainsi que ses sites naturels et un arrière pays qui recèle un important patrimoine historique sont également des atouts importants.
Le chapitre évoquera les types de tourisme, les contraintes et perspectives.

X.1. LES TYPES DE TOURISME

Le Balnéaire :

C'est une forme de tourisme qui met en évidence le soleil, le climat et les plages. Il est peu développé et est localisé à Ndangane, Dionewar, Foundiougne et Toubacouta. Cette forme de tourisme pourrait être développée davantage car la région dispose de 65 km de côte marine et beaucoup de fleuves (Sine et Saloum).

La pêche sportive :

C'est l'une des activités principales des établissements touristiques installés dans les zones de Ndangane, Djifère, Foundiougne, Sokone et Toubacouta.

Dans la région, la pêche et ses activités annexes bénéficient d'atouts naturels et s'opèrent essentiellement dans ce qu'il est convenu d'appeler la « Réserve de la biosphère du Delta du Saloum » (RBSD).
Elle couvre trois domaines éco géographiques :
-le domaine continental qui est limité dans sa partie basse par la mangrove et les tannes ;
-le domaine amphibie qui est composé de trois grands groupes d'îles : les îles du Gandoul, les îles Bétenty et les îles Fathala. Elles sont séparées par 3 principaux bras de mer et sont caractérisées par un réseau dense de chenaux bordés de mangroves appelé « Bolongs » ;
-le domaine maritime représente 65 km de côte ;

La présence de 52 familles où 114 espèces de l'Ichtyo Faune ont été répertoriées favorisent la pratique de la pêche sportive qui est essentiellement organisée à partir des hôtels. Les performances de l'Equipe Nationale de Pêche Sportive (titres mondiaux en 2002 à Madrid et 2003 au Sénégal) sont révélatrices des atouts du Sénégal pour ce produit.

La chasse sportive :

Cette activité est très développée dans la région qui compte cinq zones amodiées localisées dans le Département de Foundiougne. La région possède une faune riche et variée (avifaune et grande faune) et la pratique de la chasse y est réglementée. Le nombre de chasseurs s'élevait à 239 en 2005. Durant l'année 2005, 12 430 pièces à plumes ont été abattues.

Le tourisme culturel :

Les manifestations culturelles et religieuses ainsi que les sites historiques dans la région sont nombreux, variés et doivent être exploitées afin de permettre à ce produit d'être plus attractif.
A ce titre, on peut citer :
les séances de libation et d'offrande sur les berges du Sine ;
les séances annuelles de prédications (khoy)
les Gamous annuels de Sokone – Silmang – Diakhao- Boof - Diohine.
Le Dakka de Niakhar
Le cimetière des reines à Diakhao
La cour royale du Sine

Le tourisme de découverte :

Fatick possède un arrière pays qui recèle un important patrimoine historique : la royauté du Sine, les sites mégalithiques de Gossas et les îles du Saloum.
La région peut bénéficier d'un regain d'intérêt auprès des Tours Opérateurs dont la clientèle s'oriente de plus en plus vers les produits en rapport avec la nature et l'environnement. C'est l'écotourisme.
L'écotourisme est défini comme « des voyages qui aident à comprendre et à interpréter l'histoire culturelle et naturelle tout en préservant l'intégrité des écosystèmes. Il engendre des retombées économiques pour les collectivités locales qui encouragent la protection des ressources naturelles et les pratiques de développement durable du Tourisme ».

Tableau 10. 1: Répartition de l'accueil touristique selon le type d'établissement en 2005

Etablissements	Nombre de chambres	Nombre de lits
LES PALETUVIERS	80	200
LE PELICAN	68	136
KEUR SALOUM	50	100
CORDONS BLEUS	08	16
DELTA NIOMINKA	43	86
LE CAIMAN	17	34
MINDISS	09	18
HOTEL DE FOUNDIOUGNE	42	84
SOUS - TOTAL	317	674
Autres réceptifs	1480	2776
TOTAL GENERAL	1797	3450

Source : Inspection Régionale du Tourisme de Fatick

En 2005, 3450 lits ont été dénombrés pour 99 établissements d'hébergement touristique. L'augmentation de la capacité globale de lits par rapport à 2004 (1 386) est consécutive à la mise à jour de la capacité de certains réceptifs et à la prise en compte d'établissements jusqu'ici non répertoriés car ne disposant pas d'agrément.

Graphique 10.1: Etablissement d'hébergements en 2005 : Effectif, nombre de chambres et de lits

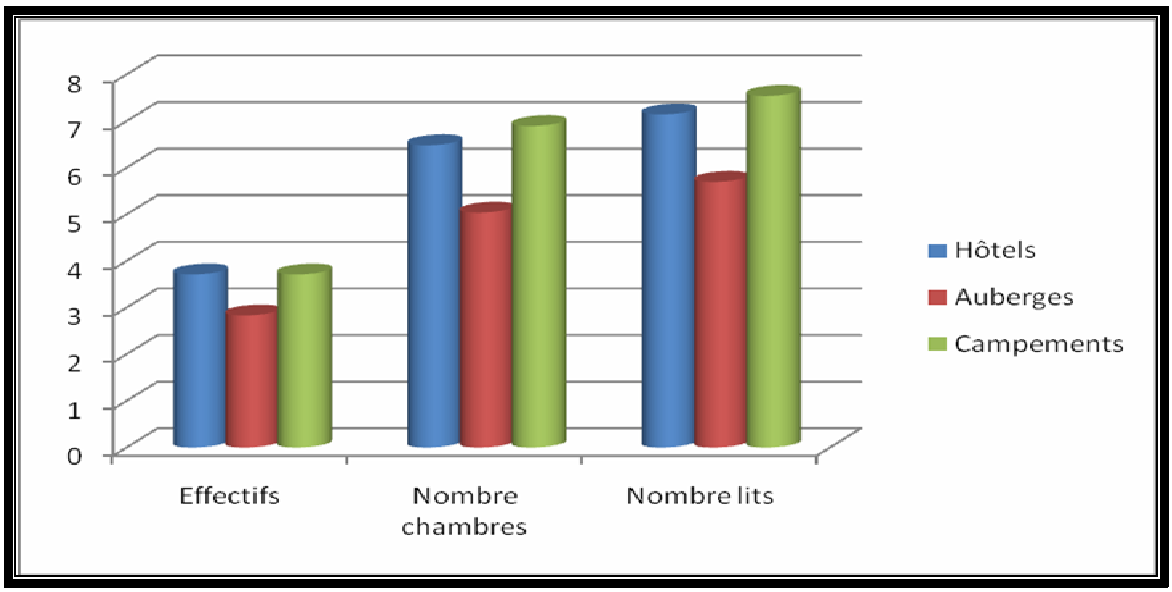

Tableau 10. 2: Etablissement d'hébergements en 2005 : Effectif, nombre de chambres et de lits

HOTELS			AUBERGES			CAMPEMENTS			TOTAL		
Nombre	Chambres	Lits	Nombre	Chambres	Lits	Nombre	Chambres	Lits	Nombre Etablissements	Chambres	Lits
41	655	1268	17	154	298	41	988	1884	99	1797	3450

Tableau 10.3 : Evolution de la capacité d'accueil, durée de séjour et taux d'occupation de 2003 à 2005.

	2003	2004	2005
Etablissements	26	43	99
Chambres	636	647	1797
Lits	1206	1386	3450
Arrivées	15901	16543	20103
Nuitées	50376	45496	43382
Durée de séjour	3,2	2,8	2,2
Taux d'occupation (%)	21,3	19,1	17,93

Source : Inspection Régionale du Tourisme de Fatick

En 2005, le nombre total de visiteurs a atteint 16 593 dont 10937 français soit 66%. Ce qui traduit une forte présence française dans la région.
Au terme de l'an 2005, les arrivées recensées dans les établissements d'hébergement touristique de Fatick ont enregistré une hausse pour atteindre 16 593 contre 14 225 l'année d'avant.
Les arrivées des non résidents montrent que la quasi-totalité des arrivées, soit 98% proviennent d'Europe alors les régions d'Afrique, d'Amérique et autres du monde ne dépassent guère 2%.

Tableau 10. 3: Arrivées des non résidents par région touristique et par pays de résidence en 2005

Régions Pays de résidence	Nombre	Pourcentage
EUROPE		
France	10937	65,91
Italie	914	5,50
Allemagne	17	0,10
Benelux	1672	10,07
Suisse	21	0,12
Espagne	162	0,,97
Grande Bretagne	129	0,77
Autres pays d'Europe	2317	13,96
TOTAL EUROPE(1)	16169	97,44
Etats – Unis	41	0,24
Canada	7	0,04
Amérique du Sud	1	0,00
TOTAL AMERIQUE(2)	49	0,29
AFRIQUE(3)	161	0,97
DIVERSES REGIONS DU MONDE (4)	214	1,28
TOTAL GENERAL= 1+2+3+4	16593	100

Source : Inspection Régionale du Tourisme de Fatick

X.2. LES CONTRAINTES TOURISTIQUES

Le tourisme régional connaît les contraintes suivantes :

- l'inexistence d'un plan d'aménagement touristique (les sites à vocation touristique posent de nombreux problèmes fonciers liés en particulier à la compétence d'attribution des terres ;
- la sécurité des investissements n'est pas assurée du fait de la multiplicité des intervenants (Etat, Communes, Conseils régionaux et ruraux) et de l'absence d'une structure de coordination chargée d'assurer la maîtrise foncière des sites à vocation touristique ;
- l'accès difficile de certains sites (enclavement) ;
- la mauvaise couverture du réseau téléphonique dans les îles ;
- l'exploitation de circuits parallèles et le développement anarchique des réceptifs ;
- l'absence de structures d'encadrement et de formation ;
- l'état défectueux des routes reliant Ndiosmone-Ndangane-Djifère ; Fatick-Foundiougne-Passy.
- le manque d'eau douce dans les zones de Ndangane, Palmarin et Toubacouta.

X.3. LES PERSPECTIVES TOURISTIQUES

Face à ces contraintes les stratégies suivantes s'imposent :

- élaboration d'un plan d'aménagement régional pour mieux assainir le secteur ;
- développement de l'écotourisme (plusieurs projets sont déjà ficelés) ;
- amélioration des axes routiers de la région ;
- construction d'un hôtel haut de gamme pour favoriser le tourisme de congrès dans la ville de Fatick ;
- création de bureaux d'accueil et d'information ;
- création d'un festival rythme et danse à l'image de ce qui se fait dans les autres régions ; le festival sera une occasion de revisiter toutes les richesses de la région qui est très cosmopolite ;
- appui à la création de villages artisanaux ;
- amélioration des conditions d'accueil et de sécurité des touristes ;
- sensibilisation accrue des populations dans la prise de conscience de l'importance du tourisme et la préservation de leur environnement par des émissions radiophoniques ;
- réalisation des projets ficelés dans le cadre du partenariat entre la région de Fatick et la Province de Pistoia ;
- développement de stratégies pour maintenir la baie du Delta du Saloum dans le club des plus belles baies du monde ;
- promotion de la gastronomie locale par un concours annuel (y associer l'association des chefs de cuisine comme appui technique).

CONCLUSION

Les potentialités touristiques de la région sont réelles du fait de ses sites naturels constitués de cours d'eau ainsi que de la présence d'un parc national. Par ailleurs, les types de tourisme pratiqués dans la région vont du balnéaire en passant par la pêche sportive, la chasse sportive, le tourisme culturel et le tourisme de découverte. La présence d'établissements d'hébergement constitués d'hôtels, d'auberges et de campements devrait à coup sûr propulser la région aux rangs des toutes premières régions au plan national en la matière à condition que certaines contraintes soient levées et que les perspectives identifiées soient réalisées.

TRANSPORT

INTRODUCTION

Les types de transport pratiqués dans la région de Fatick sont le transport routier, le transport fluviomaritime et dans une moyenne mesure le transport ferroviaire ; localisée dans le département de Gossas.

XI.1. SITUATION DU TRANSPORT ROUTIER

Les activités de transport routier s'organisent autour des gares routières qui existent dans presque toutes les communes de la région. Le transport urbain et interurbain est assuré par des acteurs réunis autour de syndicats des chauffeurs et transporteurs. Le transport urbain par taxi se développe petit à petit à côté du transport hippomobile assuré par des cochers.
Le parc automobile immatriculé de la région de Fatick se réduit d'année en année. En effet de 105 véhicules en 2003, il est passé à 60 en 2004/ 2005 pour arriver en 2006 à 16 véhicules. Ce phénomène trouve son explication dans l'interdiction d'importer des véhicules de plus de 5 ans. Sur les 16 véhicules immatriculés en 2006 seul 2 sont neufs, les 14 autres étant des véhicules d'occasion.

Tableau 11. 1: Parc automobile immatriculé en 2004/2005/2006

Années	Première immatriculation		
	Neuf	Occasion	Total
2003	0	105	105
2004	0	60	60
2005	05	55	60
2006	02	14	16

Source : Division Régionale des Transports Routiers

Tableau 11. 2: Véhicules nouvellement immatriculés selon le genre 2005/2006

Genre	2005	2006
Taxi inter urbain	2	0
Voiture	35	14
Particulière	11	01
Camionnette	7	01
Autocar	1	00
Tracteur routier	0	00
Semi-remorque	4	00
Camion	0	0
Total	60	16

Source : Division Régionale des Transports Routiers

XI.1.1. Permis de conduire

En 2006 le nombre de candidats pour l'obtention de permis a subi une baisse de 2,4% en passant à 9350 contre 9577 candidats en 2005. L'augmentation de l'âge requis pour passer le permis (25 ans pour le transport en commun et 22 ans pour le poids lourd) pourrait être la principale explication.
Un léger accroissement de 5% de l'effectif des candidats au code est à noter cependant entre 2005 et 2006 alors que dans la même période on enregistre une baisse des effectifs à la conduite. Quant aux demandes de duplicata et renouvellement, elles passent respectivement de 58 à 69 et de 98 à 106 entre 2005 et 2006.

Tableau 11. 3: Permis de conduire en 2004, 2005 et 2006

	Demande			Admis		
Années	Code	Conduite	total	Code	Conduite	total
2004	5256	5129	10385	2365	2316	4681
2005	4785	4792	9577	2161	2035	4196
2006	5025	4325	9350	2115	2010	4125

Source : Division Régionale des Transports Routiers

Tableau 11. 4: Duplicata et conversion brevet militaire

Années	duplicata	Renouvellement	Conversion B.M.
2004	94	126	2
2005	58	98	0
2006	69	106	0

Source : Division Régionale des Transports Routiers

XI.1.2. Réseau routier

La région de Fatick, pour une superficie de 7 535 km2, couvre un réseau routier de 818,129Km (cf. tab 5)
Le réseau routier régional est dominé par la nationale longue de 179,243 Km qui représente 43,46% des routes revêtues de la région.
L'axe Fatick – Foundiougne – Passy est dans un état déplorable, mais son entretien est prévu par AATR.
Le réseau routier est non seulement insuffisant mais l'existant est vétuste, une lueur d'espoir pointe cependant à l'horizon. En effet, ayant bénéficié d'un vaste programme de voirie dans le cadre de ''Fatick 2005'', la commune de Fatick disposera à la fin des travaux de plus de 31km de voirie.
Le bitumage en cours des axes Fatick – Niakhar - Bambey et Fatick – Diakhao – Gossas ainsi que l'acquisition prévue de Bacs et de Ferry dans le cadre du transport fluviomaritime finiront par désenclaver complètement la région et créer les conditions de son développement.

Tableau 11. 5: Répartition du réseau routier régional en 2006

CATEGORIES DE ROUTES	RESEAU TOTAL		ROUTES REVETUES		ROUTES NON REVETUES	
	km	%	km	%	km	%
Routes nationales	179,243	21,90	179,243	43,46	0	0
Routes régionales	87,526	10,69	61,675	14,95	25,851	6,37
Routes départementales	250,46	30,61	122,233	29,64	128,227	31,59
Voiries urbaines	6,00	0,73	6,00	1,45	0	0
Pistes répertoriées	294,90	36,04	0	0	294,90	72,67
Total	818,129	100	412,346	100	405,783	100

Source : Division régionale des travaux publics de Fatick

XI.2. TRANSPORT FLUVIO-MARITIME

Des données récentes sur ce type de transport ne sont pas disponibles. Il était pourtant jadis florissant avec les ports de Fatick et Foundiougne qui étaient des escales de grands bateaux durant l'économie de traite. L'itinéraire Dakar–Embouchure de Sangomar -chenal du Saloum - Kaolack était la voie du transport industriel maritime.
A présent c'est le Bac de Foundiougne et le transport piroguier des personnes et des biens qui constituent principalement le trafic fluviomaritime de la région. Ce transport s'effectue dans les bras de mer, les bolongs et en mer, entre les différentes îles et les localités de Kaolack, Mbour et certaines localités de la république de Gambie.
Les principales contraintes liées au transport fluviomaritime sont l'absence de port principal, le délabrement des anciens ports et escales, le manque d'organisation des piroguiers évoluant dans le sous-secteur, l'ensablement du chenal et l'absence de balise dans les zones dangereuses.

XI.3. TRANSPORT FERROVIAIRE

Ce type de transport est localisé dans le département de Gossas avec l'axe Diourbel - Gossas – Gagnick – Guinguinéo - Kaffrine. Mais avec la suppression du trafic interne voyageur, cet axe n'est emprunté que par l'expresse Dakar - Bamako et les trains de marchandises.

CONCLUSION

Le transport routier n'est pas très développé si l'on en juge par le parc automobile immatriculé qui se réduit d'année en année. Cependant les investissements de « Fatick 2005 » qui ont permis la construction de certains axes routiers et le développement de la voirie urbaine de Fatick, vont sûrement avoir une influence positive sur le secteur du transport en général. Quant au transport fluviomaritime, l'absence de statistiques récentes notamment sur le parc piroguier et le trafic des personnes et des biens constitue un handicap à l'analyse. Par ailleurs les contraintes qui entravent son développement devront être levées pour un développement harmonieux du sous-secteur.

HYDRAULIQUE

INTRODUCTION

Le secteur de l'hydraulique est géré au niveau régional par la Division Régionale de l'Hydraulique (Brigade des puits et forages compris) et la Société Des Eaux (SDE). La première structure s'occupe, entre autres, de l'hydraulique rurale et la seconde de l'hydraulique urbaine. Des investissements importants ont été consentis pour la réalisation d'infrastructures en milieu rural et urbain visant principalement la satisfaction des besoins en eau des populations et du cheptel mais la région de Fatick connaît encore des problèmes d'approvisionnement en eau.

XII.1. HYDRAULIQUE RURALE

Le nombre de forage n'a pas varié entre 2005 et 2006. (140). Le département de Fatick abrite plus de la moitié de ces ouvrages (75/140).
Les données de l'état des forages en 2006 ne sont pas disponibles mais ceux en panne étaient au nombre de 11 en 2004 et 8 en 2005. On note cependant que d'énormes efforts sont consentis dans la maintenance et la gestion des ouvrages. En effet, la plupart des ouvrages sont gérés par les services de la DRH ou par des partenaires privilégiés comme CARITAS.
Le volet formation et sensibilisation occupe une place de choix dans les activités de la DRH qui est membre du comité de pilotage du PARPEBA (Projet d'Approvisionnement et de Renforcement des Points d'Eau dans le Bassin Arachidier) qui intervient dans les régions de Kaolack, Diourbel et Fatick. Elle appuie les collectivités locales et collabore avec les projets et programmes ayants des volets hydrauliques comme le POGV (Projet d'Organisation et de Gestion Villageoise –phase 2), le Projet Notto Ndiosmone Palmarin, le Projet PEPAM (Programme Eau Potable et Assainissement pour le Millénaire), le PAGIR (Plan d'Action pour la Gestion Intégrée des Ressources en eau) et autres Programmes.

Tableau 12. 1: Nombre de forages par département en 2005 et 2006

Années / Départements	2005			2006		
	Caritas	SRH	Total	Caritas	SRH	Total
Fatick	28	47	75	28	47	75
Foundiougne	22	12	34	22	12	34
Gossas	9	22	31	9	22	31
Région	59	81	140	59	81	140

Source : Division Régional de l'Hydraulique de Fatick

Tableau 12.2: Etat des forages par département en 2005 et 2006

Années / Départements	2005			2006		
	Fonctionnels	Pannes	Total	Fonctionnels	Pannes	Total
Fatick	73	2	75	Nd	nd	Nd
Foundiougne	31	3	34	Nd	nd	Nd
Gossas	28	3	31	Nd	nd	Nd
Région	132	8	140	Nd	nd	Nd

Source : Division Régional de l'Hydraulique de Fatick / nd : non déterminé

Tableau 12.3: Etat des forages de la CARITAS par département en 2005 et 2006

Années / Départements	2005			2006		
	Fonctionnels	Pannes	Total	Fonctionnels	Pannes	Total
Fatick	27	1	28	Nd	nd	nd
Foundiougne	19	3	22	Nd	nd	nd
Gossas	6	3	9	Nd	nd	nd
Région	52	7	59	Nd	nd	nd

Source : Division Régional de l'Hydraulique de Fatick / nd : non déterminé

Tableau 12. 4: Etat des forages du SRH par département en 2005

Années / Départements	2005		
	Fonctionnels	Pannes	Total
Fatick	42	1	43
Foundiougne	12	0	12
Gossas	22	0	22
Région	76	1	77

Source : Division Régional de l'Hydraulique de Fatick / nd : non déterminé

XII.2. HYDRAULIQUE URBAINE

Le nombre d'abonnés passe de 4491 en 2005 à 7614 à 2006, fruit de l'effort fait pour que les ménages des villes disposent de suffisamment d'eau.
Les branchements sociaux sont passés de 297 en 2005 et 431 en 2006. C'est dans le département de Gossas où on enregistre le plus grand nombre (291 branchements sociaux en 2006) soit XX%
Ces efforts se traduisent par une production en hausse entre ces deux années (1236863 m3 en 2006 contre 733 734m3 en 2005). Les volumes vendus ont également augmenté au cours de cette période (1059074 m3 en 2006 contre 650942m3 en 2005).

Tableau 12. 5 : Répartition du nombre d'abonnés selon le département en 2005 et 2006

Années / Départements	2005	2006
Fatick	2768	3166
Foudiougne	772	1862
Gossas	951	2586
Région	4491	7614

Source : SDE de Fatick

Tableau 12.6 : Répartition des branchements sociaux selon le département

Années / Départements	2005	2006
Fatick	144	85
Foudiougne	39	55
Gossas	114	291
Région	297	431

Source : SDE de Fatick

Tableau 12.7: Répartition de la production en m3 selon le département en 2004, 2005 et 2006

Années Départements	2004	2005	2006
Fatick	396574	436010	562871
Foudiougne	124894	129331	278463
Gossas	139000	168393	395529
Région	606468	733734	1236863

Source : SDE de Fatick

Tableau 12.8 : Répartition des volumes vendus en m3 selon le département en 2004, 2005 et 2006

Années Départements	2004	2005	2006
Fatick	353698	385206	477274
Foudiougne	118123	118050	250753
Gossas	135132	147686	331047
Région	606953	650942	1059074

Source : SDE de Fatick

XII.3. APPROVISIONNEMENT EN EAU DES MENAGES DE LA REGION

Selon les résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2002 (RGPH3), les ménages de la région de Fatick ont comme sources d'approvisionnement en eau les puits, les robinets, les forages, les vendeurs d'eau et les cours d'eau. Sur les 62900 ménages que compte la région, 53% s'approvisionnent à partir des puits, 40% à partir des robinets, 5% utilisent les forages, 2% auprès des vendeurs d'eau et 0,08% les cours d'eaux.

Tableau 12.9 : Répartition des ménages selon le mode d'approvisionnement en eau

		Approvisionnement. en eau									
		Puits intérieur	Puits extérieur	Robinet inter.	Robinet public	Forage	Vendeurs d'eau	Source, cours d'eau	Autre	Total	
Fatick	Urbain	5,38	12,95	66,65	12,63	0,12	1,82	0,05	0,40	4015	100,00
	Rural	3,35	55,71	4,07	31,89	3,59	1,12	0,09	0,19	24482	100,00
	Total	3,63	49,69	12,89	29,18	3,10	1,21	0,08	0,22	28497	100,00
Foudiougne	Urbain	14,12	30,30	43,84	7,63	0,31	3,45	0,04	0,31	2607	100,00
	Rural	6,18	70,24	3,93	12,43	6,40	0,56	0,09	0,16	16559	100,00
	Total	7,26	64,81	9,36	11,78	5,57	0,95	0,08	0,18	19166	100,00
Gossas	Urbain	2,36	4,57	51,37	37,01	0,23	3,52	0,04	0,89	2583	100,00
	Rural	0,89	31,10	8,72	47,34	8,42	2,85	0,07	0,60	12654	100,00
	Total	1,14	26,61	15,95	45,59	7,03	2,97	0,07	0,65	15237	100,00
Ensemble	Urbain	7,01	15,51	55,90	18,06	0,21	2,76	0,04	0,51	9205	100,00
	Rural	3,64	54,39	5,12	29,53	5,59	1,35	0,08	0,28	53695	100,00
	Total	4,14	48,70	12,55	27,85	4,81	1,56	0,08	0,31	62900	100,00

Source : RGPH III, 2002

Graphique 12.1 : Répartition des ménages de la région selon le mode d'approvisionnement en eau

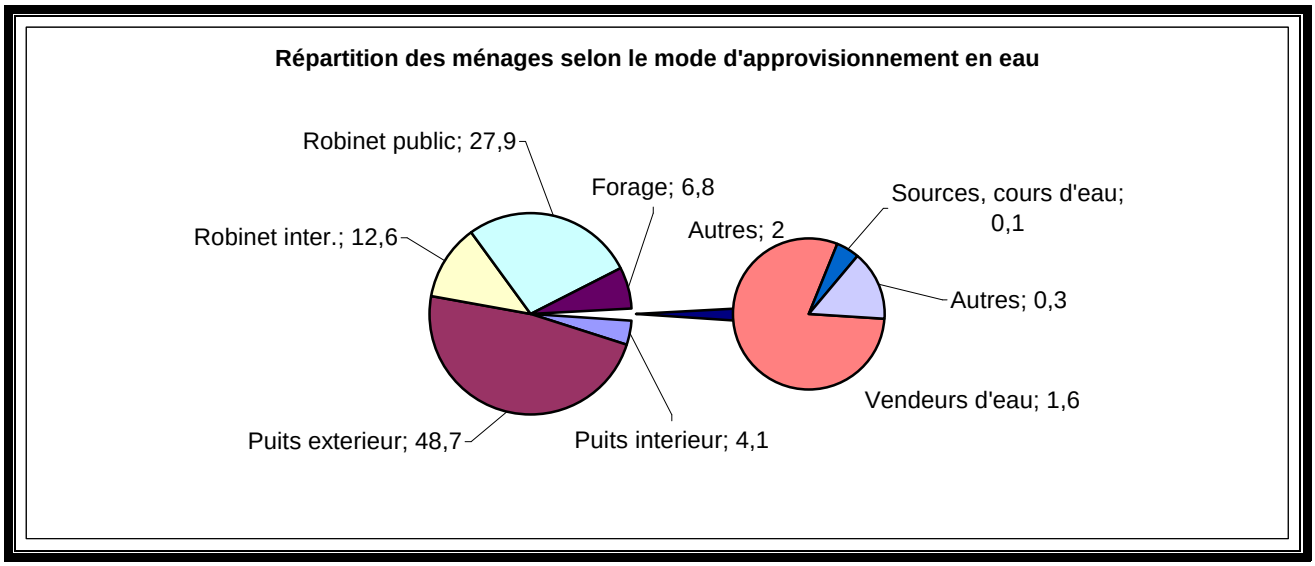

La répartition selon le milieu de résidence, indique que sur les 9215 ménages urbains que compte la région, 23% se ravitaillent à partir des puits, 74% à partir des robinets, 0,2% à partir des forages, 3% auprès des vendeurs d'eau et 0,1% à partir des cours d'eau. Par contre, en zone rurale qui compte 53695 ménages, 58% se ravitaillent à partir des puits, 35% à partir des robinets, 6% à partir des forages, 1,4% auprès des vendeurs d'eau et 0,08% à partir des cours d'eaux.

Au niveau du départemental de Fatick, sur les 28497 ménages, 54% s'approvisionnent à partir des puits (dont 50% des puits extérieurs), 32% à partir des robinets (dont 29% des robinets publics), 3% à partir des forages, 1,2% achètent auprès des vendeurs d'eau et 0,1% utilisent les cours d'eaux.

A Foundiougne, c'est 72% des ménages qui se ravitaillent à partir des puits (dont 65% des puits extérieurs), 21% à partir des robinets (dont 12% des robinets extérieurs), 6% à partir des forages, 1% auprès des vendeurs d'eaux et 0,1% auprès des cours d'eaux.
Dans le département de Gossas, 28% des ménages se ravitaillent à partir des puits (dont 27% des puits extérieurs), 62% à partir des robinets (dont 46% des robinets extérieurs), 7% à partir des forages, 3% auprès des vendeurs d'eau et 0,1% à partir des cours d'eaux.

CONCLUSION

Le secteur de l'hydraulique urbaine comme rurale doit relever le défit lié à la quantité et à la qualité d'eau servie. En effet, le taux de desserte actuel de la région est de 22 litres par habitant et par jour ce qui est en deçà des 28 litres/habitant/jour du niveau national et des 35 litres/habitant/jour recommandés par l'OMS. A ce déficit il faut ajouter le problème de la qualité, la plupart des forages captent des nappes ayant des taux élevés en sel et en fluore généralement supérieurs à ceux recommandés par l'OMS (1,5 g/l pour le sel et 0,7 à 1,5 mg/l pour le fluore. La situation n'est guère reluisante en ce qui concerne le mode d'approvisionnement en eau des ménages car 53% d'entre eux s'approvisionnent à partir des puits.

Pour résoudre tous ces problèmes on gagnerait à :

- encourager la densification à l'intérieur des grands centres (villes et villages) et toucher ainsi les nouveaux quartiers ou les quartiers périphériques.
- faire le maximum d'extensions, approvisionner tous les villages polarisables, rentabiliser ainsi les ouvrages et faire baisser le prix de l'eau en milieu rural.
- asseoir et étendre la réforme de la gestion des forages.
- encourager les branchements sociaux dans les villes.
- créer des champs captant à partir de zones d'eau douce à envoyer par AEP vers les endroits où existe une eau de mauvaise qualité.

INDUSTRIE - ARTISANAT

INTRODUCTION

La région de Fatick présente un tissu industriel affaibli par le découpage administratif. L'artisanat par contre est un secteur assez dynamique surtout au niveau des exploitants du sel. Il présente des opportunités et des contraintes que la Chambre des Métiers doit étudier d'avantage.

XIII.1. INDUSTRIE

Le tissu industriel régional s'est fortement affaibli suite au rattachement de la zone industrielle de Kahone à la Région de Kaolack. En effet, les entreprises situées dans cette zone ont été amputées du tissu industriel de la région de Fatick. Ces entreprises sont : la SOTEXKA, la SENSAC, la SENEMBAL, la SODEFITEX et la Central électrique de Kahone.
Actuellement, rares sont les entreprises qui exercent normalement leurs activités au niveau régional comme SELSINE, SENGAZ etc.

XIII.2. ARTISANNAT

Le recensement des artisans de 1991 avait permis de dénombrer au niveau régional 11047 artisans répartis dans 70 corps de métiers.
En 2006, l'effectif inscrit au niveau de la chambre des métiers se chiffre à 3966 artisans seulement dont 56,3% de femmes. Cette prédominance des femmes observée depuis 2004 peut s'expliquer par leur forte présence dans l'exploitation du sel.
Cependant, depuis 2004, l'effectif global des inscrits s'accroît d'années en années (cf. Graphique 13.1). En effet, de 3245 artisans en 2004, l'effectif est passé à 3306 artisans en 2005 et 3966 en 2006, soit une progression de 22% sur la période 2004-2006.
Le département de Fatick abrite 56% de l'effectif des inscrits en 2006, celui de Foudiougne et Gossas respectivement 26% et 18%.

Graphique 13.1 : Nombre d'artisans inscrits par section de 2004 à 2006

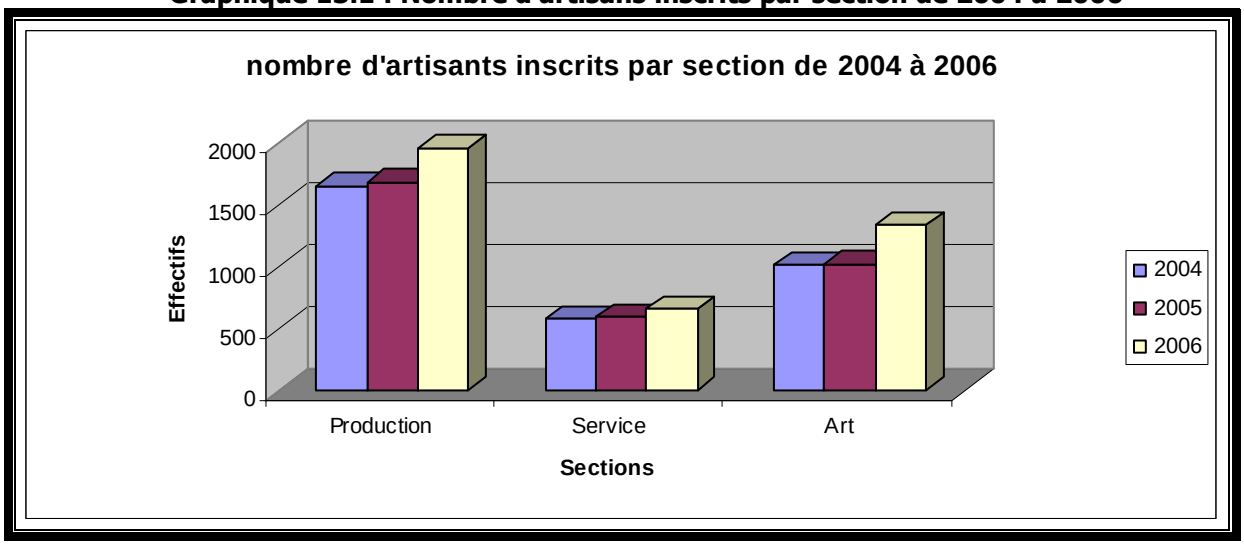

La répartition par section en 2006 crédite l'artisanat de production de 49,6% de l'effectif global des inscrits, l'artisanat d'art de 33,8% et l'artisanat de service de 17%.
L'un des atouts majeurs du secteur est l'existence d'une chambre des métiers qui développe des activités de formation professionnelle et d'encadrement appuyée en cela par les bailleurs de fonds et l'Etat qui porte un intérêt particulier à ce secteur.
Les contraintes sont liées à la faiblesse des surfaces financières des artisans, aux moyens limités de la chambre des métiers, à la faiblesse des niveaux d'équipement, aux difficultés d'accès aux crédits et aux marchés.

Graphique 13. 2 : Proportion des artisans inscrits par section en 2006

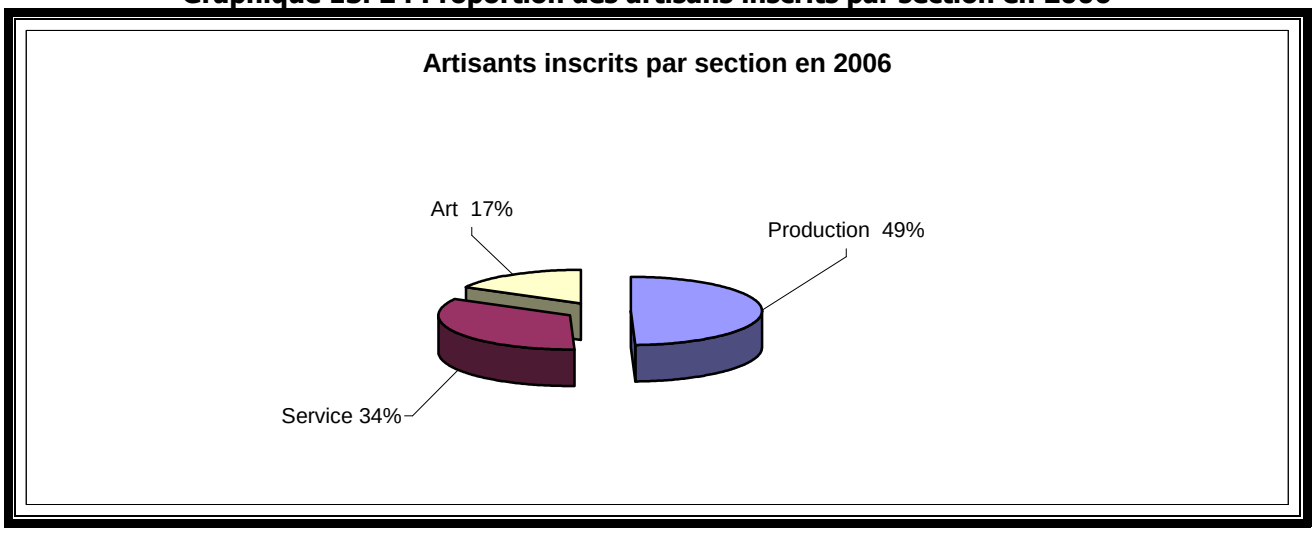

Tableau 13. 1 : Evolution de l'effectif des inscrits à la Chambre de Métiers par département depuis 2004

Années / Département	2004	2005	2006
Fatick	1851	1884	2236
Foudiougne	815	837	1032
Gossas	579	585	698
Région	3245	3306	3966

Source : Chambre de Métiers de Fatick

Tableau 13. 2 : Evolution de l'effectif des inscrits à la Chambre de Métiers par section depuis 2004

Années / Sections	2004	2005	2006
Production	1655	1688	1966
Service	577	598	660
Art	1013	1020	1340
Total	3245	3306	3966

Source : Chambre de Métiers de Fatick

Tableau 13. 3: Evolution des inscrits à la Chambre de Métiers par sexe depuis 2004

Années / Sexe	2004	2005	2006
Masculin	1444	1485	1733
Féminin	1801	1821	2233
Total	3245	3306	3966

Source : Chambre de Métiers de Fatick

CONCLUSION

Le tissu industriel de la région de Fatick s'est fortement rétréci suite à l'amputation de la zone industrielle de Kahone, rattachée maintenant à la région de Kaolack. Cette mesure comme on pouvait s'y attendre a affecté l'économie régionale.

L'artisanat, pour sa part est assez dynamique et présente beaucoup d'opportunités. Il gagnerait cependant à être mieux connu et cela passe obligatoirement par des recensements périodiques des artisans, à défaut d'une campagne de sensibilisation et d'incitation pour une inscription massive au niveau de la chambre des métiers.

URBANISME-HABITAT-CADRE DE VIE

INTRODUCTION

Le degré d'urbanisation et le type d'habitat constituent des facteurs déterminants pour apprécier le cadre de vie d'une localité donnée. Ils constituent également des indicateurs importants de développement pour une région.
La région de Fatick créée depuis 1984 a encore beaucoup à faire dans ce domaine. Le présent chapitre tentera de faire l'état des lieux.

XIV.1. URBANISME

En 2006, la population de la région de Fatick est estimée à 663 867 habitants dont 83617 habitants vivent en zone urbaine, soit un taux d'urbanisation de 12,6 % contre une moyenne nationale de 41%. Elle est la région la moins urbanisée du Sénégal derrière Matam (13,8%) et Kolda (13,3%) et très loin derrière la région la plus urbanisée qu'est Dakar (97,2%).
Sur les sept communes que compte la région, quatre sont présentement dotées d'un Plan Directeur d'Urbanisation (PDU). Il s'agit de Foudiougne (en juillet 2003), Gossas (en décembre 2001), Guinguinéo (en juin 2003) et Sokone (en juin 2003). Le PDU de la ville de Fatick est à l'étude mais ceux de Dioffior et Passy ne sont pas encore entamés.

Les principales contraintes liées à l'urbanisation sont :
- l'absence de document de planification urbaine permettant une meilleure maîtrise de la croissance urbaine ;
- la présence de nombreuses « Tannes » à l'intérieur et à l'extérieur du périmètre communal à Fatick;
- la présence de nombreux terrains vagues, sources de dangers public ou dépotoirs d'ordures ménagères ;
- vide juridique constaté sur la loi 96-07 portant transfert de compétences (urbanisme), notamment en ce qui concerne l'approbation des lotissements et la composition des membres de la commission de distribution des parcelles dans les communautés rurales.
- la non viabilisation des lotissements ;
- la présence de nombreux terrains non encore immatriculés ;
- l'occupation anarchique des zones sensibles (zones côtières et touristiques) ;
- le manque de moyens (humains et logistiques) du service régional de l'Urbanisme.

Tableau 14.1 : Nombre d'autorisations de construire délivrées en 2006

	REZ DE CHAUSEE				R + 1				TOTAL			
DEPARTS	habitation	commerce	culte	tourisme	habitation	commerce	culte	tourisme	Habitation	commerce	culte	tourisme
FATICK	7	0	2	3	1	0	0	0	8	0	2	3
FOUNDIOUGNE	2	0	0	1	0	0	0	0	2	0	0	1
GOSSAS	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0
TOTAL REGION	9	1	2	4	1	0	0	0	10	1	2	4

Source : Division régional urbanisme -Fatick

Tableau 14.2 : Nombre de parcelles loties et attribuées en 2006

DEPARTEMENTS	**Commune/communauté rurale**	**Nombre de parcelles loties**	**Observations**
FATICK	Commune de Fatick	1615	* Lotissement zones des émetteurs 456 parcelles appliquées et non distribués * lotissement zone n°1 de recasement 969 parcelles appliquées et non distribuées * lotissement zone n°2 de recasement 190 parcelles non appliquées
	Commune de Diofior	500	* lotissement secteur nord extension 500 parcelles dont la distribution est en cours
	CR de DJILASS	1500	*lotissement secteur nord ouest de la ville 1500 parcelles distribuées
FOUNDIOUGNE	Commune de Foudiougne	1216	* lotissement Thiaméne extension 390 parcelles distribuées * lotissement Sarakolé extension 826 parcelles distribuées
GOSSAS		0	
TOTAL REGION		4831	

Source : Division régional urbanisme -Fatick

XIV.2. HABITAT ET CADRE DE VIE

Les données sur l'habitat et le cadre de vie sont issues du Recensement Général de la Population et de l'habitat (RGPH) de 2002 qui est présentement la principale source d'informations capable de renseigner de manière exhaustive sur l'habitat et le cadre de vie des populations de la région de Fatick.

XIV.2.1. Type de logement des ménages

La région de Fatick compte 62903 ménages répartis dans des types de logement divers. En effet 53% de ces ménages habitent dans des cases et 45% dans des maisons basses.

Tableau 14. 3 : Répartition des ménages selon le type de logement (région de Fatick)

MILIEU DE RESIDENCE	TYPE DE LOGEMENT					
	CASE	BARAQUE	MAISON BASSE	MAISON A ETAGE	APPARTEMENT	AUTRE
URBAIN	11.00%	1,5%	86,1%	1,0%	0,0%	0,4%
RURAL	60,4%	0,9%	37,9%	0,2%	0,0%	0,6%
TOTAL	53,1%	1,0%	45,0%	0,3%	0,0%	0,6%

Source : RGPH III (2002) : données provisoires

Graphique 14.1 : Répartition des ménages de la région selon le type de logement

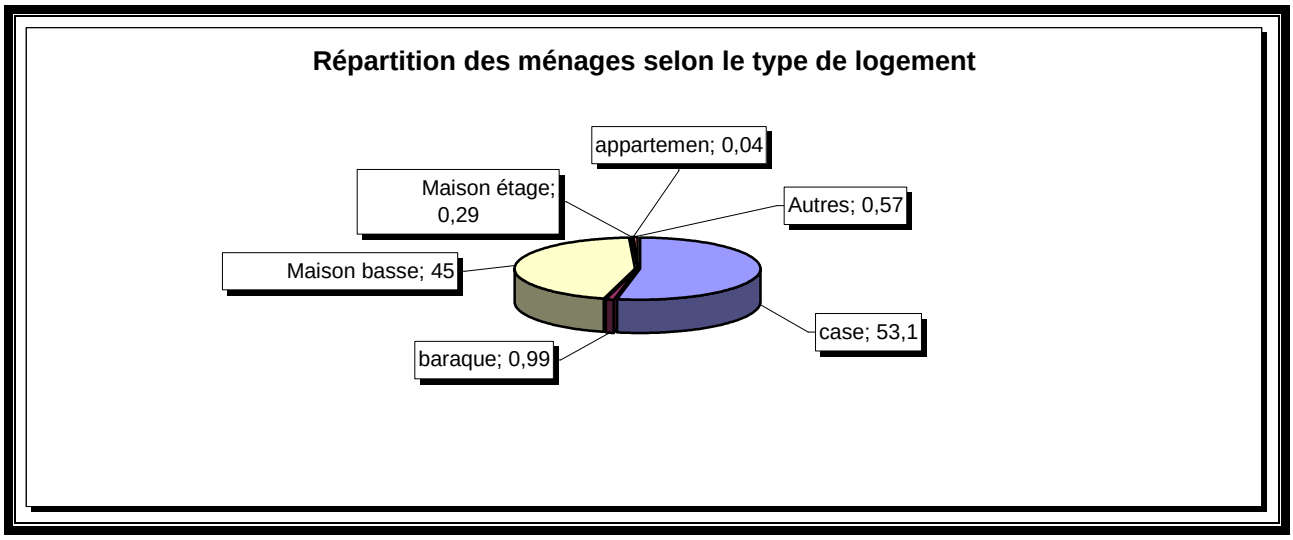

XIV.2.2. Statut d'occupation du logement du ménage

Dans la région de Fatick, la répartition des ménages selon le statut d'occupation du logement montre que sur les 62903 ménages que compte la région 77% sont propriétaires, 12% des copropriétaires, 4% des locataires, 1% sont logés par l'employeur et 6% sont logés par la famille.

Tableau 14. 4 : Répartition des ménages selon le statut d'occupation du logement dans la région de Fatick

	Statut d'occupation					
	Propriétaire	Copropriétaire	Locataire	Logé par employeur	Logé par famille	AUTRES
FATICK	77,4%	11,6%	4,0%	1,0%	5,5%	0,4%
SENEGAL	67,2%	6,9%	19,1%	1,2%	4,9%	0,8%

Source : RGPH III (2002) : données provisoires.

XIV.2.3. Nombre moyen de personnes par pièce dans la région et selon le milieu de résidence

Au plan régional, 22,8% des ménages comptent en moyenne une (1) personne par pièce, 37,5% ont deux (2) personnes par pièce, 23% trois (3) personnes par pièce et 15% quatre (4) personnes et plus par pièce.
En zone urbaine la proportion de ménages ayant moins d'une personne par pièce est de 3% contre 1,5% en zone rurale. Les ménages d'une personne par pièce représentent 29% contre 22% en zone rurale, ceux de 2 personnes par pièce 34% contre 38% en zone rurale et ceux de 3personnes 20% contre 24% en zone rurale et ceux de 4 personnes et plus 14% contre 15% en zone rurale.

Tableau 14. 5: Répartition des ménages selon le nombre de personnes par pièce et le milieu de résidence.

Nombre de personnes	Région de Fatick			Sénégal		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Moins d'1 personne	3,0%	1,5%	1,7%	3,0%	1,6%	2,2%
1 personne	29,3%	21,7%	22,8%	29,3%	23,0%	25,9%
2 personnes	33,7%	38,1%	37,5%	31,0%	36,6%	34,0%
3 personnes	19,8%	23,7%	23,1%	18,5%	22,4%	20,6%
4 personnes et plus	14,3%	15,0%	14,9	18,2%	16,4%	17,2

Source : RGPH III (2002) : données provisoires.

XIV.2.4. Mode d'éclairage dans la région et selon le milieu de résidence

Dans la région de Fatick, les modes d'éclairage utilisés par les ménages à des proportions diverses sont : l'électricité, le solaire, le groupe électrogène, le gaz, la lampe à pétrole, la lampe tempête, la bougie et le bois. En effet, sur les 62900 ménages que compte la région, 14% utilisent l'électricité comme mode d'éclairage, 42% la lampe à pétrole, 39% la lampe tempête, 2,7% la bougie, 1,2% l'énergie solaire, 0,6% le bois, 0,5% le groupe électrogène, 0,4% le gaz.
Par rapport au milieu de résidence, on observe en zone urbaine, 60% des ménage utilisent l'électricité, 0,2% le solaire, 0,5% le groupe électrogène, 0,3% le gaz, 9% la lampe à pétrole, 25% la lampe tempête, 6% la bougie et 0,09% le bois. Par contre, en zone rurale ces taux sont de 6% pour l'électricité, 2% pour le solaire, 0,5% pour le groupe électrogène, 0,4% pour le gaz, 48% pour la lampe pétrole, 41,5% pour la lampe tempête, 2% pour la bougie et 0,67% pour le bois.

Tableau 14. 6: Répartition des ménages selon le mode d'éclairage

MILIEU DE RESIDENSE	Mode d'éclairage								
	Electricité	solaire	Groupe électrogène	Gaz	Lampe à pétrole	Lampe tempête	Bougie	Bois	autres
URBAIN	59,70%	0,20%	0,50%	0,30%	8,80%	24,50%	5,80%	0,10%	0,20%
RURAL	5,70%	1,30%	0,50%	0,40%	47,50%	41,50%	2,10%	0,70%	0,30%
TOTAL	13,60%	1,20%	0,50%	0,40%	41,80%	39,00%	2,70%	0,60%	0,30%
SENEGAL	40,90%	0,80%	0,50%	0,30%	19,70%	28,40%	5,60%	3,20%	0,60%

Source : RGPH III (2002) : données provisoires.

XIV.2.5. Le Principal mode d'évacuation des ordures ménagères

Dans la région de Fatick, l'évacuation des ordures ménagères est un phénomène plus fréquent en zone urbaine. Les méthodes utilisées pour se débarrasser des ordures sont multiples : ramassage par camion, calèche (ou charrette), dépotoir autorisé, dépotoir sauvage, enfouissement, incinération etc.
Au niveau régional, la majeur partie des ménages soit 72% ont recours aux dépotoirs sauvages, 8% au ramassage par charrette (ou calèche), 6% aux dépotoirs autorisés, 4,4% à l'enfouissement, 4% à l'incinération et 0,9% au ramassage par camion.

Tableau 14.7: Répartition des ménages selon le mode d'évacuation des ordures

Mode d'évacuation des ordures							
	Camion ramassage	Calèche charrette	Dépôt autorisé	Dépôt sauvage	Enfouissement	Incinération	Autre
Fatick	0,90%	7,70%	5,80%	72,00%	4,40%	3,70%	5,50%
SENEGAL	23,90%	9,50%	6,50%	49,70%	2,10%	4,70%	3,60%

Source : RGPH3 (2002) : données provisoires.

XIV.2.6 Mode d'évacuation des eaux usées utilisées par les ménages :

Dans la région de Fatick les modes d'évacuation moderne des eaux usées comme le réseau à égouts, le canal fermé, la grille bouche à avaloir sont le plus fréquents en zone urbaine. Sur les 62900 ménages de la région, la plupart, soit 89%, déversent leurs eaux usées dans la rue (ou dans la nature). Seuls 0,2% ont accès au réseau d'égouts pour évacuer leurs eaux usées, 0,4% utilisent les canaux fermés, 0,6% les canaux à ciel ouvert, 0,3% les grilles avec bouches à avaloir, 3,1% la mer, le fleuve ou les cours d'eau, 4,6% utilisent les trous creusés.

Tableau 14. 8 : Répartition des ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées

	Mode d'évacuation des eaux usées								
	Réseau d'égout	Canal fermé	Canal ouvert	Grille bouche avaloir	Dans la mer / fleuve	Cours d'eau	Trou creusé	Dans la rue / nature	Autres
Fatick	0,20%	0,40%	0,60%	0,30%	2,80%	0,30%	4,60%	89,20%	1,70%
SENEGAL	10,70%	2,30%	1,60%	1,00%	2,30%	0,20%	5,60%	73,90%	2,30%

Source : RGPH III (2002): données provisoires.

XIV.2.7 Le principal combustible utilisé pour la cuisine par les ménages :

Dans la région de Fatick, les ménages utilisent principalement comme combustible, le bois, le charbon, le gaz et l'électricité. C'est ainsi que sur les 62900 ménages que compte la région 86% utilisent le bois comme combustible, 10% le gaz, 3% le charbon et 0,13% l'électricité.
En zone urbaine 45% des ménages utilisent le bois comme combustible contre 93% en zone rurale. Le charbon de bois et le gaz sont utilisés respectivement par 13% et 40% des ménages en zone urbaine contre 0,8% et 5% en zone rurale. Quant à l'électricité son utilisation comme combustible par les ménages est très faible car il n'est que de 0,09% en zone urbaine et de 0,13% en zone rurale.

Tableau 14. 9 : Répartition des ménages selon le principal combustible utilisé pour la cuisine

MILIEU DE RESIDENSE	Principal combustible utilisé pour la cuisine				
	Bois	charbon	Gaz	Electricité	Autres
URBAIN	44,90%	13,40%	40,30%	0,10%	1,30%
RURAL	93,30%	0,80%	4,90%	0,10%	0,90%
TOTAL	86,20%	2,60%	10,00%	0,10%	1,00%

Source : RGPH3 (2002) : données provisoires.

XIV.2.8 Principaux types d'aisance dans la région et selon le milieu de résidence

Dans la région de Fatick, les types d'aisance dont se servent les ménages sont : les chasses à égouts, les chasses avec fosses, les latrines, les édicules publics et la nature. La plupart des ménages de la région, soit 48% utilisent la nature comme lieu d'aisance, les autres types d'aisance utilisés par une bonne partie des ménages sont les latrines (34%), les édicules publics (33,5%), les chasses avec fosses (12% et les chasses égouts (0,7%).

En zone urbaine 9,7% des ménages utilisent la nature comme lieu d'aisance contre 54% en zone rurale. Les latrines et les chasses avec fosses sont utilisées respectivement par 45% et 40% des ménages en zone urbaine contre 32% et 7% en zone rurale. Quant aux chasses égouts et aux édicules publics, c'est respectivement 1% et 1,4% des ménages qui s'en servent en milieu urbain contre 0,6% et 4% en zone rurale.

Tableau 14. 10 : Répartition des ménages selon le type d'aisance

MILIEU DE RESIDENSE	Mode d'éclairage					
	Chasse égouts	Chasse fosse	Latrines	Edicule public	Dans la nature	Autre
URBAIN	1,10%	39,90%	45,40%	1,40%	9,40%	2,80%
RURAL	0,60%	7,20%	31,80%	3,70%	54,20%	2,50%
TOTAL	0,70%	12,00%	33,80%	3,30%	47,70%	2,50%
SENEGAL	10,40%	23,10%	38,90%	2,00%	23,40%	2,30%

Source : RGPH III (2002) : données provisoires.

XIV.2.9 Biens d'équipement possédés par les ménages

Les moyens de production dont dispose les ménages sont constitués des biens d'équipement (radio, télé, vidéo, téléphone climatiseur etc.), des moyens de transport (voiture, mobylette, bicyclette, calèche, pirogue etc.) ainsi que des moyens de production proprement dits (houe, tracteur, charrettes, pirogue, ordinateurs, terrain, bâtiments etc.).
Sur les 62903 ménages que compte la région, 19478 d'entre eux, soit 31% n'ont aucun moyen de production.
Par rapport aux biens d'équipements et moyens de production et de transport l'enquête révèle que 58% des ménages possèdent une houe, une charrue ou un semoir, 31% disposent d'une calèche et/ou d'une charrette, 41% des animaux de traite, 2% des pirogues, 1,5% des réfrigérateurs ou congélateurs et 1% des machines à coudre. Par contre pour les autres biens (tracteurs, voiture, bicyclette ou mobylette, matériel de musique, téléphone, photocopieuse, ordinateurs….) les proportions des ménages qui en possèdent est inférieure à 1% (Tableau 14.11).

CONCLUSION

La région de Fatick est la moins urbanisée du Sénégal avec un taux de 12,6% contre une moyenne nationale de 41%. Elle a encore beaucoup à faire dans ce domaine. En effet, les contraintes liées à l'urbanisation sont nombreuses et variées. Cependant l'élaboration et la mise en œuvre de Plans Directeur de l'Urbanisme (PDU) dont certains sont effectifs dans la plupart des 7 communes de la région permettront sans doute de juguler ce fléau.
En ce qui concerne l'habitat et le cadre de vie, la situation n'est pas des meilleures car 51% des ménages vivent dans des cases, l'approvisionnement en eaux de 53% des ménages se fait à partir des puits. Par ailleurs, 14% seulement des ménages ont accès à l'électricité et la majeure partie (72%) ont recours aux dépotoirs sauvages comme mode d'évacuation des ordures ménagères. En outre, le bois de chauffe est le principal combustible utilisé par des ménages (86%) et 48% des ménages utilisent la nature comme lieu d'aisance ; 31% des ménages ne disposent d'aucun moyen de production.

Tableau 14. 11 : Répartition des ménages selon les biens d'équipement ménager possédés

Milieu de residence	Biens d'équipement ménagers possédés																	
	Aucun moyen de production	Houe charrue semoir	Calèche charrette	Animaux de trait	Tracteur	Voiture camion	Mobylette bicyclette	Pirogue	Réfrigérateur congélateur	Machine à coudre	Matériel de musique	Chaise bâche	Téléphone téléfax	Photocopieuse	Ordinateur	Moulin décortiqueuse	Appareil photo camera	Terrain bâtiment
Urbain	71,9	12,8	12,7	11,3	0,10	1,40	1,60	0,40	6,00	1,90	0,30	0,50	0,70	0,10	0,20	0,30	0,30	1,40
Rural	24,0	66,2	33,8	45,4	0,40	0,50	0,50	2,60	0,80	0,80	0,20	0,50	0,10	0,00	0,00	0,40	0,20	1,20
Total	31,0	58,4	30,7	40,4	0,30	0,60	0,70	2,30	1,50	1,00	0,20	0,50	0,20	0,00	0,00	0,40	0,20	1,20

JUSTICE

INTRODUCTION

Ce chapitre présente certaines informations relatives aux activités de la justice dans la région de Fatick en 2006 : les infractions commises et répertoriées au niveau du commissariat de police et des brigades de gendarmeries, les affaires jugées au niveau des tribunaux, la situation au niveau des maisons d'arrêt et de correction et enfin la situation des enfants en conflit pris en charge par l'AEMO.

XV.1. DEFINITION DE CONCEPTS

Les affaires observées en justice pénale sont de 4 types :
- affaires de simple police : contraventions de la police portées auprès des tribunaux.
- affaires autres que de simple police : crimes et délits dont la justice est saisie pour les juger
- affaires à l'instruction : c'est le cas où un juge d'instruction est saisi pour mener l'enquête au cas où l'enquête préliminaire ne parvient pas à prendre une décision. C'est le cas des affaires complexes.
- affaires jugées : c'est le cas où l'ensemble des éléments d'appréciation concernant une affaire sont réunis, le dossier ainsi constitué est transmis à la juridiction compétente pour jugement.

La population pénale (ou population carcérale) est composée de :
- écroués : individus pris en charge dans le registre de la Maison d'Arrêt et de Correction (MAC). Ce sont soit des condamnés, soit des détenus provisoires
- détenus provisoires : C'est une personne placée sous mandat de dépôt (prévenu) qui n'est pas encore jugée.
- condamnés : individus ayant fait l'objet d'une décision de justice l'obligeant à purger une peine.

XV.2. POPULATION ECROUEE AUX COMMISSARIATS DE POLICE EN 2006

En 2006, l'effectif des écroués au commissariat se chiffre à 129 dont 82 ont été déférés, soit 63,5%. L'analyse montre que parmi ceux qui sont écroués et déférés au niveau du commissariat de police les usagers et trafiquants de stupéfiant sont les plus nombreux (22%), suivis des auteurs de coups et blessures volontaires (17%), viennent ensuite les contrevenants du code de la route (15,8%) et les auteurs d'escroquerie et d'abus de confiance (14,5%).

Tableau 15. 1: Population écrouée dans les commissariats de police (Région de Fatick) en 2006 selon la nature de l'infraction

INFRACTIONS	ÉCROUES	DEFERES
Meurtre, assassinat, parricide	00	00
Infanticide, abandon	00	00
Coups et blessures volontaires	14	14
Homicide v. et involontaire	02	02
Menace de mort	03	03
Prostitution, attentat aux moeurs	01	01
Viol, enlèvement de mineur	01	01
Proxénétisme	00	00
Vols et tentative	10	10
Escroquerie abus de confiance	12	12
Recel	02	02
Faux et usage de faux	01	01
Vagabondage, vérification d'identité mendicité	46	00
Trafic et détention d'arme	01	01
Usage et trafic de stupéfiant	18	18
Rébellion, outrage à Agent	03	02
Détournement de deniers publics	00	00
Infractions code de la route	13	13
Infractions débit de boisson	01	01
Incendie volontaire, destruction	01	01
Autres délits	00	00
Ensemble	129	82

Source : Commissariat Fatick

XV.3. POPULATION ECROUEE DANS LES BRIGADES DE GENDARMERIE EN 2006

Au niveau des brigades de gendarmeries de la région, 615 écroués dont 373 déférés ont été enregistrés en 2006, soit 61%. Les vols et tentatives de vol sont les infractions les plus fréquentes (33%) parmi les écroués qui sont déférés, suivis des coups et blessures volontaires (19%) et des homicides (8%).

Tableau 15. 2: Répartition de la population écrouée dans les Brigades de Gendarmerie de la région de Fatick en 2006 selon la nature de l'infraction

INFRACTIONS	ÉCROUE	DEFERES
Meurtre, assassinat, parricide	4	4
Infanticide, abandon	1	1
Coups et blessures volontaires	70	70
Homicide v. et involontaire	29	29
Menace de mort	11	11
Prostitution, attentat aux moeurs	11	11
Viol, enlèvement de mineur	17	17
Vols et tentative	122	122
Escroquerie abus de confiance	20	20
Recel	12	12
Faux et usage de faux	5	5
Vagabondage, vérification d'identité mendicité	222	0
Trafic et détention d'arme	3	3
Usage et trafic de stupéfiant	15	15
Rébellion, outrage à Agent	5	5

Tableau 15. 2: Répartition de la population écrouée dans les Brigades de Gendarmerie de la région de Fatick en 2006 selon la nature de l'infraction (suite)

INFRACTIONS	ÉCROUE	DEFERES
Détournement de deniers publics	3	3
Infractions douanières	5	5
Infractions code de la route	23	3
Infractions débit de boisson	15	15
Incendie volontaire, destruction	1	1
Autres délits	21	21
Ensemble	615	373

Source : Compagnie gendarmerie Fatick

XV.4. AFFAIRES JUGEES AU NIVEAU DES TRIBUNAUX EN 2006

En 2006, les dossiers à l'entrée s'élèvent à 131 affaires de simple police dont les 113 ont été jugées.
Sur les 131 dossiers entrés, les 88 (67%) dont 77 jugés ont été enregistrés dans le département de Fatick, les 29 (22%) dont 24 jugés à Gossas et les 14 (11%) dont 12 jugés à Foudiougne.

Tableau 15.3 : Affaires de simple police en 2006

AFFAIRES	DEPARTEMENTS			
	FATICK	FOUNDIOUGNE	GOSSAS	TOTAL REGION
Entrées	88	14	29	131
Classées	-	-	-	-
Amendes de composition	-	-	-	-
Jugées	77	12	24	113
Appels	-	-	-	-

Source : Tribunal Régional de Fatick

Pour les affaires autres que de simple police, sur 766 dossiers, les 36 sont classées, 393 sont jugées en flagrants délits et 180 envoyés en instruction.

Au cours de l'année 2006, 799 affaires ont été jugées par le tribunal régional et les tribunaux départementaux, 84 jugements se sont faits par défaut et 73 dossiers ont fait l'objet d'appel

Tableau 15. 4: Affaires autres que de simple police en 2006

AFFAIRES	DEPARTEMENTS			
	FATICK	FOUNDIOUGNE	GOSSAS	TOTAL REGION
Entrées	636	87	43	766
Classées	27	07	02	36
Citation directe TR	138	-	-	-
Citation directe TD	62	37	03	-
Citation directe TR et TD	200	-	-	210
Flagrant délit TR	269	-	-	269
Flagrant délit TD	57	33	34	124
Flagrant délit TR et TD	326	-	-	393
Cabinet d'instruction TR	77	-	-	-
Cabinet d'instruction TD	06	10	04	97
Cabinet d'instruction TR et TD	83	-	-	180

Source : Tribunal Régional de Fatick TR : Tribunal régional TD : Tribunal départemental

Tableau 15. 5 : Jugements en 2006

Jugements	DEPARTEMENTS			
	FATICK	FOUNDIOUGNE	GOSSAS	TOTAL REGION
Jugement TR	-	188	254	442
Jugement TD	245	94	129	468
- Correctionnel	77	40	45	162
- Simple police	26	12	29	67
- Civil	142	42	55	239
Total jugement TR et TD	670	-	-	799
Total jugement par défaut TR	09	02	28	84
Nombre de dossier d'appel	18	1	05	73

Source : Tribunal Régional de Fatick TR : Tribunal régional TD : Tribunal départemental

XV.5. POPULATION PENALE EN 2006

La région de Fatick compte 3 Maisons d'Arrêt et de Correction (MAC) pour une capacité totale de 26,1 détenus par m^3 si on se réfère au volume de 17,08 détenus par m^2 si on se réfère à la surface. On note que la norme internationale est d'un écroué pour une surface de 3,5 m^2 et un volume de 5 m^3.

En 2006 le nombre de détenus enregistrés s'élève à 740 dont 386 en détention provisoire soit un peu plus de 52% et 354 condamnés (48%). Les femmes représentent 6,4 % de l'effectif global.

La MAC du département de Fatick accueille la majeure partie des détenus (77%) contre 14% pour Gossas et 9% à Foudiougne. La répartition des détenus par sexe et âge révèle une présence marginale de mineurs (1,5%) tous des garçons, une forte représentation d'adultes (36 à 45 ans) contre 9,3% de personnes âgées (55 ans et plus)

Les statistiques sur les motifs de détention ne sont pas disponibles (incohérence des données).
En 2006, sur les 740 détenus, on compte 19 étrangers, soit 2,6 % dont 11 parmi eux sont déjà jugés et condamnés et 8 sont en détention préventive. La plupart des étrangers sont originaires de République de Guinée Conakry et de la Gambie.

En 2006, les détenus libérés sont au nombre de 736 personnes. Les motifs de sorties les plus fréquents sont, entre autres, l'expiration de peine (28,4%), le sursis (21%), la relaxe-acquittement (20%) et la liberté provisoire (14%).

En ce qui concerne les mineurs pris en charge par l'AEMO de la région de Fatick, on a enregistré 46 dossiers judiciaires dont 3 concernent des filles en 2006. La plupart des dossiers proviennent des départements de Fatick (23) et de Foudiougne (19).

Sur 740 détenus 570 sont dans la MAC de Fatick

Tableau 15. 6: Nombre de Maison d'arrêt et de correction de la région en 2006

DEPARTEMENTS	NOMBRE
FATICK	01
FOUNDIOUGNE	01
GOSSAS	01
TOTAL REGION	03

Source : MAC Fatick

Tableau 15. 7: Capacité d'accueil des MAC de la région en 2006

DEPARTEMENTS	Capacité d'accueil en volume		Capacité d'accueil en surface	
	M3	Nombre/m2	M2	Nombre/m2
FATICK	9775	3	275	1
FOUNDIOUGNE	1560,6	21,15	520,5	10,40
GOSSAS	522	1,6	174	5,68
TOTAL REGION	3060,1	26,1	969,5	17,08

Source : MAC Fatick

Tableau 15. 8 : Répartition géographique des détenus en 2006

DEPARTEMENTS	NOMBRE
FATICK	570 (77%)
FOUNDIOUGNE	68 (9,2%)
GOSSAS	102(13,8%)
TOTAL REGION	740(100%)

Source : MAC Fatick

Tableau 15. 9 : Répartition de détenus de la région par sexe en 2006

DEPARTEMENTS	DETENU PROVISOIRE			CONDAMNE			TOTAL
	HOMME	FEMME	TOTAL	HOMME	FEMME	TOTAL	
FATICK	300	28	328	237	05	242	570
FOUNDIOUGNE	31	05	36	31	01	32	68
GOSSAS	18	04	22	76	04	80	102
TOTAL REGION	349	37	386	344	10	354	740

Source : MAC Fatick

Tableau 15. 10 : Répartition de détenus de la région par sexe et selon l'âge en 2006

DEPARTEMENTS	HOMMES		FEMMES		TOTAL
	Majeur	Mineur	Majeur	Mineur	
FATICK	532	10	28	0	570
FOUNDIOUGNE	61	01	06	0	68
GOSSAS	94	0	8	0	102
TOTAL REGION	687	11	42	0	740

Source : MAC Fatick

Tableau 15. 11 : Répartition de détenus de la région selon le groupe d'âge en 2006

DEPARTEMENTS	13-18 ans	19-25 ans	26-35 ans	36-45 ans	46-55 ans	Plus de 55 ans	TOTAL
FATICK	10	131	145	198	44	42	570
FOUNDIOUGNE	01	14	21	11	12	09	68
GOSSAS	00	19	26	16	23	18	102
TOTAL REGION	11	164	192	225	79	69	740

Source : MAC Fatick

Tableau 15. 12 : Répartition de détenus

DEPARTEMENTS	DETENU PROVISOIRE		CONDAMNE		TOTAL
	SENEGALAIS	ETRANGERS	SENEGALAIS	ETRANGERS	
FATICK	328	0	233	09	570
FOUNDIOUGNE	32	04	30	02	68
GOSSAS	18	04	80	0	102
TOTAL REGION	378	08	343	11	740

Source : MAC Fatick

Tableau 15. 13: Répartition des sorties suivant le motif en 2006

Jugements	DEPARTEMENTS			
	FATICK	FOUNDIOUGNE	GOSSAS	TOTAL REGION
Expiration de peine	125	25	59	209
Liberté provisoire	100	02	0	102
Non lieu	10	0	08	18
Sursis	140	10	03	153
Relaxe acquittement	125	13	08	146
Evasion	06	01	02	9
Transfert	60	01	0	61
Liberté conditionnelle	0	0	0	0
Grâce	12	03	15	30
Décès	05	0	03	8
Ensemble	583	55	98	736

Source : MAC Fatick

XV.6. LES PRISES EN CHARGE PAR L'EDUCATION SURVEILLEE EN 2006

Les détenus étrangers sont originaires en majorité de la République de Guinée et de la Gambie

Tab 14: Répartition de la prise en charge par l'Education surveillée par sexe

DEPARTEMENTS	DOSSIERS JUDICIAIRES			PREVENTION LARGE			TOTAL		
	Garçon	Fille	Total	Garçon	Fille	Total	Garçon	Fille	Total
FATICK	20	03	23	00	00	00	20	03	23
FOUNDIOUGNE	19	00	19	00	00	00	19	00	19
GOSSAS	04	00	04	00	00	00	04	00	04
TOTAL REGION	43	03	46	00	00	00	43	03	46

Source : AEMO Fatick

CONCLUSION

En 2006, l'effectif dans les commissariats de police de la région est de 129 écroués dont 82 déférés. Les motifs les plus fréquents sont l'usage et le trafic de stupéfiant (22%) et les coups et blessures volontaires (17%).
Au niveau des brigades de gendarmerie, on a enregistré 615 écroués dont 373 déférés, les motifs les plus fréquents étant le vol et la tentative de vol (33%) et les coups et blessures volontaires (19%).

En 2006, on a décompté 796 affaires qui ont été jugées par les tribunaux (régional et départemental) dont 84 jugements par défaut et 73 appels.
En ce qui concerne les Maisons d'Arrêt et de Correction (MAC), la capacité totale d'accueil en volume est de 26 écroués par m^3 et de 17 écroués par m^2 alors que la norme internationale est d'un écroué pour 3,5 m^2 et 5 m^3 ce qui pose un problème de sureffectif alarmant qu'il urge de régler.

En 2006 l'effectif des détenus se chiffre à 740 dont 52% en détention préventive et 48% de condamnés. Parmi ces détenus on compte 6% de femmes et 2,6% d'étrangers dont la plupart est originaire de la République de Guinée et de la Gambie. Quant aux détenus libérés, ils sont au nombre de 736 et les motifs de sorties les plus fréquents l'expiration de peine (28%), le sursis (21%) et la relaxe et acquittement (20%).

JEUNESSE - SPORT

INTRODUCTION

Les activités sportives et de jeunesse sont assez bien représentées dans la région même s'il reste encore à faire dans ce domaine. En effet, presque toutes les disciplines sportives y sont pratiquées à travers les associations sportives et de jeunesse. Le présent chapitre passera en revue les infrastructures et disciplines sportives et de jeunesse avant d'identifier les perspectives en la matière.

XVI.1. INFRASTRUCTURES SPORTIVES ET DE JEUNESSE

Avec 6 stades, 33 terrains de football et 24 plateaux multifonctionnels, la région dispose d'assez nombreuses infrastructures sportives mais avec une répartition déséquilibrée en défaveur du département de Gossas.
Les infrastructures de jeunesse sont assez bien réparties à travers les départements. Les foyers des jeunes, même si les nombres ne sont pas déterminés ici, existent au moins au niveau de chaque communauté rurale, seulement leur fonctionnalité laisse à désirer.

Tableau 16. 1 : Répartition des infrastructures sportives par département

INFRASTRUCTURES	DEPARTEMENTS			TOTAL REGION
	FATICK	FOUNDIOUGNE	GOSSAS	
Stade	01	03	02	06
Plateau multifonctionnel	13	08	03	24
Terrain de football	15	14	04	33
Terrain de basketball	01	08	00	09
Terrain de hand-ball	01	07	00	08
Terrain de volleyball	01	07	00	08
Terrain vague	00	14	10	24
Arène de lutte	02	03	02	07
Dojo	01	02	00	03
Autre Terrain de sport	01	00	00	01

Source : Service régional des sports de Fatick

Tableau 16. 2 : Répartition des infrastructures de jeunesse par département

INFRASTRUCTURES	DEPARTEMENTS			TOTAL REGION
	FATICK	FOUNDIOUGNE	GOSSAS	
CDEPS	01	01	00	02
Espace Jeunes	00	00	01	01
CCA	00	00	00	00
Maison à outils	03	02	01	06
Foyer des Jeunes	IND	IND	IND	IND

Source : Service régional de la jeunesse de Fatick

XVI.2. LES DISCIPLINES SPORTIVES, DE JEUNESSE ET LES PRATIQUANTS

En dehors des ASC qui sont au nombre de 349, les associations de lutte au nombre de 178 sont les plus nombreuses dans la région, on y dénombre également 14 associations de football.
La région compte 11866 pratiquants de sport toutes disciplines confondues. Le département de Fatick vient en tête avec 49% des pratiquants suivis de Foudiougne (27%) et Gossas (24%).
La région dispose également de 573 associations de jeunesse reconnues dont 49% sont du département de Fatick tandis que ceux de Foudiougne et de Gossas abritent respectivement 32% et 18%.

Tableau 16. 3: Répartition des équipes de sport par département

INFRASTRUCTURES	DEPARTEMENTS			TOTAL REGION
	FATICK	FOUNDIOUGNE	GOSSAS	
ASC	132	182	35	349
Equipe de football	09	03	02	14
Equipe de basketball	0	02		02
Equipe de hand-ball	0	1	0	1
Equipe de volleyball	0	02	0	02
Association de lutte	80	73	25	178
Association de judo	01	0	0	01
Association de karaté	04	02	02	08
Association de boxe	01	00	00	01
Association de jeux de dame	06	08	00	14
Autres association jeux de l'esprit de judo	00	00	00	00
Autres associations sportives	07	02	10	19

Source : Service régional des sports de Fatick

Tableau 16. 4: Répartition des pratiquants licenciés par discipline et par département dans la région en 2006

DISCIPLINES	DEPARTEMENTS			TOTAL REGION
	FATICK	FOUNDIOUGNE	GOSSAS	
ASC	5190	2182	2136	9508
Football	410	413	189	1012
Basketball	0	105	0	105
Hand-ball	0	39	0	39
Volleyball	0	43	0	43
Athlétisme	62	0	0	62
Lutte	72	36	0	108
Judo	0	0	0	0
Karaté	107	69	0	176
Boxe	23	0	0	23
Jeux de dame	02	63	0	65
Autres	0	215	510	725
	5866	3165	2835	11866

Source : Service régional des sports de Fatick

Tableau 16.5: Répartition des associations de jeunes par département dans la région en 2006

INFRASTRUCTURES	DEPARTEMENTS			TOTAL REGION
	FATICK	FOUNDIOUGNE	GOSSAS	
Associations de jeunes avec récépissé	283	184	106	573
Associations informelles de jeunes	indéterminé	indéterminé	indéterminé	indéterminé

Source : Service régional de la jeunesse de Fatick

XVI.3. LES PERSPECTIVES

Les perspectives en matière d'activités de jeunesses sont nombreuses et variées. Les domaines d'activité ciblés sont : la promotion sociale des jeunes, la promotion économique des jeunes, la participation volontaire au développement et les activités transversales. Les principales composantes de ces domaines d'activités concernent la vie associative, l'animation socioéducative, la santé de la reproduction, le renforcement des capacités, l'insertion socioéconomique, l'éducation à la citoyenneté et la promotion de la citoyenneté.

CONCLUSION

La région n'est pas mal lotie en matière d'infrastructures sportives et de jeunesse. La plupart des disciplines sportives pratiquées au niveau national se retrouvent au niveau régional. Les disciplines sportives les plus présentes de par le nombre de pratiquants sont le football, la lutte et le Basket-ball. Avec l'implantation en 2007 du comité régional olympique sénégalais, structure appelée à aider toutes les ligues sportives de la région pour un développement harmonieux de la pratique sportive, les autres disciplines devraient émerger.
Les associations de jeunesse (reconnues ou pas) sont également présentes dans la région et ne demandent qu'à être bien encadrées. Les perspectives sont cependant prometteuses avec les activités inscrites à cet effet.

EMPLOI

INTRODUCTION

La détermination de la population active et le niveau du chômage en rapport avec certaines variables démographiques s'avère nécessaire. Le présent chapitre tente de cerner les différents aspects de la question.
Les données présentées dans ce chapitre proviennent des résultats du RGPH3 de 2002 et de l'Inspection Régional du Travail.

XVII.1. LES RESULTATS DU RGPH3

XVII.1.1 Concepts

Population active : La population active est constituée par l'ensemble des individus âgés de 6 ans et plus occupés ou en chômage durant les douze derniers mois précédant le recensement. Ne rentrent pas dans cette catégorie les élèves et les étudiants, les retraités, les femmes au foyer, les malades/accidentés, les personnes âgées, les mendiants et les autres types de personnes qui sont assimilées à des inactifs.

Population occupée : C'est l'ensemble des personnes âgées de 6 ans et plus qui ont eu à exercer une activité rémunératrice de façon continue pendant au moins trois mois sur douze.

Chômeurs : est considéré comme chômeur, toute personne âgée de 6 ans et plus qui est à la recherche d'un emploi et qui n'a pas travaillé de façon continue pendant au moins trois mois durant la période des douze derniers mois. Il faut s'assurer que la personne est effectivement à la recherche soit d'un premier emploi si elle n'a jamais travaillé soit d'un nouvel emploi si elle a perdu celui qu'elle avait.

XVII.1.2 Activité économique de la population

La population âgée de 6 ans et plus est de 491829 personnes parmi lesquelles 210654 occupées, soit 42,8%, 16301 chômeurs soit 3,3% et d'autres catégories. L'activité économique a été observée sur la population âgée de 6 ans et plus. Ceci à l'avantage de déterminer la proportion de la population de 6 à moins de 10 ans qui sont en activité pour appréhender le travail des enfants.
Dans la région de Fatick, sur une population totale de 609 853 habitants, la population en activité (occupées et chômeurs) s'élève à 226 955 personnes soit un taux brut d'activité de 37,2%. Ce taux varie selon le département, c'est ainsi qu'il est de 35% à Fatick, 39% à Foundiougne et 38% à Gossas.

Tableau 17. 1: Répartition de la population (6 ans et plus) selon l'occupation (région de Fatick)

Activité principale au cours des 12 derniers mois	Département									Ensemble		
	Fatick			Foudiougne			Gossas					
	Sexe		Total	Sexe		Total	Sexe		Total	Sexe		Total
	Masculin	Féminin		Masculin	Féminin		Masculin	Féminin		Masculin	Fém.	
Occupé	53,10	27,60	40,10	56,80	36,90	46,50	63,40	22,90	42,60	56,9	29,5	42,8
Chômeur	3,50	2,40	2,90	3,60	3,00	3,30	5,00	3,10	4,00	3,9	2,8	3,3
Elève/ étudiant	32,40	26,50	29,40	26,50	20,50	23,40	19,80	15,10	17,40	27,4	21,7	24,4
Femme au foyer		30,10	15,40		26,60	13,70		45,20	23,20	0,0	32,7	16,8
Retraité	0,60	0,20	0,40	0,60	0,20	0,40	0,40	0,10	0,30	0,6	0,2	0,4
Vieillesse	1,80	4,80	3,30	1,90	3,70	2,80	1,90	4,40	3,20	1,8	4,3	3,1
Accident/ maladie	0,40	0,40	0,40	0,30	0,30	0,30	0,30	0,20	0,30	0,4	0,4	0,4
Mendiant	0,10	0,20	0,10	0,20	0,20	0,20	0,20	0,50	0,40	0,1	0,3	0,2
Autre	8,10	7,70	7,90	10,10	8,50	9,30	9,00	8,50	8,70	9,0	8,2	8,6
Total %	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100	100	100
Effectifs	101648	105858	207506	78492	83857	162349	59317	62657	121974	239457	252372	491824

Pour une population en activité, au niveau des 6 ans et plus, de 226 955 personnes avec 16301 personnes en chômage, on en déduit un taux de chômage de 7,1%.

La population inactive (étudiant /élève, retraités etc.) se chiffre à 264874 personnes ce qui donne un taux de dépendance économique (inactifs sur actifs occupés) de 126% contre une moyenne nationale de 160%.

La population active parmi celle âgée de 10 ans et plus s'élève à 200784 personnes (dont 35% de femmes) sur une population totale de 609853 habitants, soit un taux brut d'activité de 33%.

XVII.1.3 Population au chômage

Le nombre de chômeurs recensés dans la région de Fatick s'élève à 13042 personnes (dont 43 % de femmes) pour une population active de 200784 habitants (parmi celle de 10 ans et plus), soit un taux de chômage de 6,5%.

Au niveau départemental on enregistre pour Fatick 5093 chômeurs (dont 41,3% de femme) pour une population active (10 ans et plus) de 80216 personnes, soit un taux de chômage de 6,3%. Foundiougne compte 41 83 chômeurs (dont 48% de femme), soit un taux de chômage de 5,8% alors que Gossas avec 3766 chômeurs (dont 40% de femmes) enregistre un taux de 7,7%.

La proportion des chômeurs (Graph 1) par rapport à la population des 6ans et plus est de 3,3% pour la région, 2,9% pour le département de Fatick, 3,3% pour Foundiougne et 4% pour Gossas.

Graphique 17.1 : Poids des chômeurs par département

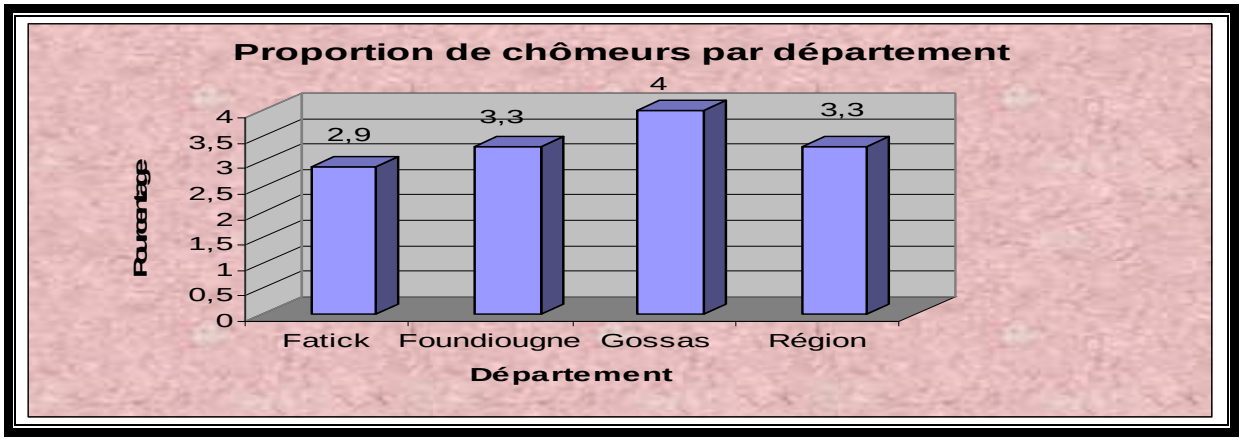

Tableau 17. 2: Répartition des chômeurs par âge et sexe (région de Fatick)

Groupe d'âges	Département									Ensemble		
	Fatick			**Foudiougne**			**Gossas**					
	Sexe		Total	Sexe		Total	Sexe		Total			
	Masc.	Fém.		Masc.	Fém.		Masc.	Fém.		Masc.	Fém.	Total
10 - 14	19,00	14,80	17,30	27,20	19,80	23,70	26,70	20,60	24,30	23,8	18,1	21,3
15 - 19	22,60	19,30	21,20	24,20	18,80	21,60	25,20	15,60	21,30	23,9	18,1	21,4
20 - 24	20,00	14,10	17,60	16,10	12,70	14,50	16,90	10,30	14,30	17,9	12,6	15,6
25 - 29	13,80	9,10	11,90	11,80	7,70	9,80	10,20	6,60	8,70	12,1	7,9	10,3
30 - 34	8,40	6,00	7,40	5,50	4,20	4,90	6,80	4,40	5,80	7,1	4,9	6,1
35 - 39	5,00	5,70	5,30	4,40	4,20	4,30	5,10	4,40	4,80	4,9	4,8	4,9
40 - 44	3,70	4,60	4,10	3,30	4,30	3,80	3,20	5,40	4,10	3,4	4,7	4,0
45 - 49	2,80	3,40	3,10	2,60	3,20	2,90	1,90	5,40	3,30	2,5	3,9	3,1
50 - 54	2,60	9,20	5,30	2,50	12,60	7,30	2,20	13,40	6,70	2,4	11,6	6,4
55 - 59	1,90	13,50	6,70	2,20	12,20	7,00	1,60	13,60	6,40	1,9	13,0	6,7
60 - 64	0,20	0,30	0,20	0,30	0,20	0,20	0,20	0,40	0,30	0,2	0,3	0,2
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Effectif	2990	2103	5093	2182	2001	4184	2255	1511	3766	7427	5615	13042

Graphique 17. 2:Répartition de chômeurs par âge et sexe

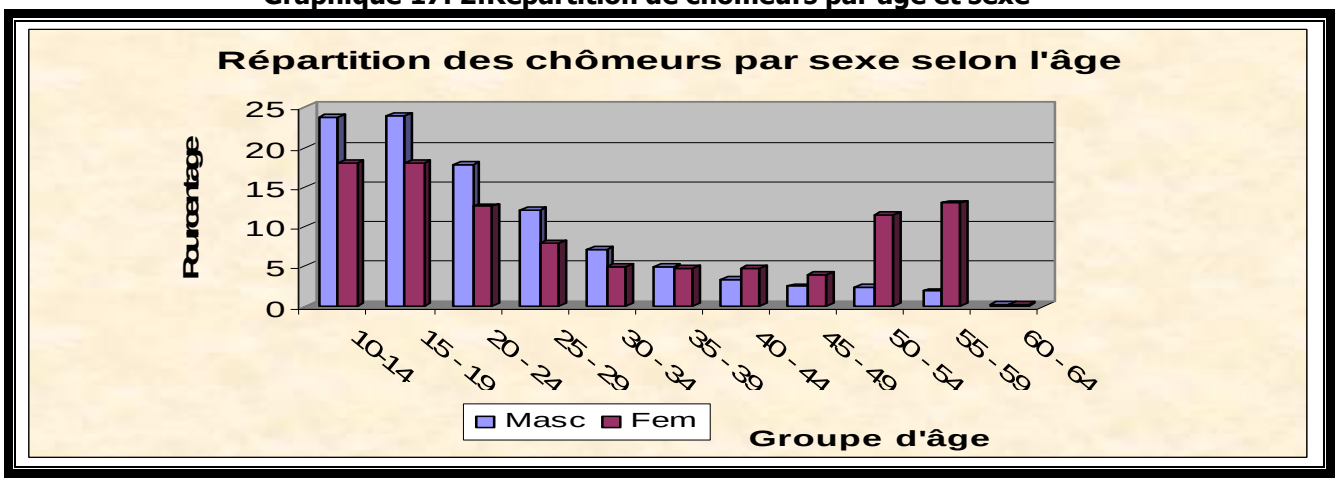

La structure par âge et sexe des chômeurs (10 ans et plus) révèle que 75% parmi eux ont entre 10 et 35 ans. On note une prédominance des hommes par rapport aux femmes sur la tranche 10-35 ans et une situation inverse en faveur sur la tranche 40- 64 ans. Les femmes représentent 43% de l'effectif total des chômeurs de la région.

Chez les hommes, la proportion diminue au fur et à mesure que l'âge augmente dans la tranche 10-64 ans alors que chez les femmes cette diminution est observée sur la tranche 10-50 ans avant de remonter sur la tranche 50-60 ans.

Dans le département de Fatick, 68% des chômeurs ont entre 10 et 30 ans alors qu'à Foundiougne et Gossas ce taux est respectivement de 71% et 68%.

XVII.1.4. La situation dans l'activité

Au niveau régional si on considère la population de 6 ans et plus, le taux brut d'activité s'élève à 37,2%. Ce taux varie selon le département, c'est ainsi qu'il est de 35% à Fatick, 39% à Foundiougne et 38% à Gossas.

Graphique 17. 3 : Répartition population occupée selon la situation dans l'activité

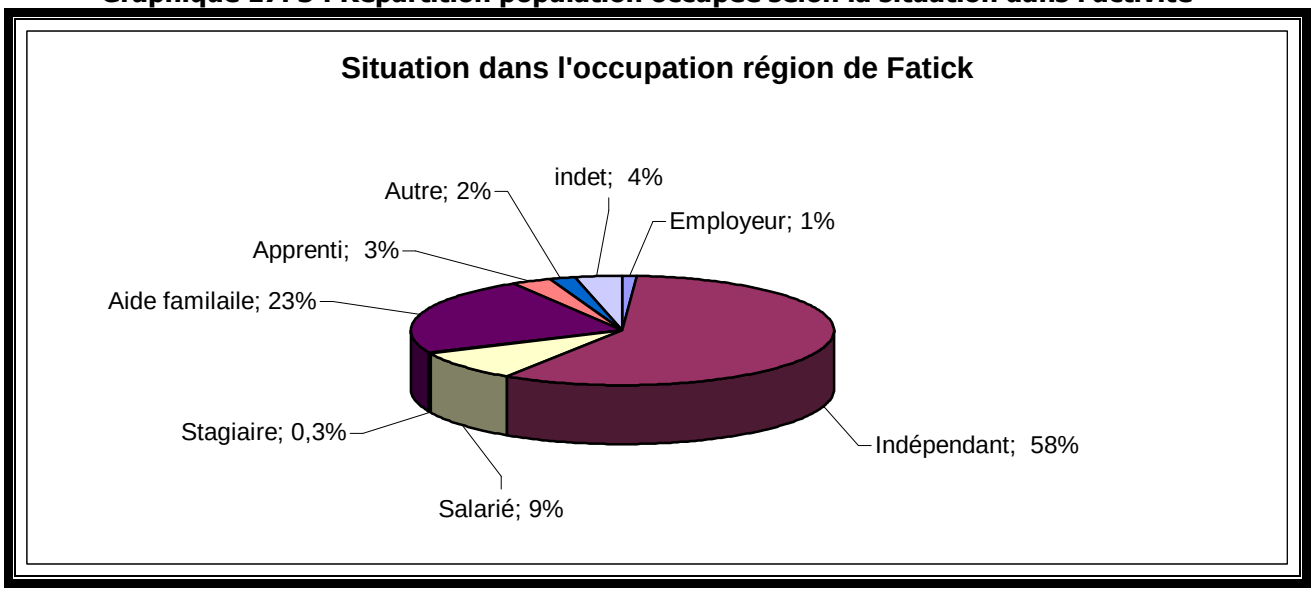

La population active occupée âgée de 10 ans et plus de la région de Fatick s'élève à 200784 personnes (dont 35% de femmes). Sa répartition selon la situation dans l'activité (Graph 3) indique que la plupart, soit 58% sont des indépendants alors que les aides familiaux s'élèvent à 23%, les salariés 8,9%, les apprentis 3% et les employeurs 1%.

Tableau 17. 3: Répartition de la population active (10 ans et plus) selon la situation dans l'activité

	Département									Ensemble		
	Fatick			Foudiougne			Gossas					
	Sexe		Total	Sexe		Total	Sexe		Total	Sexe		Total
	Masc.	Fém.		Masc.	Fém.		Masc.	Fém.		Masc.	Fém.	
Employeur	0,90	0,70	0,80	1,40	0,40	1,00	1,60	0,40	1,30	1,255	0,512	0,993
Indépendant	60,90	51,90	57,80	57,20	63,10	59,60	55,70	58,60	56,50	58,285	57,83	58,123
Salarié	8,90	8,50	8,80	14,40	4,10	10,20	7,60	6,00	7,20	10,365	6,177	8,886
Stagiaire	0,30	0,40	0,40	0,20	0,20	0,20	0,30	0,30	0,30	0,279	0,306	0,2889
Aide familiale	19,50	29,90	23,10	16,50	26,20	20,50	26,80	27,90	27,10	20,486	28,000	23,141
Apprenti	3,20	0,90	2,40	5,70	1,10	3,80	3,60	1,30	3,00	4,1312	1,037	3,0389
Autre	2,20	3,30	2,60	1,20	1,70	1,40	1,00	1,50	1,10	1,533	2,287	1,799
Indéterminé	4,00	4,30	4,10	3,50	3,30	3,40	3,40	4,00	3,60	3,665	3,85	3,730
Total %	100,0	100,00	100,0	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,0	100	100	100
Effectifs	52105	28111	80216	42458	29258	71716	35313	13539	48852	129876	70908	200784

XVII.2. LES DONNEES DE L'INSPECTION REGIONALE DU TRAVAIL

En 2006, le nombre de demandeurs d'emplois inscrits s'élève à 528 dont 477 ont été placés, soit un taux de placements de 90,3%. Le nombre de contrats de travail enregistrés à la même période se chiffre à 263 dont 40% à durée indéterminée, 46% à durée déterminée et 10% de saisonniers.
Les demandeurs d'emplois inscrits sont constitués de manœuvres, ouvriers et employés. Les taux de placement enregistrés sont de 95% pour les manœuvres, 89% pour les ouvriers et 67% pour les employés.

Tableau 17. 4 : Situation de l'offre et la demande d'emplois dans la région de Fatick en 2006

	NATURE	NOMBRE
OFFRE / DEMANDE	Inscription	528
	Placement	477
	% Placement	(90,3%)
CONTRAT DE TRAVAIL	Contrat à durée déterminée	121 (46%)
	Contrat à durée indéterminée	104 (40%)
	Contrat d'apprentissage	05 (2%)
	Saisonnier	25 (10%)
	Tâcheronnat	08 (3%)
	Total contrats	263 (100%)

Source : Inspection Régional du Travail

Tableau 17. 5 : Situation de l'inscription et placement des demandeurs d'emplois dans la région en 2006

DEMANDEURS	INSCRIPTION	PLACEMENT	% PLACEMENT
Manoeuvres	309	293	94,82
Ouvriers	174	154	88,50
Employés	45	30	66,66
Total	528	477	90,34

Source : Inspection Régional du Travail

CONCLUSION

Par rapport aux résultats du RGPH3 de 2002, l'activité économique a été observée sur la population âgée de 6 ans et plus. Sur cette base, on peut dire que dans la région de Fatick, sur une population totale de 609 853 habitants, celle en activité (occupés et chômeurs) s'élève à 226 955 personnes, soit un taux brut d'activité de 37,2%, un taux de chômage de 7% et un taux de dépendance économique de 126%.
Au niveau départemental, le taux brut d'activité est légèrement variable, c'est ainsi qu'il est de 35% à Fatick, 39% à Foundiougne et 38% à Gossas.
La structure par âge et sexe des chômeurs (de 10 ans et plus) révèle que 75% des chômeurs ont entre 10 et 35 ans.Les femmes représentent 43% de l'effectif total des chômeurs de la région.

En ce qui concerne les données de l'Inspection régional du travail, on constate que dans tous les secteurs, la ruralité de la région se déteint dans l'emploi, l'absence d'industrie et de services pourvoyeurs d'emplois rend le marché du travail (offre et demande) déficitaire.

COMMERCE

INTRODUCTION

La faiblesse des revenus des populations ainsi que la forte ruralité font que le commerce est peu dynamique dans la région de Fatick. On y trouve cependant de grands marchés hebdomadaires, lieux d'écoulement de la production agricole et halieutique.

SITUATION DU COMMERCE EN 2006

La région de Fatick ne compte aucun commerçant grossiste, mais uniquement des détaillants qui sont au nombre de 656 dont 275 dans le département de Foudiougne, soit 42% et 260 dans celui de Fatick, soit 40% et le département de Gossas.
Les marchés hebdomadaires de la région sont au nombre de 18 à côté des marchés permanents au nombre de 10. Ils constituent le lieu privilégié des échanges inter communautaires.
On note une absence totale d'importateurs et la présence d'un seul exportateur dans la région de Fatick ce qui témoigne, s'il en été encore besoin, du manque de dynamisme du secteur.

Tableau 18. 1: Répartition des commerçants par département dans la région de Fatick en 2006

COMMERCANTS	DEPARTEMENTS			TOTAL REGION
	FATICK	FOUNDIOUGNE	GOSSAS	
Grossistes	00	00	00	00
Détaillants	260	275	116	656
Ensemble	260	275	116	656

Source : Chambre de commerce Fatick

Tableau 18. 2 : Répartition des Infrastructures par département dans la région de Fatick en 2006

INFRASTRUCTURES	DEPARTEMENTS			TOTAL REGION
	FATICK	FOUNDIOUGNE	GOSSAS	
Marchés permanents	04	04	02	10
Marchés hebdomadaires	07	05	06	18

Source : Chambre de commerce Fatick

CONCLUSION

L'état du commerce est à l'image de la pauvreté qui sévit dans la région. L'implantation d'industries, la redynamisation de l'artisanat et le développement des cultures de rentes pourraient contribuer à créer de la richesse et entraîner le développement du commerce régional.
Avec l'avènement de « Fatick 2005 », qui doit conduire à la mise en place de nouvelles infrastructures ainsi qu'au désenclavement de la région vectrice de l'intégration de l'espace régional, le commerce pourrait prendre un nouvel élan.

FINANCES

INTRODUCTION

Les budgets des collectivités locales, ne sont pas toujours connus du grand public. En effet les populations ignorent souvent les sommes d'argent mis à la disposition des différentes collectivités pour répondre à la demande sociale.
Ce chapitre, contribue à combler cette lacune. Il sera axé essentiellement sur les recettes et les dépenses des 41 collectivités locales que sont la région, les 7 communes et les 33 communautés rurales.

XIX.1. LES RECETTES

Les recettes ordinaires totales recouvrées en 2006 s'élèvent à 807, 4 millions dont 744, 4 millions de recettes non fiscales (92,2%) et 63 millions de recettes fiscales (8%).
La contribution par département indique que 37% des recettes sont recouvrées dans le département de Foudiougne, 36% dans celui de Fatick et 27% à Gossas.

Par rapport aux collectivités locales (communautés rurales, communes et région la situation se présente ainsi qu'il suit :
Au niveau des communautés rurales les recouvrements (recettes ordinaires et extraordinaires) se chiffrent à 1,915 milliards auxquelles s'ajoutent les excédents de fonctionnement (98 millions) et d'investissement (72 millions), soit un total général des recettes de 2,085 milliards.

Au niveau des communes les recouvrements (recettes ordinaires et extraordinaires) s'élèvent à 1,156 milliards assortis de 108 millions d'excédent de fonctionnement et de 187 millions d'excédent d'investissement, soit un total général des recettes de 1,451 milliards.

Au niveau du Conseil Régional et de l'Agence Régional de Développement (ARD), les recouvrements (recettes ordinaires et extraordinaires) s'élèvent à 421 millions, l'excédent de fonctionnement à 34 millions et l'excédent d'investissement à 17millions, soit un total général des recettes de 471 millions.

XIX.2. LES DEPENSES

Elles sont constituées de dépenses de fonctionnement et des dépenses d'investissement. En 2006, les dépenses totales des communautés rurales se chiffrent à 854 millions dont 50,5% de dépenses d'investissement et 49,5% de fonctionnement.
Les communes ont pour leur part effectué des dépenses qui s'élèvent à 953 millions dont 76% de fonctionnement et 25% d'investissement. Quant aux dépenses du Conseil Régional et de l'ARD, elles se chiffrent à 362 millions dont 84% de fonctionnement et 16% d'investissement.

Tableau 19. 1: Répartition des Recettes par département dans la région de Fatick en 2006

RECETTES	DEPARTEMENTS			TOTAL REGION
	FATICK	FOUNDIOUGNE	GOSSAS	
Recettes fiscales	31193343	24580372	7175748	62949463
Recettes non fiscales	263018602	273551105	207835628	744405335
Total recettes ordinaires	294211945	298131477	215011376	807354798

Tableau 19. 2: Compte de gestion des communautés rurales par département dans la région en 2006

RECETTES ET DEPENSES	DEPARTEMENTS			TOTAL REGION
	FATICK	FOUNDIOUGNE	GOSSAS	
Recettes ordinaires	175.351.390	123.607.718	122.990.616	421.949.724
Recettes extraordinaires	639.974.063	473.305.424	379.872.064	1.493.151.551
Total recettes	815.325.453	596.913.142	502.862.680	1.915.101.275
Excédent de fonctionnement	45.312.903	5.354.011	47.028.928	97.695.842
Excédent d'Investissement	50.835.063	12.704.498	8.360.202	71.899.763
Total général des recettes	911.473.419	614.971.631	558.251.810	2.084.696.860
Dépenses de fonctionnement	169.249.192	129.205.042	124.350.462	422.804.696
Dépenses d'investissement	70.345.381	172.280.620	188.174.053	430.800.054
Total général des dépenses	239.594.573	301.485.662	312.524.515	853.604.750

Source : Trésorerie Paierie Régionale Fatick

Tableau 19. 3: Compte de gestion des communes par département dans la région en 2006

RECETTES ET DEPENSES	DEPARTEMENTS			TOTAL REGION
	FATICK	FOUNDIOUGNE	GOSSAS	
Recettes ordinaires	351.947.110	211.281.034	216.011.876	779.240.020
Recettes extraordinaires	178.753.804	86.850.443	111.632.558	377.236.805
Total recettes	530.700.914	298.131.477	327.644.434	1.156.476.825
Excédent de fonctionnement	63.044.739	9.909.890	34.862.247	107.816.876
Excédent d'Investissement	70.380.988	94.803.597	21.976.245	187.160.830
Total général des recettes	664.126.641	402.844.964	384.482.926	1.451.454.531
Dépenses de fonctionnement	335.880.305	184.021.522	203.823.120	723.724.947
Dépenses d'investissement	69.645.885	112.270.162	44.149.952	226.065.999
Total général des dépenses	405.526.190	299.291.684	247.973.072	952.790.946

Source : Trésorerie Paierie Régionale Fatick

Tableau 19 4: Compte de gestion du Conseil Régional et de l'A.R.D. en 2006

RECETTES ET DEPENSES	STRUCTURES		
	CONSEIL REGIONAL	A.R.D.	ENSEMBLE
Recettes ordinaires	273.719.599	36.980.920	310.700.519
Recettes extraordinaires	110.000.000	0	110.000.000
Total recettes	383.719.599	36.980.920	420.700.519
Excédent de fonctionnement	32.831.556	793.594	33.625.150
Excédent d'Investissement	16.995.738	62.669	17.058.407
Total général des recettes	433.546.893	37.837.183	471.384.076
Dépenses de fonctionnement	267.329.352	36.521.961	303.851.313
Dépenses d'investissement	58.099.187	0	58.099.187
Total général des dépenses	325.428.539	36.521.961	361.950.500

Source : Trésorerie Paierie Régionale Fatick

CONCLUSION

De manière générale au niveau des collectivités locales les recettes de 2006 sont supérieures aux dépenses. Une bonne partie de ces recettes est issue des recettes ordinaires c'est le cas pour les communes et le Conseil Régional alors que pour les communautés rurales c'est plutôt les recettes extraordinaires qui sont plus importantes.
Les dépenses sont constituées pour l'essentiel de dépenses de fonctionnement comme c'est le cas pour le conseil Régional et les communes alors que pour les communautés rurales c'est les dépenses d'investissement qui dominent du fait d'un manque de personnels.

La politique de la décentralisation est une avancée importante pour le développement à la base mais les collectivités locales n'ont pas encore les moyens qu'il faut pour la réaliser car le transfert des compétences doit être accompagné de ressources adéquates.

DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE ET ACTION SOCIALE

INTRODUCTION

Dans le cadre de l'amélioration des conditions d'existence des populations, la prise en charge et l'appui aux groupes vulnérables que sont les handicapés, les personnes âgées, les femmes et les enfants constitue un volet important. Les services du Développement Communautaire et de l'Action Sociale sont des maillons indispensables du dispositif mis en place par les pouvoirs publics.

XX.1 DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

Les femmes constituent une part très importante de la vie communautaire de la région. En effet selon les dernières statistiques, la région compte 1695 groupements de femmes dont les plus représentatifs sont les consortiums forts de 1034 groupements, les GPF de 624 groupements et la FAFS de 24 groupements. On dénombre 10 grandes organisations de femmes dont 7 spécialisées qui regroupent 1800 membres ainsi que 13 autres associations.

Tableau 20. 1 : Répartition des Organisations de femmes par département

Organisation	Fatick		Foudiougne		Gossas		Total Région	
	Nombre	Membres	Nombre	Membres	Nombre	Membres	Nombre	Membres
GPF	351	0	150	0	123	0	624	0
FAFS	16	0	5	0	3	0	24	0
DIRFEL	0	155	0	70	0	52	0	277
Femmes commerçantes	0	0	0	0	0	0	0	138
Femmes artisans	0	0	0	0	0	0	?	666
Consortium	768	0	185	0	81	0	1034	0
COCOGES	0	0	0	0	0	0	0	385
ARAFAT	0	0	0	0	0	0	0	178
COSEF	0	0	0	0	0	0	0	113
RAFET	0	0	0	0	0	0	?	43
Autres Associations de Femmes	0	0	0	0	0	0	13	0
Total	1135	155	340	70	207	52	1695	1800

Source : Service régional du développement communautaire de Fatick

XX.2. ACTION SOCIALE

Le Service de l'action sociale a pour cibles les handicapés, les personnes âgées et les enfants en situation particulièrement difficile.

XX.2.1. Handicapés

Les handicapés identifiés et localisés par le Service Régional de l'action Sociale sont issus de structures différentes que sont :

- les démembrements de l'Association National des Handicapés moteur du Sénégal ;
- la section de Foudiougne de l'association Nationale des anciens militaires invalides du Sénégal ;
- le village de reclassement social de lépreux de Sowane,
- le Regroupement des lépreux blanchis de Sokone ;
- l'Association des handicapés visuels de la commune de Fatick.

La région compte 572 handicapés sont issus de ces structures. Les handicapés moteur représentent 76% de l'effectif global, les anciens militaires invalides (1,9%), les lépreux (12,9%) et les handicapés visuels (9%).
La répartition selon le département indique que 49,5% des handicapés de la région résident dans le département de Fatick, 32% dans celui de Gossas et 18,5% à Foudiougne.

Tableau 20. 2 : Répartition des autres handicapés recensés par département en 2006

Département	handicapés moteurs	Anciens militaires invalides	Lépreux	Handicapés visuels	Total handicapés
Fatick	185	00	46	52	283
Foudiougne	183	11	28	00	106
Gossas	67	00	00	00	183
Total Région	435	11	74	52	572

Source : Service régional de l'action sociale de Fatick

XX.2.2. Personnes âgées

Les personnes âgées, membres d'organisations recensées par le Service Régional de l'action Sociale sont issues de différentes structures que sont :
- l'Association des retraités civils et militaires ;
- l'Association des retraités Diamaguène commune Fatick ;
- la Fédération des associations de retraités FNR/IPRES.

La région sur cette base compte 2141 personnes âgées dont 7,5% sont membre de l'Association des retraités civils et militaires, 0,9% sont issus de l'Association des retraités Diamaguène de la commune de Fatick et 93% de la Fédération des associations de retraités (FNR et IPRES).

Tableau 20. 3: Répartition des personnes âgées membres d'organisations recensés par département en 2006

Département	Association des retraités civils et militaires	Association des retraités Diamaguène commune Fatick	Fédération des associations de retraités FNR / IPRES	Total
Fatick	122	19	nd	141
Foudiougne	00	00	nd	0
Gossas	00	00	nd	0
Total Région	122	19	2000	2141

Source : Service régional de l'action sociale de Fatick

XX.2.3. Enfants en Situation difficile (Talibés)

Il s'agit ici des élèves (Talibés) des écoles coraniques (Daaras). On décompte au niveau régional 119 Daaras et 2745 Talibés. La répartition par département crédite le département de Gossas de 34% des Daaras et 57,6% des talibés de la région, celui de Fatick abrite 54,6% des Daaras et 22,5% des talibés tandis que Foudiougne ne compte que 11% des Daaras et 20% des Talibés.
Si le département de Fatick compte le plus grand nombre de Daaras (54,6%) celui de Gossas a l'effectif de talibés le plus important (57,6%).

Tableau 20. 4: Répartition des Talibés et Daaras recensés par département en 2006

Département	Daaras	Talibés
Fatick	65	618
Foudiougne	13	547
Gossas	41	1580
Total Région	119	2745

Source : Service régional de l'action sociale de Fatick

CONCLUSION

La présence au niveau régional d'organisations féminines diverses et parfois spécialisées n'est plus à démontrer. Il témoigne, s'il en était encore besoin, des nombreuses activités auxquelles les femmes s'adonnent dans le cadre du développement communautaire.
Par ailleurs, la présence au niveau régional de groupes vulnérables au sein de structures organisées comme les associations et les Daaras a permis d'identifier et de localiser facilement les cibles. En ce qui concerne la prise en charge de ces derniers, des efforts restent encore à faire. En effet le phénomène des talibés, des handicapés et des mendiants est un fléau auquel l'Etat et les organisations de la société civile tentent d'apporter des solutions au niveau de la région.

ASSISTANCE

INTRODUCTION :

Le présent chapitre se limite à l'assistance apportée aux populations de la région de Fatick par le Groupement des Sapeurs Pompier dans le cadre de ses activités.

SITUATION DES ASSISTANCES EN 2006

Le Groupement des Sapeurs Pompiers ne couvre pour l'instant que les départements de Fatick et Foudiougne, celui de Gossas plus proche de la région de Kaolack est couvert par cette dernière qui transmet les données recueillies dans cette localité au Groupement de Fatick. Ses activités ont démarré en Mai 2006, ainsi, les statistiques concernent la période allant de Mai à Décembre 2006.
Au cours de l'année 2006, le groupement des Sapeurs Pompier de Fatick a opéré 263 sorties dont les 96,6% dans le département de Fatick. Les causes de sorties les plus fréquentes sont les services de représentation pour 20,15%, les accidents pour 17,49%, les maladies pour 16,34% et les incendies pour 11,78%.
En ce qui concerne les sorties pour cause de maladies, on note que les crises d'épilepsie et les troubles mentaux sont les plus fréquents avec 42% des sorties.
Sur les 27 sorties pour causes de décès, 22 cas de décès ont été enregistrés (cf. tab 3). Les accidents de la circulation représentent 63% des sorties pour cause de décès. Le département de Fatick avec 24 cas sur 27 sorties pour cause de décès a enregistré 20 morts.

Tableau 21.1: Répartition des sorties de secours selon la nature par département en 2006

NATURE DE LA SORTIE	DEPARTEMENTS			TOTAL REGION
	FATICK	FOUNDIOUGNE	GOSSAS	
Incendie	29	00	02	31
Accidents	44	00	02	46
Asphyxiés	00	00	00	0
Malades	42	01	00	43
Personnes en danger	18	00	00	18
Corps sans vie	18	00	00	18
Ravitaillement en eau	03	00	00	3
Assainissement	28	00	00	28
Alertes motivées	18	01	02	21
Fausses alertes	02	00	00	2
Service de représentation	52	01	00	53
Total	254	3	6	263

Source : Sapeur pompier Fatick/Kaolack

Tableau 21. 2: Répartition des assistances aux malades selon la nature de la maladie par département en 2006

NATURE DE LA MALADIE	DEPARTEMENTS						TOTAL REGION	
	FATICK		FOUNDIOUGNE		GOSSAS			
	Nombre de sorties	Nombre de malades	Nombre de sorties	Nombre de malades	Nombre de sorties	Nombre de malades	Nombre de sorties	Nombre de malades
Maux de ventre	05	05	00	00	00	00	05	05
Ivresse	00	00	00	00	00	00	00	00
Intoxication alimentaire	00	00	00	00	00	00	00	00
Crise d'épilepsie	11	11	00	00	00	00	11	11
Troubles mentaux	06	06	01	01	00	00	07	07
Grossesse à terme	00	00	00	00	00	00	00	00
Paludisme	00	00	00	00	00	00	00	00
Maux de tête	00	00	00	00	00	00	00	00
Maladies diverses	00	00	00	00	00	00	00	00
Maladies non déterminées	17	17	00	00	00	00	17	17
Fausses alertes	00	00	00	00	00	00	00	00
Service de représentation	03	07	00	00	00	00	03	07
Total	42	46	01	01	00	00	43	47

Source : Sapeur pompier Fatick/Kaolack

Tableau 21. 3 : Répartition des sorties pour causes de décès par département dans la région de Fatick en 2006

CAUSE DE SORTIE	DEPARTEMENTS						TOTAL REGION	
	FATICK		FOUNDIOUGNE		GOSSAS			
	Nombre de sorties	Nombre de morts	Nombre de sorties	Nombre de morts	Nombre de sorties	Nombre de morts	Nombre de sorties	Nombre de morts
Mort naturelle	02	02	00	00	00	00	02	02
Noyade	00	00	00	00	00	00	00	00
Crise d'épilepsie	00	00	00	00	00	00	00	00
Accidents de circulation	15	09	00	00	2	1	17	10
Electrocution	00	00	00	00	00	00	00	00
Arme à feu	00	00	00	00	00	00	00	00
Chute accidentelle	01	01	00	00	01	01	02	02
Indéterminée	06	08	00	00	00	00	06	08
Total	24	20	00	00	3	2	27	22

Source : Sapeur pompier Fatick/Kaolack

CONCLUSION

En 2006, année de début des activités du Groupement des sapeurs pompier de la région, le nombre de sorties opérées s'élève à 263 en 8 mois (Mai - décembre 2006) d'exercice, soit environ 33 sorties par mois équivalent à plus d'une sortie par jour. On notera que les causes de sorties les plus fréquentes sont les services de représentation, les accidents, les maladies et les incendies.

CULTURE

INTRODUCTION

Les potentialités culturelles de la région sont importantes et ne demandent qu'à être valorisées. Le présent chapitre fera l'état des lieux sur les infrastructures socioculturelles existant ainsi que sur les goulots d'étranglements et les opportunités du secteur.

XXII.1. POTENTIALITES CULTURELLES

De par sa diversité ethnique composée en majorité de Sérères mais également de Wolofs, Pulars, Socés et Bambaras, la région présente des coutumes et traditions variées.
Les sites et monuments historiques sont nombreux et certains sont liés aux croyances et pratiques cultuelles des populations autochtones. La forêt classée de Samba Dia d'une superficie de 725 ha de rôniers, classée patrimoine mondiale par l'UNESCO en est une illustration parfaite. Il en est de même des vestiges de l'histoire de la région.
Les activités culturelles sont diverses et variées surtout en milieu sérère où sont organisées des séances de luttes traditionnelles ; de journées culturelles ; du festival des origines ainsi que les cérémonies d'initiation.
Les rites et cérémonies traditionnelles comme les « Khoyes » (séances de prédication) organisés ça et là constituent des évènements suivis par toute la nation. De même les chasses traditionnelles ainsi que les « Gamous » traditionnels, sont nombreux mais ne sont pas encore correctement répertoriés.

XXII.2. INFRASTRUCTURES SOCIO-CULTURELLES

Elles se résument à un centre culturel, cinq salles des fêtes, deux centres de lectures et soixante monuments et sites historiques répartis entre les trois départements comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

Tableau 22. 1: Répartition des infrastructures socioculturelles par département en 2006

INFRASTRUCTURES	DEPARTEMENTS			TOTAL REGION
	FATICK	FOUNDIOUGNE	GOSSAS	
Centres culturels	01	00	00	01
Salles des fêtes	02	02	01	05
Centre de lecture	02	00	00	02
Monuments et Sites culturelles	25	23	12	60
Cérémonies culturelles	IND	IND	IND	IND

Source : Centre culturel Fatick

XXII.3. LES CONTRAINTES

Le Secteur de la culture est confronté à de nombreuses difficultés que sont :

- la faiblesse du rayon d'actions du centre culturel liée à la non fonctionnalité des locaux, l'absence d'équipements techniques et logistiques ;
- l'insuffisance du budget et du personnel ;

- l'inexistence d'infrastructures aux niveaux décentralisés (département, arrondissement, communauté rurale) ;
- l'inorganisation des acteurs culturels ;
- le faible engagement des collectivités locales.

XXII.4. LES OPPORTUNITES

Elles se déclinent comme suit :

- la construction presque achevée d'un complexe culturel régional moderne ;
- l'érection de Fatick en pôle d'appui technique et logistique pour la zone centre composée des régions de Fatick, Kaolack et Diourbel, avec tout l'équipement nécessaire (coopération avec l'Union Européenne)
- la richesse et la diversité du patrimoine immatériel de la région

CONCLUSION

La région de Fatick, berceau de la culture sérère, regorge de potentialités et d'activités culturelles. Cependant ce secteur devrait bénéficier de plus d'attention notamment en matière d'infrastructures socioculturelles afin de lever les contraintes et saisir les opportunités qui s'offrent à lui.

ANNEXES

I- DEMOGRAPHIE :

Tableau A1: Répartition de la population, des concessions et ménages par circonscription administrative

en 2002 et Estimation de la Population en 2003, 2004, 2005, 2006

DENOMINATION	CONCESSIONS	MENAGES	MASCULIN	FEMININ	ENSEMBLE	POP 2003	POP 2004	POP 2005	Pop 2006	%
REG. FATICK	*45637*	*69991*	*302408*	*310592*	*609853*	*629036*	*639354*	*652361*	*663867*	*100*
DPT DE FATICK	*19442*	*28769*	*126839*	*128835*	*255122*	*263836*	*267794*	*267756*	*271139*	*40,8*
ARRDT DE DIAKHAO	4376	6334	27913	29089	57002	56783	57635	57618	58346	
CR DE DIAKHAO	1515	2300	9419	10200	19619	20498	20805	20799	21061	
CR DE DIAOULE	890	1181	5030	5360	10390	11210	11378	11376	11520	
CR DE MBELLACADIAO	957	1305	6403	6149	12552	11071	11237	11233	11375	
CR DE NDIOB	1014	1548	7061	7380	14441	14004	14214	14210	14390	
ARRDT DE FIMELA	3779	5489	24614	23063	47677	46597	47296	47283	47880	
CR DE DJILASS	553	757	3367	3227	6594	7283	7392	7390	7483	
CR DE FIMELA	1687	2021	9578	9316	18894	16505	16753	16749	16961	
CR DE LOUL SESSENE	1045	1682	7753	7583	15336	16257	16501	16497	16705	
CR PALMARIN FACAO	494	1029	3916	2937	6853	6552	6650	6647	6731	
ARRDT DE NIAKHAR	3915	5983	26791	28186	54977	62056	62987	62965	63761	
CR DE NGAYOKHEME	1145	1764	7722	8299	16021	19866	20164	20157	20412	
CR DE NIAKHAR	1572	2261	10521	10704	21225	23136	23483	23476	23772	
CR DE PATAR	1198	1958	8548	9183	17731	19054	19340	19332	19577	
ARRDT de TATTAGUINE	4221	6824	32297	32184	64481	65317	66297	66863	67708	
CR DE DIARRERE	1491	2455	11581	11561	23142	26753	27154	27387	27733	
CR DE DIOUROUP	1282	1950	8202	8100	16302	16497	16744	16887	17101	

Tableau A1: Répartition de la population, des concessions et ménages par circonscription administrative en 2002 et Estimation de la Population en 2003, 2004, 2005, 2006 (suite)

DENOMINATION	CONCESSIONS	MENAGES	MASCULIN	FEMININ	ENSEMBLE	POP 2003	POP 2004	POP 2005	Pop 2006	%
CR DE TATTAGUINE	1448	2419	12514	12523	25037	22067	22398	22589	22875	
ZONE URBAINE	3151	4139	15224	16313	31537	33083	33580	33027	33444	
COM DE DIOFFIOR	728	967	4173	4215	8388	8842	8975	8784	8895	
COM DE FATICK	2423	3172	11051	12098	23149	24241	24605	24243	24549	
DPT de FOUNDIOUGNE	13675	19498	101574	105473	205107	215877	221490	224659	229963	**34,6**
ARRDT DE DJILOR	4152	5698	30272	31412	61684	63586	65239	66196	6759	
CR DE DIOSSONG	2033	2930	17256	18672	35928	37512	38487	39093	40015	
CR DE DJILOR	2119	2768	13016	12740	25756	26074	26752	27103	27744	
ARRDT DE NIODIOR	1005	2116	12784	12680	25464	30743	31542	31988	32743	
CR DE BASSOUL	340	654	4043	4212	8255	9147	9385	9517	9742	
CR DE DIONEWAR	321	820	4817	4435	9252	12296	12616	12794	13096	
CR DE DJIRNDA	344	642	3924	4033	7957	9300	9542	9677	9905	
ARRDT DE TOUBACOUTA	6327	8999	47905	49758	97663	98354	100911	102347	104764	
CR DE KEUR SALOUM DIANE	1066	1785	9740	10738	20478	21645	22208	22524	23056	
CR DE KEUR SAMBA GUEYE	2118	2543	13599	13692	27291	25163	25817	26184	26802	
CR DE NIORO A TALL	1257	1999	11609	12458	24067	25774	26444	26821	27455	
CR DE TOUBACOUTA	1886	2672	12957	12870	25827	25772	26442	26818	27451	
ZONE URBAINE	2191	2685	10613	11623	22236	23494	24105	24128	24697	
COM DE FOUNDIOUGNE	528	656	2392	2543	4935	5446	5588	5355	5481	
COM DE PASSY	605	737	2927	3250	6177	6438	6605	6703	6861	
COM DE SOKONE	1058	1292	5294	5830	11124	11610	11912	12070	12355	
DPT DE GOSSAS	12520	21724	73995	76284	149624	149323	150070	159946	162765	**24,5**
ARRDT DE COLOBANE	2974	3660	19243	19088	38331	41056	41261	43991	44766	
CR DE COLOBANE	1152	1373	7532	7400	14932	16506	16589	17686	17997	

Tableau A1: Répartition de la population, des concessions et ménages par circonscription administrative en 2002 et Estimation de la Population en 2003, 2004, 2005, 2006 (suite)

DENOMINATION	CONCESSIONS	MENAGES	MASCULIN	FEMININ	ENSEMBLE	POP 2003	POP 2004	POP 2005	Pop 2006	
CR DE MBAR	1822	2287	11711	11688	23399	24550	24673	26305	26769	
ARRDT DE MBADAKHOUNE	3602	10772	21362	21647	43009	39780	39979	42608	43358	
CR DE GAGNICK	824	7320	5272	5533	10805	9580	9628	10260	10441	
CR DE MBADAKHOUNE	1172	1572	7193	6971	14164	11937	11997	12761	12986	
CR DE NDIAGO	787	854	4209	4337	8546	10024	10074	10728	10917	
CR DE NGATHIE NAOUDE	819	1026	4688	4806	9494	8239	8280	8859	9014	
ARRDT DE OUADIOUR	3545	4720	22723	22695	45418	45112	45338	48313	49165	
CR DE NDIENE LAGANE	879	1164	5986	5860	11846	11700	11759	12531	12751	
CR DE OUADIOUR	696	984	4929	4749	9678	10282	10333	11012	11206	
CR DE OUROUR	1036	1311	6604	6834	13438	11235	11291	12032	12245	
CR DE PATAR LIA	934	1261	5204	5252	10456	11895	11954	12738	12963	
ZONE URBAINE	2399	2572	10667	12854	23521	23374	23490	25034	25476	
COM DE GUINGUINEO	1367	1456	5813	7160	12973	10484	12954	13808	11425	
COM DE GOSSAS	1032	1116	4854	5694	10548	12890	10536	11226	14051	

Source : RGPH 2002 et Estimation population 2003-2004-2005-2006

Tableau A2 : Niveaux de performance pour les indicateurs de couverture des programmes de santé de la Région en 2006.

Indicateurs	Performance attendue	Résultats atteints	Observations
Couverture vaccinale au Penta 3	> À 90% des Enfants de 0 à 11 mois	98 % de couverture	Objectif atteint
Couverture vaccinale au VAR	> 80 % des enfants de 0 à 11 mois.	89% de couverture	Objectif atteint
Couverture en trois Consultations prénatales	Au moins 60 % des femmes enceintes couvertes.	55,9% de couverture	A vérifier
Taux d'accouchement assisté	Au moins 50 % des femmes enceintes.	44,45% de couverture	
Taux de césarienne	= 3 % des grossesses attendues.	0,55% (Quelques césariennes à Sokone)	Centres SOU pas encore fonctionnels.
PVVIH prises en charge	301 PVVIH (en fin 2007)	63 PVVIH sous traitement en 2006 avec une file active de 112 PVVIH	# 50 PVVIH de Fatick suivies au CHRK
Dépistage volontaire	9.208 personnes	2.689	29% de l'objectif
Couverture PTME	60 % des CPN1	10,45%	
Taux de dépistage TB	Au moins 70% des cas attendus	40,97% des cas.	
Taux de guérison TB	Au moins 85% des cas dépistés	75,34% de taux de succès.	
Couverture en MII des Femmes enceintes	Au moins 60% des FE	60,4%	Objectif atteint

Source : Région Médicale

II- HYGIENE :

Tableau A3: Répartition des concessions visitées par structure en 2006

Structures	Concessions visitées	Approvisionnement. en eau		Evacuation excrétas					Autres	
		BP	Puits	FS	FE	LT	LA	SS	Puisard	Poubelle
Brigade centrale	1901	1500	1457	1324	216	31	179	134	508	969
Sokone	902	312	370	26	283	350	95	165	45	00
Gossas	491	372	113	292	228	118	38	17	06	14
Guinguinéo	793	458	335	236	236	414	95	48	123	85
Dioffior	479	247	143	23	224	130	85	27	07	11
Foundiougne	564	15	318	203	110	24	88	97	27	00
TOTAL	5130	2904	2736	2104	1297	1067	580	488	716	1079

Source : Brigade régionale d'hygiène Fatick

Tableau A4 : Répartition des infractions d'assainissement constatées par structure en 2006

INFRACTIONS	STRUCTURES						
	Brigade centrale	Guinguinéo	Gossas	Foundiougne	Dioffior	Sokone	TOTAL
Dépôts d'ordures	157	27	06	35	26	79	330
Jets d'eaux usées SVP	338	07	07	18	17	17	404
Fosse défectueuse	00	00	02	00	00	02	4
Défaut de poubelle	1122	00	477	37	25	299	1960
Enclos non conforme	264	11	00	00	00	19	294
Installation sanitaire non conforme	278	13	06	35	22	49	403
Dépôt de fumier	156	49	00	00	00	38	243
Dépôt de gravats	00	00	01	00	00	02	3
Défaut de désherbage	303	00	14	03	44	00	364
Défaut de balayage	213	13	41	30	24	43	364
Ecoulement d'eaux usées	218	05	13	87	20	40	383
Défaut de système d'évacuation sanitaire	139	48	11	137	40	149	524
Défaut de puisard	1125	00	00	00	00	00	1125
Insalubrité notoire	00	00	16	00	00	00	16
TOTAL	4313	173	594	382	218	737	6417

Source : Brigade régionale d'hygiène Fatick

Tableau A5 : Répartition des pénalités des infractions d'assainissement par structure en 2006

Structures	Nombre de convoqués	Nombre de convoqués Reçu	Avertissements	Sommation	Nombre de PV	Montant Amendes forfaitaires
Brigade centrale	310	251	109	15	262	393000
Foundiougne	219	187	37	102	76	114000
Sokone	201	178	117	140	124	186000
Guinguinéo	63	60	00	04	67	100500
Dioffior	117	111	55	04	88	132000
Gossas	163	160	48	104	80	120000
TOTAL	1073	947	366	369	697	1045500

Source : Brigade régionale d'hygiène Fatick

Tableau A6 : Lieux recevant du public inspectés par brigade en 2006

Etablissements	STRUCTURES						
	Brigade centrale	Gossas	Dioffior	Sokone	Foundiougne	Guinguinéo	TOTAL
Boutique	236	184	118	170	51	20	779
Restaurant	74	82	14	07	14	00	191
Gargote	47	58	09	27	61	13	215
Cafétéria	76	53	03	19	21	15	187
Dibiterie	24	37	01	17	16	04	99
Boulangerie	10	36	06	13	03	02	70
Kiosque à pain	79	41	46	12	00	10	188
Vente de lait	21	45	09	07	18	02	102
Boucherie	20	32	08	23	14	03	100
Cantine	69	110	00	06	00	17	202
Moulin à mil	01	04	15	27	00	04	51
Buvette	00	00	03	00	00	03	6
Vente de poisson	00	00	02	00	00	13	15
Bar	00	00	00	00	00	01	1
Hôtels	00	00	00	04	00	00	4
Marché hebdomadaire	00	00	00	00	00	05	5
Vente ambulante	49	90	12	12	21	25	209
TOTAL	706	772	246	344	219	137	2424

Source : Brigade régionale d'hygiène Fatick

Tableau A7 : Infractions relevées sur les lieux recevant du public inspectés par structure en 2006

INFRACTIONS	STRUCTURES						
	Brigade centrale	Sokone	Foundiougne	Gossas	Guinguinéo	Dioffior	TOTAL
Dépôts d'ordures	68	28	19	21	01	03	140
Défaut de balayage	109	23	22	18	01	08	181
Défaut de poubelle	208	41	33	29	06	16	333
Aliment impropre	115	53	13	12	07	18	218
Produit pharmaceutique	00	00	07	16	00	01	24
Défaut de revêtement	25	18	20	18	05	12	98
Aliment non protégé	107	99	42	24	04	16	292
Défaut de certificat médical	324	196	48	51	09	22	650
TOTAL	956	458	204	189	33	96	1936

Source : Brigade régionale d'hygiène Fatick

Tableau A8 : Pénalités découlant des infractions relevées sur les lieux recevant du public par structure en 2006

Structures	Nombre de convoqués	Nombre de convoqués reçus	Avertissements	Sommation	Saisie	Nombre de PV	Montant Amendes forfaitaires
Brigade centrale	350	301	131	29	60	192	288000
Foundiougne	99	95	19	12	28	116	174000
Dioffior	14	12	10	00	00	08	12000
Gossas	119	119	12	20	06	116	174000
Sokone	109	99	103	16	22	114	171000
Guinguinéo	30	28	01	05	07	41	61500
TOTAL	721	654	276	82	123	587	880500

Source : Brigade régionale d'hygiène Fatick

Tableau A9 : Répartition des activités techniques domiciliaires par structure en 2006

Structures	Demandes reçues	Demandes satisfaites	Nombre de pièces traitées	Désinfection	Désinsectisation	Délarvisation	Dératisation	Destruction abeille	Destruction chauve souris
Brigade centrale	79	57	679	14	37	00	01	05	00
Foundiougne	07	05	19	01	03	00	00	00	01
Dioffior	27	27	48	11	11	00	00	05	00
Gossas	43	43	193	16	17	00	10	00	00
Guinguinéo	37	11	44	03	04	00	04	00	00
Sokone	08	03	84	02	04	00	00	00	00
TOTAL	201	146	1067	47	76	0	15	10	1

Source : Brigade régionale d'hygiène Fatick

Tableau A10 : Répartition des activités d'IEC par structure en 2006

Structures	Causeries	Entretien
Brigade centrale	00	1194
Foundiougne	09	300
Sokone	10	262
Guinguinéo	05	793
Gossas	37	798
Dioffior	15	21
TOTAL	76	3368

Source : Brigade régionale d'hygiène Fatick

Tableau A11 : Travaux d'assainissement encadrés par le service régional d'hygiène dans la région de Fatick en 2006

Activités	STRUCTURES						
	Brigade centrale	Sokone	Gossas	Dioffior	Guinguinéo	Foundiougne	TOTAL
Investissement humain	00	10	32	10	09	16	77
Construction de puisard	00	02	09	05	11	00	27
Construction de latrine	00	23	18	07	42	00	90
Construction de fosse	00	00	00	02	12	00	14
TOTAL	0	35	59	24	74	16	208

Source : Brigade régionale d'hygiène Fatick

Tableau A12 : Situation des dossiers d'autorisation de construire en 2006

Nombre de dossiers étudiés	Avis favorables	Avis réservés
77	67	10

Source : Brigade régionale d'hygiène Fatick

III- EAUX ET FORETS :

Tableau A13: Production de plants par type de pépinières et par secteur, projets et autres en 2006

	PRODUCTION DE PLANTS PAR TYPE DE PEPINIERE & PAR STRUCTURE D'ENCADREMENT													
	Régie		Villageoises		Communautaires		Individuelles		Scolaires		Privées/ONG		TOTAL	
	Pépinières	plants	Pépinières	plants	Pépinières	plants	Pépinières	plants	Pépinières	plants	Pépinières	plants	Pépinières	plants
IREF Fatick														
Secteur Fatick	5	570 562	3	112 163	2	24 003	4	14 521	6	378	0	0	20	721 627
Secteur Foundiougne	3	83 295	22	617 451	0	0	94	40 000	1	7 000	3	17 700	123	765 446
Secteur Gossas	2	355 828	11	123 190	5	18 900	6	23 035	0	0	0	0	24	520 953
Sous-total 1	10	1 009 685	36	852 804	7	42 903	104	77 556	7	7 378	3	17 700	167	2 008 026
PROJETS														
PGIES	0	0	6	84 229	0	0	181	93 900	0	0	0	0	187	178 129
Projet Gommier			01	3750									01	3750
PROGERT	0	0	5	80 000	0	0	0	0	0	0	0	0	5	80 000
Sous-total 2	0	0	12	167 979	0	0	181	93 900	0	0	0		193	261 879
ONG														
ONG 1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ONG 2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ONG 3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sous-total 3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
AUTRES														
A	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
B	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sous-total 4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	10	1 009 685	48	1 020 783	7	42 903	285	171 456	7	7 378	3	17 700	360	2 269 905

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts (*) :10 pépinières en régie gérées par les trois Secteurs forestiers

Tableau A14 : Plantation massive et distribution de plants en 2006

	PLANTATIONS MASSIVES (Ha /Nombre de plants) & DISTRIBUTION DE PLANTS														
	Régie				Villageoises		Communautaires		Individuelles		Scolaires		Distribution Individuelle.		
	F. Rég.	GMV	Autres	plants	ha	plants	ha	plants	ha	plants	ha	plants	plants	TOTAL	
	ha	ha	ha											ha	plants
IREF FATICK															
Secteur Fatick	120	0	57,36	83850	151,3	92033	15	9350	417,28	176582	0,25	158	335000	761,19	696973
Secteur Foundiougne	100	0	0	62500	162,64	122275	00	00	518,1	208935	0,11	70	210000	780,85	603780
Secteur Gossas	176	0	0	76250	50,85	15820	0	0	356,26	209363	0	0	155600	583,11	457033
	0	0		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sous-total 1	396	0	57,36	222600	364,79	230128	15	9350	1291,64	594880	0,36	228	700600	2125,15	1757786
PROJETS															
PGIES	0	0	0	0	19,6	12250	9,3	3720	10	3720	0	0	0	38,9	19690
PAGEMAS	0	0	0	0	1,5	937	0	0	0	0	0	0	0	1,5	937
PROGERT	0	0	0	0	30	28150	0	0	0	0	0	0	0	30	28150
Projet Gommier	0	0	0	0	20	3750								20	3750
Sous-total 2			0	0	71,1	45087	9,3	3720	10	3720	0	0	0	90,4	52527
ONG															
ONG W.Vision	0	0	0	0	2,5	1562	0	0	0	0	0	0	0	2,5	1562
ONG SAPPAT	0	0	0	0	112	70000	0	0	0	0	0	0	0	112	70000
ONG FEE	0	0	0	0	4	2000	0	0	0	0	0	0	0	4	2000
ONG CORAF	0	0	0	0	0	0	0	0	8	1000	0	0	0	8	1000
Sous-total 3	0	0	0	0	118,5	73562	0	0	8	1000	0	0	0	126,5	74562
AUTRES															
A	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
B	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sous-total 4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total période	396	0	57,36	222600	554,39	348777	24,03	13070	1309,64	599600	0,36	228	700600	2342,05	1884875

Source : inspection Régionale des Eaux et Forêts GMV: Grande Muraille Verte

Tableau A 15: Plantation linéaire en 2006

	PLANTATIONS LINEAIRES (Km / Nombre de plants)													
	Haie Vive		Brise Vent		Axes routiers		Alignement		Délimitation		Pare feu		TOTAL	
	km	plants	km	plants	km	plants	km	plants	km	plants	km	plants	km	plants
IREF FATICK														
Secteur Fatick	6	5802	20,62	20650	8,5	4500	5,65	6150	5,15	2260	0	0	45,92	39362
Secteur Foundiougne	0	0	8,86	4430	6,44	500	0	0	0	0	0	0	15,3	4930
Secteur Gossas	11,14	20280	7,9	3900	4,23	850	0	0	55,35	2530	0	0	78,62	27560
	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sous-total 1	17,14	26082	37,38	28980	19,17	5850	5,65	6150	60,50	4790	0	0	139,84	71852
PROJETS														
PAGEMAS	0	0	0,1	50	0	0	0	0	0	0	0	0	0,1	50
PGIES	0	0	7,2	3600	0	0	0	0	0	0	0	0	7,2	3600
	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sous-total 2	0	0	7,3	3650	0	0	0	0	0	0	0	0	7,3	3650
ONG														
ONG 1FEE	0	0	0	0	0	0	25,38	17000	0,5	500	0	0	25,88	17500
ONG 2 YOUNGAR	0	0	0,9	180	0	0	0	0	0	0	0	0	0,9	180
ONG 3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sous-total 3	0	0	0,9	180	0	0	25,38	17000	0,5	500	0	0	26,78	17680
AUTRES														
A	0	0	0	0	0	0	0	0	0		0	0	0	0
B	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Sous-total 4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total Général	17,14	26082	45,58	32810	19,17	5850	31,03	23150	61,00	5290	0	0	173,92	93182

Source : inspection Régionale des Eaux et Forêts

Tableau A16 : Présentation du ratio reboisement/déboisement 2002/2006

Année	R (ha)	D. (ha)	R/D (%)
2002	1532,1	2911	52,6
2003	1547,7	2760	56,1
2004	1700	2611	65,1
2005	2225,9	2516	88,4
2006	2842,05	2495	113

Source : inspection Régionale des Eaux et Forêts